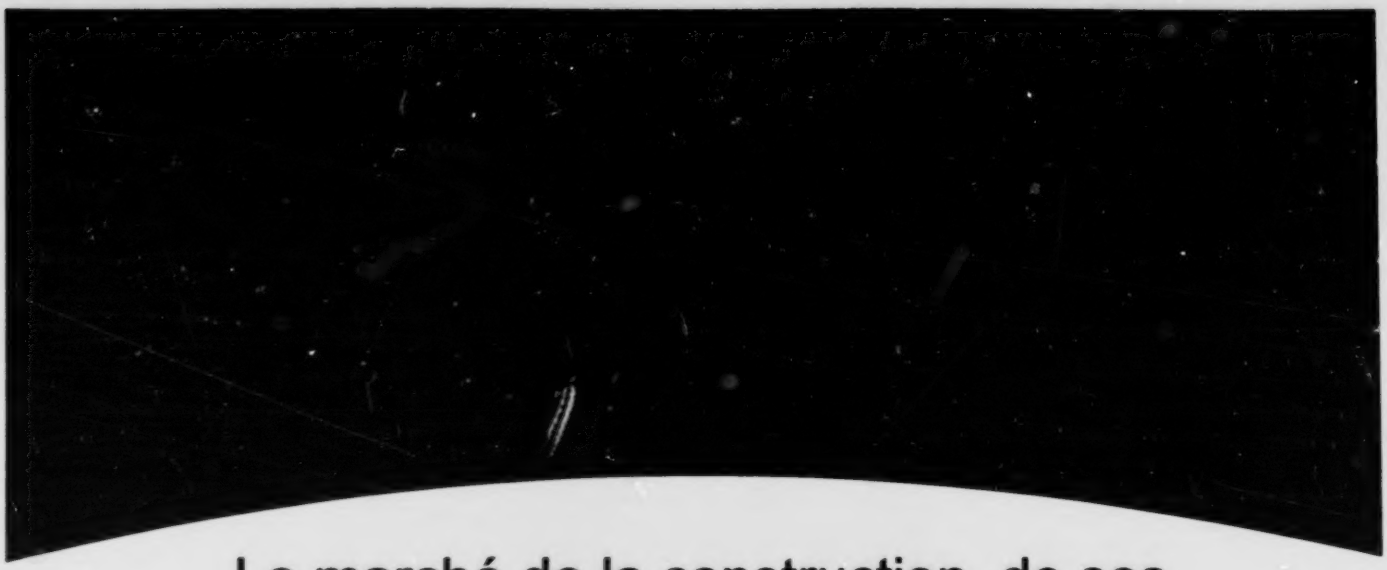

Le marché de la construction, de ses produits et de ses services en Chine

février 2001

CENTRE DES ÉTUDES DE MARCHÉ

Les études de marché sont disponibles en direct à :

www.infoexport.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Department of Foreign Affairs and International Trade

Canada

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Le marché de la construction, de ses produits et de ses services en Chine

février 2001

(*Also available in English under the title*
The Construction, Building Products and Services Markets in China)

Préparé par le
Centre des études de marché
et le
Service canadien des délégués commerciaux

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(FaxLink nº 37128)

Canada

Rapport préparé par le Centre des études de marché
Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2
Télécopieur : (613) 943-1103
Courrier électronique : mrc@dfait-maeci.gc.ca

Le Centre des études de marché produit à l'intention des exportateurs canadiens un grand nombre de rapports par région et par secteur. Ces rapports sont disponibles sur :

— le FaxLink national (613-944-4500);
— le site Internet InfoExport du MAECI (http://www.infoexport.gc.ca).

Le gouvernement du Canada a préparé le présent rapport à l'aide de sources d'information primaires et secondaires. Il ne saurait garantir l'exactitude des renseignements que renferme ce document et n'accorde pas forcément sa caution aux entités dont le nom y figure. Il appartient aux lecteurs de vérifier l'exactitude et la fiabilité des données présentées dans les pages qui suivent.

101-02180/

LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION, DE SES PRODUITS ET DE SES SERVICES EN CHINE

Équipe Canada inc - Team Canada Inc

RÉSUMÉ

Si la Chine commence tout juste à apparaître comme une destination importante pour les produits et les services de construction du Canada, c'est que son secteur de la construction est en pleine expansion. Les progrès économiques considérables que ce pays a enregistré, la hausse marquée du niveau de vie de sa population, et du revenu par habitant, et le besoin de logements et de bâtiments de meilleure qualité expliquent cette expansion.

Le Programme national du logement, lancé en 1998 et destiné à privatiser le marché du logement dans toute la Chine, a contribué plus que tout autre à l'apparition de débouchés importants dans le secteur de la construction résidentielle. Comme le gouvernement central a également désigné le secteur de l'immobilier comme l'un des « piliers » de l'industrie chinoise, les investissements affluent dans les domaines chinois de la construction et de la rénovation des logements résidentiels. Si la construction des bâtiments commerciaux et industriels a connu une croissance plus lente, on s'attend à ce qu'elle bénéficie directement de la forte hausse du nombre d'usines bénéficiant d'investissements étrangers et de l'ouverture de succursales de sociétés étrangères auxquelles on assistera très probablement à la suite de l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Si le secteur chinois des produits de construction, qui est important, fabrique un grand nombre de matériaux destinés au marché intérieur, on constate également une hausse du besoin de produits et de services de meilleure qualité et plus perfectionnés pour la construction. L'amélioration de la qualité de la construction et, plus généralement, de l'ensemble des bâtiments résidentiels à vocation sociale, est devenue une priorité du gouvernement pour l'avenir. Les produits et les technologies à valeur ajoutée, y compris ceux permettant d'économiser de l'énergie, d'assurer l'étanchéité et de gérer les édifices intelligents, devraient trouver de plus en plus de débouchés en Chine. Les responsables chinois de projets de construction cherchent aussi de plus en plus souvent à faire appel à des cabinets d'architectes et à des ingénieurs-conseil étrangers.

Son adhésion à l'OMC devrait amener la Chine à réduire ses tarifs douaniers et à modifier en profondeur sa politique commerciale. Cependant, les sociétés désireuses d'exporter dans ce pays doivent s'attendre à ce que la mise en œuvre de ces mesures soit étalée dans le temps.

Si les fournisseurs étrangers se livrent une concurrence féroce, en particulier ceux du Japon, de Taïwan, d'Allemagne, d'Italie, de Hong Kong, de Corée, des États-Unis, du Royaume-Uni et de France, les sociétés canadiennes ont néanmoins obtenu d'excellents résultats dans de nombreux sous-secteurs, comme ceux des châssis de fenêtres en plastique, des enduits et des équipements permettant de réduire la consommation d'énergie. Toutefois, la pénétration du marché par les produits canadiens est freinée par la mauvaise connaissance qu'en ont les consommateurs chinois, par des tarifs douaniers élevés, par des produits de remplacement locaux à bas prix et par des barrières non tarifaires.

La Chine reste un marché complexe, divisé en régions bien distinctes et qui évolue constamment, ce qui impose à la plupart des exportateurs étrangers de chercher des partenaires chinois afin de leur permettre d'aborder plus facilement la réglementation locale et de ne pas s'exposer à voir leurs attentes déçues. Afin de faciliter leur accès à ce marché, les exportateurs canadiens sont invités à retenir les services de représentants ou de distributeurs locaux qui connaissent bien la culture, la langue et les systèmes de commercialisation et de distribution du pays.

La Chine offre également des possibilités importantes aux entreprises canadiennes de produits et de services de construction. Toutefois, la volonté de s'implanter en Chine doit être perçue comme un élément d'un plan d'affaires à long terme. Les entreprises qui ont réussi sur ce marché ont patiemment élaboré des relations professionnelles et personnelles, et ont progressivement augmenté le nombre de projets auxquels elles ont participé.

Si le vaste marché des matériaux de construction peut être divisé en plusieurs segments, ce rapport étudie des créneaux précis sur les marchés chinois de la construction et des produits de construction. Il ne prétend pas donner un aperçu complet de tous les sous-secteurs mais se contente de présenter certaines catégories de produits qui semblent offrir des possibilités particulièrement intéressantes aux exportateurs canadiens de produits de construction.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 4

APERÇU DU MARCHÉ 8
- Marché de la construction résidentielle 10
- Marché de la construction commerciale et industrielle 11
- Marché des produits et services de construction 12
- Aperçu des régions 14
  - Beijing 14
  - Shanghai 15
  - Guangzhou 17
- Facteurs déterminants pour la croissance à venir 17
  - Économie 18
  - Développement domiciliaire durable, réforme du logement et programmes gouvernementaux 20
  - Qualité et technologie 23
  - Amélioration des produits de construction à haut rendement énergétique 24
  - Marchés de la rénovation, du bricolage et de la décoration intérieure 27
  - Démographie 29
- Débouchés 30
  - Projets actuels et prévus 41

CONCURRENCE 44
- Compétences locales 44
- Concurrence internationale 47
- Position du Canada 49
- Avantage concurrentiel attribuable aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada 53

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ 54

CLIENTS DU SECTEUR PUBLIC 56
- Organisations gouvernementales 56
- Règles relatives aux marchés publics 57

LOGISTIQUE DU MARCHÉ 59
- Circuits de distribution 59
  - Ventes directes 59
  - Distributeurs et grossistes 59
  - Agents et représentants 60
  - Coentreprises et fabrication sur place 61
- Facteurs à considérer pour accéder au marché 62
  - Pratiques commerciales proposées 62
  - Accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce 66
  - Règlements en matière d'importation 67
    - Tarifs douaniers 67

Procédures d'importation 68
Normes, certificats et enregistrements locaux 69
Codes du bâtiment 69
Normes 70
Compatibilité 72
Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et réglementation des changes 72

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES 74

PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN 76

BIBLIOGRAPHIE 85

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE 89
Périodiques et publications techniques 89
Guides et ouvrages de référence 90
Sites Internet utiles 91

Annexe A 93

Annexe B 94

Annexe C 95

Annexe D 97

Annexe E 99

Annexe F 100

Annexe G 103

Annexe H 105

LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION, DE SES PRODUITS ET DE SES SERVICES EN CHINE

Équipe Canada inc - Team Canada Inc

APERÇU DU MARCHÉ

Le secteur chinois de la construction, dont le chiffre d'affaires était évalué à 506,3 milliards de dollars[1] en 1999, est le second dans le monde, après celui des États-Unis (1 077,8 milliards de dollars). Son marché devrait connaître un taux de croissance de 15 à 30 p. 100 pendant les cinq années à venir, pour en faire le plus important dans le monde d'ici 2010, quand les dépenses approcheront 1,7 billions de dollars.

Le secteur de la construction est devenu l'un des piliers de l'industrie chinoise et génère plus de 6 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) du pays. C'est le troisième de l'économie chinoise, après ceux de la fabrication et de l'agriculture.

En 1999, le montant actualisé des investissements en développements immobiliers atteignait 71,95 milliards de dollars (401 milliards de RMB), en hausse de 10 p. 100 par rapport à 1998. Dans le secteur des services de construction, l'investissement total, la même année, était de 2,28 milliards de dollars (12,7 milliards de RMB), soit 30,4 p. 100 de plus qu'en 1998. Ces développements ne sont cependant pas répartis également dans tout le pays puisque près de la moitié des investissements immobiliers du pays sont concentrés sur le littoral oriental et dans les grandes régions métropolitaines de Shanghai et de Beijing, et dans la province de Guangdong.

[1] Toutes les sommes sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Le taux de conversion en dollars canadiens utilisé est celui de IDD Information Services, *Tradeline*, en vigueur en juillet 2000.

Tableau 1. Investissements immobiliers en Chine, janvier à juin 2000

Secteur	Janvier à juin 2000 (milliards de $)	% de variation (entre janv.-juin 1999 et janv.-juin 2000)
Développements immobiliers	28,75	22,4
Logements résidentiels	19,94	28,8
Tours à bureaux	2,03	6,2
Édifices commerciaux	2,93	12,9
Autres	36,93	27

Source : Asia Pulse, *China's Investment in Property Development Rises 22.4%* , 2 août 2000.

La demande de nouvelles constructions est très forte dans toute la Chine. Si la vaste majorité des nouveaux projets de construction sont réalisés dans les principales villes du pays et dans des zones industrielles comme celles de Beijing, de Shanghai, de Tainjin, de Chongqing et de Guangzhou, au niveau régional, ce sont les provinces de Jiangsu et de Heibei qui sont les plus développées, parce qu'elles se trouvent respectivement à proximité de Shanghai et de Beijing-Tianjin. (Voir **Annexe A** pour des données plus détaillées sur les statistiques de la construction dans les provinces chinoises.)

De plus, on s'attend à ce que, d'ici la fin de l'an 2000, environ 230 nouveaux grands centres urbains et 5 000 nouvelles villes organisées apparaissent en Chine. À ce moment-là, 25 p. 100 des habitants de la Chine continentale habiteront en milieu urbain. Le taux annuel d'apparition de nouvelles villes qui est de 17, passera à 28 en 2001-2010, et à la fin de cette période 31,5 p. 100 des Chinois habiteront dans des villes. Pour faire face à cette expansion économique rapide, il faudra modifier et améliorer le contexte des investissements, construire de nouvelles agglomérations et revitaliser celles qui existent. Toutefois, l'économie chinoise n'est pas actuellement en mesure de faire face au boom qui va en découler dans le domaine de la construction, pas plus que l'industrie nationale ne peut répondre à la demande prévue.

Tableau 2. Le marché chinois de la construction, 1998-2000

	1998	1999	2000
Total des mises en chantier (milliers d'unités)	8 516	8 942	9 389
— à charpente de bois	85	89	93
— à charpente d'acier, de maçonnerie ou d'autres matériaux	8 431	8 853	9 296
— résidentielles	3 829	4 471	5 634
—— résidentielles, unifamiliales	383	447	563
—— résidentielles, plurifamiliales	3 446	4 024	5 070
— nombre de mises en chantier commerciales dans le total	4 688	4 471	3 756
Valeur totale du marché commercial de la construction (millions de $)	60 179 $	63 273 $	65 604 $

Source : *Foreign Agriculture Service, GAIN report*, U.S. Department of Commerce, 1999.

Marché de la construction résidentielle

L'ampleur de la construction domiciliaire et la hausse des ventes de maisons ont alimenté le développement économique de la Chine, et le logement devient un des principaux postes de dépenses des consommateurs. L'un des principaux objectifs du gouvernement chinois, à court et à moyen terme, est d'améliorer le niveau de vie de sa population, qui est d'environ 1,25 milliard d'habitants, en rénovant, en modernisant et en privatisant les maisons. Les banques ont donc reçu instruction du gouvernement d'accroître le volume des prêts mis à la disposition des particuliers qui veulent acheter une maison. De plus, le gouvernement envisage d'accroître la surface habitable dont dispose la population urbaine, même si cette surface moyenne par personne est déjà passée de 3,6 m^2 en 1990 à 8,4 m^2 en l'an 2000 dans les régions urbaines. L'objectif est de parvenir à 12 m^2 en 2005, puis à 18 m^2 en 2010. Cela va contribuer à la vigueur du marché domiciliaire.

Au cours de chacune des dix dernières années, on a construit 200 millions de m^2 de logements urbains par an, soit entre 2 et 4 millions d'appartements, pour un coût total annuel de 65,6 milliards de dollars. La Chine devrait continuer à construire au moins 200 millions de m^2 de logements résidentiels par année au cours de la prochaine décennie. De plus, on constate qu'un nombre croissant d'immeubles en hauteur et à plusieurs niveaux sont construits dans les villes chinoises.
En 1998, les constructions résidentielles représentaient 80 p. 100 de la superficie totale des projets immobiliers menés à terme. Les ventes de maisons résidentielles ont représenté plus de 85 p. 100 des ventes totales de l'immobilier. En 1999, environ 410 millions de m^2 (4,41 milliards de pieds carrés) de logement résidentiel ont été terminés, une hausse de 19,6 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le ministère de

la Construction (MC) signale que trois milliards m^2 de nouveaux logements seront nécessaires chaque année dans l'ensemble du pays, au moins pendant les cinq à sept années à venir.

Il y a trois types de logement en Chine. Les plus courants sont les logements dits de *commodité* et correspondant à des *avantages*[2] qui font tous deux partie des logements à *prix modique*. Ils coûtent, en général entre 400 $ et 450 $ par m^2 (soit entre 2 250 et 2 500 RMB). Le troisième groupe, qui représente moins de 1 p. 100 de tous les logements, est destiné aux expatriés et aux Chinois aisés. Le prix de ce type de logement commence entre 1 000 et 1 500 $ par m^2 (5 800 à 8 300 RMB).

Comme les logements destinés aux personnes à revenu moyen n'en sont qu'à leur tout début en Chine, et que les logements destinés aux personnes à revenu élevé approchent de la saturation, les projets de logements résidentiels à faible coût sont ceux qui offrent les meilleures possibilités pour le court et le moyen termes.

Actuellement, la plupart des maisons construites en Chine sont faites de brique de béton armé alors que les propriétaires les plus aisés retiennent le bois pour l'intérieur, les portes et les garnitures. Souffrant d'une pénurie de matières premières, la Chine a favorisé l'utilisation des éléments à base de bois. Toutefois, étant donné ce manque de matières premières, la Chine va continuer à dépendre des importations pour répondre à sa demande.

Marché de la construction commerciale et industrielle

L'activité commerciale est concentrée le long du littoral oriental de la Chine, en particulier dans les villes de Shenyang, Beijing, Tianjin, Shanghai et Guangzhou. De plus, les villes suivantes ont été désignées comme de nouveaux centres d'affaires qui sont de plus en plus ouverts aux investissements étrangers : Chongqing, Dalian, Fuzhou, Jiangyin, Kunming, Ningbo, Qingdao, Suzhou, Wuhan, Wuxi et Yantai.

Au cours des dernières années, le marché de la construction des bureaux en Chine a reçu trop d'investissements. Les promoteurs immobiliers ont construit trop de bâtiments et, dans certaines villes, près de la moitié des édifices à bureaux restent vides. Toutefois, si les programmes d'industrialisation rapide mis en œuvre par la Chine sont à l'origine d'une expansion massive des infrastructures du pays, ils ont également pour effet de favoriser le développement rapide des marchés de la construction commerciale et industrielle.

[2]Les logements correspondant à des avantages étaient attribués aux travailleurs par leurs employeurs jusqu'à la fin de 1998 .

De plus, le développement de régions à forte croissance, y compris les Zones économiques spéciales (ZES), a amené la mise en route d'un grand nombre de projets de construction commerciale parmi lesquels on trouve des gratte-ciel, des bureaux, des hôtels, des centres commerciaux et d'autres établissements commerciaux et industriels. À l'échelon régional, la construction de parcs de haute technologie et d'autres parcs industriels prend rapidement de l'expansion à Shanghai, principal centre commercial et financier du pays. Le gouvernement régional continue à favoriser les nouvelles constructions dans des zones désignées, essentiellement en dehors du centre de la ville. Si de grands projets sont en cours de réalisation dans les zones de développement économique et technologique de Minhang et de Hongqiao, et dans le parc de haute technologie de Caohejing, l'essentiel des nouvelles constructions commerciales se fait dans la nouvelle zone de Pudong, de l'autre côté du fleuve, juste en face de la digue de protection. Cette zone devrait devenir le nouveau centre des affaires de Shanghai. Les projets en cours de réalisation dans Pudong comprennent aussi bien des immeubles à bureaux en hauteur que de grands immeubles d'appartements de luxe et d'appartements bas de gamme.

On assiste également à une hausse de la demande de nouvelles installations et de nouveaux parcs de loisirs au fur et à mesure que le citadin chinois dispose de plus de temps et d'argent pour ses divertissements. C'est ainsi qu'on a vu apparaître un marché pour les installations de sports et de loisirs après l'entrée en vigueur d'une fin de semaines de deux jours en 1995.

Enfin, depuis que la Chine a commencé à ouvrir son secteur commercial en 1992, on a assisté à la création d'un grand nombre de centres commerciaux de détail et à l'implantation de géants internationaux du commerce de détail. Avec l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), on s'attend à ce que la construction de bâtiments commerciaux et industriels augmente encore plus rapidement, en particulier dans les capitales des provinces et dans les régions autonomes.

Marché des produits et services de construction

Le marché chinois des matériaux de construction est en pleine explosion depuis 1992, avec des taux de croissance qui se situent entre 15 et 20 p. 100. Rien ne permet de s'attendre à un ralentissement de cette croissance dans un avenir proche.

Avec plus de 50 ans de développement, la Chine est devenue un des plus importants producteurs de matériaux de construction dans le monde, et elle occupe même la première place en ce qui concerne la production de ciment, de verre en feuille, de carreaux de céramique et d'appareils sanitaires. Le marché chinois des matériaux de construction est actuellement évalué à 78 milliards de dollars, ce qui le met en cinquième place des divers secteurs industriels dans tout le pays. En règle générale, les matériaux de construction représentent 60 p. 100 des coûts totaux de la

construction. Chaque année, l'industrie de la construction absorbe de 20 à 30 p. 100 de la production totale d'acier du pays, 70 p. 100 de celle du ciment, 40 p. 100 de celle du bois-d'œuvre, 70 p. 100 de celle du verre, 50 p. 100 de celle de la peinture et 25 p. 100 de celle des produits de plastique. Les importations de matériaux de construction en provenance des pays étrangers atteignaient 4,8 milliards de dollars en 1999.

Depuis 1996, les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont reconnus comme des piliers de l'économie nationale qui ont fortement contribué au développement de l'industrie. Le secteur chinois des matériaux de construction a enregistré un taux de croissance annuelle moyen de 13,1 p. 100 entre 1952 et 1998, soit 1,5 p. 100 de plus que l'ensemble du secteur industriel du pays. Au cours des cinq à dix ans à venir, le secteur des matériaux de construction devrait rester un secteur attrayant en Chine, puisqu'on s'attend à des hausses des ventes.

Tableau 3. Marché des produits de construction en Chine, 1997-1999

	1997 (millions de $)	1998 (millions de $)	1999 (millions de $)
Taille totale du marché	60 871	70 620	78 044
Production locale totale	62 722	72 701	80 228
Total des importations	4 182	4 626	4 787

Nota : Les chiffres ci-dessus comprennent uniquement ceux des quatre catégories du système harmonisé, soit 44 - bois; 68 - pierre, plâtre, ciment, etc.; 69 - produits de céramique; et 70 - verre et articles de verre.
Source : Country Commercial Guide FY 1999 (China), U.S. Department of Commerce.

Même s'il n'y a pas actuellement de pénurie réelle de matériaux de construction de base en Chine, puisqu'on peut facilement se procurer sur place du ciment, de la brique et des agrégats, d'autres produits fabriqués localement, comme les produits de construction plus développés, parviennent le plus souvent à répondre à la demande du marché mais il arrive souvent que la qualité soit bien inférieure aux normes internationales. Les acheteurs recherchent donc souvent des produits importés parce qu'ils estiment qu'ils sont de meilleure qualité et offrent davantage de choix. Les produits de coentreprises sino-étrangères sont particulièrement appréciés parce que les acheteurs sont convaincus qu'ils sont d'une qualité supérieure à celle des produits d'origine locale.

Services immobiliers, d'aménagement urbain et d'architecture

Comme le secteur de l'immobilier est relativement nouveau en Chine, on le trouve essentiellement dans les grandes villes et dans les régions métropolitaines. Le développement est inégal d'une ville à l'autre, ce qui amène à faire les distinctions géographiques suivantes entre les mégavilles, les villes côtières et les villes de

l'intérieur. La politique actuelle du gouvernement chinois vise au développement de la région côtière en l'étendant de façon contrôlée et progressive à l'intérieur des terres.

En ce qui concerne les régions, celles de l'Ouest ont pris de l'avance dans le développement de leurs marchés immobiliers puisque les investissements et les ventes de maisons ont augmenté plus rapidement que dans les régions orientales et centrales du pays.

L'aménagement urbain reste une question importante en Chine. Pendant les années 1980 et 1990, quantité d'édifices à bureaux ont été construits sans tenir compte de l'architecture locale ni de la culture de la région, et les réactions ont souvent été négatives. On constate maintenant que l'architecture évolue pour tenir compte davantage des styles des constructions. Les représentants du gouvernement et les gens d'affaires chinois commencent à apprécier les conceptions architecturales plus sophistiquées et sont de plus en plus près à payer pour ces services. C'est pourquoi les Chinois recherchent activement des investissements étrangers, en particulier dans le domaine des technologies de pointe, de la conception architecturale et de la compétence en gestion.

Aperçu des régions

On peut voir la Chine comme un ensemble de marchés régionaux distincts caractérisés par leur emplacement géographique, leurs ressources locales, leurs structures économiques, leur niveau de développement et leurs perspectives de croissance. Les priorités et les besoins pour les produits et les services de construction sont donc déterminés dans une large mesure par ces dimensions régionales.

Les styles architecturaux et les compositions ethniques des diverses régions de la Chine peuvent également varier, aussi bien en ce qui concerne leurs caractéristiques que leurs fonctions. C'est ainsi que, à Beijing et à Tianjin, près d'un tiers de toutes les maisons sont composées de deux pièces et d'un hall. À Shanghai, les maisons à une et à deux pièces représentent un tiers des logements et moins de 15 p. 100 d'entre elles ont un hall. À Guangzhou, plus des deux tiers ont un hall, alors que les logements à deux pièces et un hall représentent 37 p. 100 du total.

De la même façon, on n'utilise pas les mêmes matériaux dans toutes les régions et ces distinctions se retrouvent même entre les divers districts d'une ville donnée. La section qui suit examine cet aspect dans certaines grandes régions chinoises.

Beijing

Beijing compte près de 12 millions de résidents permanents auxquels il faut ajouter environ 3 millions de résidents de passage. C'est l'agglomération chinoise où le niveau d'épargne des ménages est le plus élevé, avec une moyenne de 4 360 $. De nouveaux

quartiers de banlieue, ressemblant aux banlieues nord-américaines, apparaissent sur le pourtour de Beijing, et l'administration municipale continue à favoriser la construction de logements résidentiels. Le prochain plan quinquennal de développement de l'administration municipale pourrait prévoir la création de villes satellites.

À Beijing, on construit chaque année près de 8 millions de m^2 de logements résidentiels. En 1999, la ville y a consacré 3 milliards de dollars (5,88 millions de m^2) auxquels il faut ajouter des dépenses de 1,4 milliard de dollars (0,6 million de m^2) en rénovations. Les statistiques révèlent que 4,5 millions de m^2 d'espaces à logements économiques[3] ont été construits à Beijing en 1999, dont 1,5 million de m^2 ont été terminés avant la fin de 1999, et un million de m^2 vendus. En l'an 2000, on estime que Beijing investira 1,7 milliard de dollars additionnels (9,56 milliards de RMB) dans la construction de logements économiques pour offrir des toits plus abordables aux familles à moyen et à faible revenu.

Par ailleurs, la croissance du secteur de la construction commerciale est faible dans la région de Beijing. Cela s'explique par les excès d'optimisme antérieurs qui ont abouti à un surplus d'offres. On estime en effet que, en moyenne, il n'y a que 60 p. 100 de la superficie commerciale disponible qui est louée à Beijing. Toutefois, cela pourrait changer avec l'accession de la Chine à l'OMC. En effet, Beijing, qui est la capitale politique et administrative du pays, devrait alors connaître une accélération des mises en chantier d'immeubles de niveau « A » pour accueillir les multinationales qui voudront s'y implanter ou élargir les activités qu'elles y ont déjà.

Le marché est prometteur dans la région de Beijing pour les immeubles bien construits, comme pour les architectes qui peuvent produire des conceptions architecturales sophistiquées. Parmi les immeubles en hauteur les mieux construits de Beijing, on peut citer le China Resources Building, The Kerry Centre et le China World Trade Centre. On vient également tout juste d'y terminer un nouveau musée des sciences et un planétarium d'allures futuristes. Une société française vient aussi de se voir accorder un contrat pour la conception d'un théâtre national en forme de bulle.

Shanghai

Même si les affaires chinoises ont une dimension très régionale, on affirme que le fait de réussir à pénétrer le marché de Shanghai est un gage de réussite très probable ailleurs en Chine, parce que le reste du pays y voit une vitrine des développements à venir du pays. De plus, quand on sait que Shanghai est également la ville la plus

[3] On entend par logements économiques les logements construits sur des terrains attribués par les gouvernements locaux et bénéficiant d'un traitement plus favorable, y compris des réductions ou des exemptions de certaines taxes et de certains droits. Ces logements sont destinés aux familles à moyen et à faible revenu.

cosmopolite du pays, et celle dans laquelle la modernisation progresse le plus vite, il ne fait aucun doute qu'il y a des débouchés pour les sociétés étrangères proposant des produits et des technologies de construction de pointe.

En 1996, 15 millions de m^2 de logements ont été construits à Shanghai, puis 16,8 millions de m^2 en 1997 et 15 millions de m^2 en 1998. Pour 1999, on estime ce chiffre à 12 millions de m^2. De plus, en 1998, les ventes de maisons l'ont emporté sur celles de tous les autres produits dans la région de Shanghai, en totalisant 5,5 milliards de dollars, une hausse de 65 p. 100 par rapport à 1997. L'administration municipale prévoit que le marché de l'immobilier représentera 10 p. 100 du PIB en l'an 2000. Les habitants de Shanghai sont parmi les gens les plus riches de Chine. Alors que le PIB moyen par habitant, à l'échelle nationale, était de 1 230 $ en 1998, il était de 4 558 $ à Shanghai et de 821 $ à Anhui, la province voisine de Shanghai. Il faut y ajouter que, alors que la moyenne nationale d'espace résidentiel par habitant devait atteindre 8,4 m^2 en l'an 2000, elle devait être de 10 m^2 pour les habitants de Shanghai.

En 1998, les ventes de matériaux de construction à Shanghai ont été évaluées à 1,25 milliard de dollars (7 milliards de RMB), dont 358 millions de dollars (2 milliards de RMB) sont allés à des matériaux de décoration intérieure. Ce secteur devrait continuer à enregistrer une croissance de 20 p. 100 par an. Shanghai absorbe à elle seule un cinquième du total des matériaux de construction utilisés en Chine.

Les ventes de maison dans la nouvelle zone de Pudong, à Shanghai, ont été particulièrement importantes depuis le début de l'an 2000, et 333 000 m^2 d'espaces avaient été vendus en janvier, contre 225 000 au cours du même mois en 1999. De plus, d'après le Comité d'administration de la nouvelle zone de Pudong, il y a des dizaines d'entreprises et de résidents qui déménagent à Pudong tous les jours, ce qui pousse la demande de nouveaux logements à la hausse.

Parmi les problèmes dont souffre Shanghai, mentionnons l'augmentation du niveau de chômage à cause des mises à pied et le plus important stock de logements résidentiels vacants en Chine, avec plus de 15 p. 100 du total national. Le prix des maisons s'est donc effondré. Shanghai est la ville la plus avancée sur le plan de la réforme de l'habitation, puisqu'elle a déjà mis en œuvre plusieurs mesures visant à favoriser l'accès à l'habitation privée et à réduire le taux de vacances.

On s'attend, malgré un excédent important dans le secteur de la construction commerciale, à ce que Shanghai reste, dans l'avenir prévisible, un important marché pour les matériaux de construction. À Shanghai, 40 à 50 p. 100 des matériaux de construction sont importés ou produits par des coentreprises. Le marché est extrêmement concurrentiel. Les produits en demande sont les suivants : carreaux de mosaïque, parpaings, blocs de béton pour murs extérieurs, revêtements de sol, cloisons, revêtements extérieurs et tuiles pour toiture, peintures et revêtements, fenêtres en plastique ou en acier, matériaux de décoration de douche et placoplâtre.

Les débouchés pour les services architecturaux continuent à être bons à Shanghai. Une société canadienne d'architecture a conçu le bâtiment bien connu de la Bourse de Shanghai à Pudong.

Guangzhou

Guangzhou, qui se trouve dans la province la plus riche de Chine, Guangdong, compte 6,8 millions d'habitants. Le PIB de Guangzhou a atteint 37 milliards de dollars (206 milliards de RMB) en 1999, ce qui la classe au troisième rang en Chine, après Shanghai (74 milliards de dollars ou 410 milliards de RMB) et Beijing (40 milliards de dollars ou 221,6 milliards de RMB). Le revenu moyen par habitant y est de 5 300 dollars, alors qu'il n'est que de 1 200 dollars pour toute la Chine. Guangzhou, qui présente le plus important marché de matériaux de construction de Chine, se vante de connaître un taux de croissance annuel de 20 p. 100. On dénombre 22 000 fabricants de matériaux de construction dans cette ville dont la production totale représente 29,2 millions de dollars. L'industrie des matériaux de construction destinés à la décoration au Guangdong arrive à la première place en Chine avec des importations de 107 millions de dollars en 1997. Les dépenses en décoration intérieure y sont élevées, puisqu'elles atteignent chaque année en moyenne entre 1 800 et 3 400 dollars par an et par famille.

Au Guangdong, un nombre impressionnant d'appartements et de logements vieillissants (250 000 à 300 000) ont besoin d'être rénovés à l'intérieur comme à l'extérieur. L'immobilier absorbe 30 p. 100 des investissements en immobilisations, ce qui est beaucoup plus que la moyenne nationale de 15 p. 100. Trente pour cent des résidents de Guangzhou possèdent une maison privée et, en 1997, la surface habitable par habitant était de 12,4 m^2. Environ 57 p. 100 des appartements situés dans des logements publics de la ville ont été vendus à des particuliers. Les produits en demande dans cette ville sont notamment le granite, le marbre d'Espagne, les cloisons en imitation bois, les planchers de bois, le verre métallisé, les matériaux de construction murale en béton cellulaire, les parpaings, les murs de séparation, les matériaux de revêtement et les tuyaux en PVC.

Facteurs déterminants pour la croissance à venir

Le secteur de la construction ainsi que la demande de produits de construction sont alimentés en Chine par divers éléments comme les perspectives économiques, l'augmentation de la propriété privée et des programmes de logement basés sur le marché, le besoin de logements de meilleure qualité et de bâtiments efficaces, la démographie, l'augmentation de la surface habitable par habitant, l'importance croissante des classes moyennes et supérieures et la nécessité de rénover des logements dégradés.

Économie

La Chine est un pays en développement qui compte 1,3 milliard d'habitants et dont l'économie est en expansion rapide. Celle-ci a quadruplé depuis 1978, lorsque l'État chinois a adopté un train de réformes et la politique des portes ouvertes, favorisant ainsi la croissance économique et soutenant la demande de matériaux de construction et de matières premières.

Les progrès économiques considérables et la stabilité politique relative ont également marqué l'histoire de la Chine au cours des 20 dernières années. L'économie chinoise a continué à croître, malgré les effets de la crise financière asiatique de 1997 et ceux des inondations dévastatrices de 1998. Son PIB a augmenté de 7,8 p. 100 en 1998 et de 7,1 p. 100 en 1999. Il est actuellement d'environ 1,5 billion de dollars. La Chine apparaît comme le moteur économique de la région de l'Asie et du Pacifique. C'est pourquoi les forces sociales productives ont pris rapidement de l'expansion. La situation économique de l'ensemble du pays s'est nettement améliorée et les Chinois bénéficient d'une vie plus agréable. Les perspectives économiques pour le nouveau cycle, c'est-à-dire pour le dixième plan quinquennal allant de 2001 à 2005, semblent aussi prometteuses avec une croissance économique prévue de 7 p. 100.

Tableau 4. Principaux indicateurs économiques de la Chine

Principaux indicateurs	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PIB (milliards de $)	743,9	960,8	1113,3	1248,7	1425,6	1493,3
Croissance réelle du PIB (%)	12,6	10,5	9,6	8,8	7,8	7,1
Indice des prix à la consommation (taux d'inflation en %)	24,1	17,1	8,3	2,8	0,8	-1,3
Revenu par habitant en milieu urbain ($)	556,25	703,7	793,58	861,77	978,13	1051,7
Revenu par habitant en milieu rural ($)	194,26	259,22	315,86	349,05	387,43	395,8
Taux de chômage en milieu urbain (%)	2,8	2,9	3	3,1	3,1	3,1

Source : China Statistical Information Network, http://www.stats.gov.cn/yearbook/1999

Au cours décennie à venir, la Chine devrait poursuivre sa modernisation à grande échelle. On s'attend à ce que les investissements en immobilisations augmentent de plus de 10 p. 100 par an et que les importations totales, au cours de la décennie à venir, dépassent deux billions de dollars, ce qui fera de la Chine la région à plus forte croissance et l'un des marchés offrant le plus de débouchés dans le monde. De plus, un rapport de la Banque mondiale estime que la part de la Chine du commerce mondial

pourrait tripler, passant de 3 p. 100 en 1992 à 9,8 p. 100 en 2020, ce qui ferait alors de la Chine la seconde nation commerçante dans le monde, après les États-Unis. La croissance économique a alimenté la demande de nouveaux logements et d'espaces commerciaux, ce qui a fait grimper la demande de ressources pour la construction.

Même si la Chine est devenue l'une des économies à plus forte croissance du monde, il lui manque encore les investissements étrangers et les technologies de pointe nécessaires pour répondre à la demande des consommateurs. Pour attirer les investissements étrangers, plusieurs nouvelles politiques, inspirées du marché libre, ont été élaborées. Des zones économiques spéciales ont été mises en place et chacune a bénéficié d'une marge de manœuvre importante pour gérer ses propres affaires. Elles sont situées, en règle générale, le long de la côte sud-est de la Chine, à partir de Shenzhen au sud jusque au-delà de Shanghai au nord. Les réformes économiques sont plus avancées dans ces zones économiques spéciales. Le tableau suivant décrit les cinq principales ZES qui donnent le rythme du développement économique en Chine.

Tableau 5. Zones économiques spéciales en Chine

Région	Situation géographique
ZES de Shenzhen	Située dans le sud de la province de Guangdong, en bordure de Kowloon à Hong Kong.
ZES de Shantou	Située dans le sud-est de la province de Guangdong, elle est divisée en deux parties : Longhu dans la banlieue est de Shantou, avec une superficie de 22,6 kilomètres carrés, et la péninsule de Guang'ao au sud-est de Shantou, avec 30 kilomètres carrés.
ZES de Zhuhai	Située dans le sud de la province de Guangdong, à l'ouest de l'estuaire de la rivière aux Perles, en bordure de Macao au sud (121 kilomètres carrés).
ZES de Xiamen	Située dans la ville de Xiamen, dans la province de Fujian, elle comprend l'île de Xiamen et l'îlot de Gulang (131 kilomètres carrés)
ZES de Hainan	La plus importante zone économique de Chine, elle englobe l'ensemble de la province insulaire située au sud de la Chine continentale (34 000 kilomètres carrés).

Au cours de la dernière décennie, en termes régionaux, c'est la zone de Pudong à Shanghai qui a connu la croissance économique la plus forte en Chine. Le PIB de Pudong est passé de 1 milliard de dollars (6 milliards de de RMB) en 1990 à 14 milliards de dollars (80 milliards de RMB) en 1999, soit une hausse moyenne de 21 p. 100 par an. Comme l'économie de Pudong continue à se développer rapidement, de plus en plus de personnes et d'entreprises y déménagent, ce qui instaure un climat favorable aux nouveaux projets de construction.

De plus, en janvier 2000, la Chine a officiellement lancé sa Stratégie visant le développement de l'Ouest (SDO). Par cette initiative, le gouvernement chinois a indiqué sa volonté de canaliser l'investissement étranger dans les provinces centrales, mais en particulier dans les régions de l'Ouest, pour réduire les disparités régionales croissantes entre les régions côtières prospères et les provinces de l'Ouest plus pauvres et relativement sous-développées. La priorité accordée récemment au développement de l'Ouest constituera donc un élément central du dixième plan quinquennal (2001-2005). La Chine occidentale comprend onze provinces et régions autonomes et une municipalité (dont Shan'xi, Gansu, Qinghai, Sichuan, Guizhou, Yunnan, Xinjiang, Ninxia, Guangxi, la Mongolie intérieure, le Tibet, et Chongqing). Prises ensemble, ces régions représentent 56 p. 100 du territoire chinois et on y trouve environ le quart de la population du pays. Le PIB par habitant de la région était de 726 $ (4 051 DE RMB) en 1998, soit 63 p. 100 de la moyenne nationale. (Voir l'**Annexe B** pour des données démographiques et économiques additionnelles sur les provinces chinoises.)

Développement domiciliaire durable, réforme du logement et programmes gouvernementaux

Développement domiciliaire

La construction des logements résidentiels devient le principal domaine d'investissement dans le secteur immobilier chinois. Au début du neuvième plan quinquennal (1996-2000), le gouvernement chinois a désigné le secteur de la construction comme un des « piliers » de l'économie, ce qui revient à dire qu'il a consacré beaucoup d'efforts et d'argent à favoriser les projets de construction. D'après ce plan, 13 p. 100 des investissements annuels bruts du gouvernement sont allés dans le domaine de la construction. En janvier et en février 1999, l'investissement dans le logement résidentiel représentait 2 milliards de dollars, soit une croissance de 42 p. 100 par rapport à la même période l'année précédente. Le gouvernement a émis un moratoire sur la construction des habitations et des immeubles à bureau de luxe, qui font actuellement l'objet d'un surinvestissement et a, en revanche, décidé de favoriser la construction commerciale individuelle. En 1999, les achats individuels ont représenté 74,4 p. 100 du volume total des logements commerciaux vendus, une hausse de 30,4 p. 100 par rapport à 1998.

D'après les responsables du ministère de la Construction, la construction de logements en Chine devrait continuer à enregistrer un taux annuel de croissance de 15 p. 100 par an au 21e siècle. En conséquence, au cours des cinq ans à venir, la Chine devrait construire au moins 1,5 milliard de m^2 de logements par année dans les zones urbaines, ce qui veut dire au moins 4,5 millions de nouvelles unités par an, 3,5 milliards de m^2 de logements dans les zones rurales, et rénover 2,9 milliards de m^2 de vieilles maisons.

En plus, il faudra sous peu lancer de nouveaux projets de construction pour remplacer les logements actuels de l'État qui sont, en général, mal construits et mal entretenus. On estime qu'il y a 30 millions de m^2 de logements anciens ou mal adaptés qui doivent être rénovés ou reconstruits, auxquels il faut ajouter deux milliards de m^2 de vieux édifices résidentiels qui ont besoin de réparations ou de transformations.

Réforme du logement

La réforme du logement, lancée en mars 1998, est la plus importante et la plus vaste entreprise du gouvernement au cours de cette décennie, avec ses effets multiplicateurs sur plusieurs sous-secteurs des matériaux de construction. L'objectif de cette nouvelle réforme est de disposer d'un parc de logements de haute qualité, à faible coût, efficaces au plan énergétique, respectueux de l'environnement, et bien gérés.
De façon traditionnelle, dans le cadre du système de planification centrale de la Chine, le logement était assuré à la plupart des Chinois par leur unité de travail (c.-à-d. fourni par l'État). Il n'y avait pas de propriété privée et le revenu disponible était minime. La Chine a réalisé des progrès remarquables avec sa réforme nationale du logement et la plupart des provinces et des régions autonomes ont mis en place des programmes pour vendre des maisons aux particuliers au lieu de leur attribuer des résidences comme s'il s'agissait d'avantages sociaux. Dans la plupart des provinces, des régions autonomes et des municipalités, environ 60 p. 100 de tous les logements publics ont été vendus à des particuliers, et la proportion a dépassé 80 p. 100 dans la municipalité de Chongqing et dans les provinces de Zhejiang, Henan et dans la région autonome de Guangxi Zhuang.

On estime que la proportion de logements privés est passée de 35,4 p. 100 en 1995 à 63,1 p. 100 en 1998. La réforme du logement en Chine fait donc progressivement de la propriété domiciliaire une réalité pour la famille chinoise moyenne. Cette tendance alimentera le marché de la rénovation quand les gens chercheront à améliorer la qualité de leur logement. Au fur et à mesure que le nombre de familles qui déménagent en banlieue dans des logements qui leur appartiennent, qu'il s'agisse d'appartements dans des immeubles ou de maisons individuelles de type occidental, les importations de produits de meilleure qualité comme celle des revêtement de sol, de moulures, des fenêtres, des portes, des armoires, de panneaux divers, d'unités murales et de meubles augmenteront.

Cette réforme du logement aboutit aussi à une augmentation relative de la taille des logements des gens. La surface habitable par personne, dans les zones urbaines de la Chine, est passée de 3,6 m^2 en 1990 à 8,4 m^2 en 1998. Le gouvernement chinois envisage d'atteindre une norme de niveau de vie confortable en milieu urbain de 12 m^2 en 2005, puis de 14 m^2 en 2025, ce qui soutiendra la croissance du marché du logement. Il ne fait aucun doute que ces augmentations prévues provoqueront une forte hausse de la demande de matériaux et de services de construction.

Il faut savoir aussi, et c'est encore plus important pour les fournisseurs de matériaux de construction, que lorsqu'on achète un appartement en Chine, ou quand une unité de travail en fournit un, il se présente sous la forme d'une case vide et non finie. Il n'y a pas de revêtement de sol ni de revêtement mural, les cuisines n'ont pas d'armoire ni de comptoir, le nombre de lampes est minime et les salles de bain sont pratiquement vides. Cela provoque une demande énorme pour une vaste gamme de produits de construction et de matériaux de décoration intérieure. C'est ce qui explique l'apparition, au cours des dernières années, d'un certain nombre de supermarchés de matériaux de construction dans toute la Chine. Ces supermarchés s'efforcent de répondre à la demande de millions de résidents des zones urbaines qui ont maintenant de bonnes raisons de rénover leurs logements.

En résumé, la réforme du logement a fait de cette époque un moment privilégié pour les investisseurs étrangers, y compris pour les entreprises canadiennes, qui veulent investir dans le secteur de la construction en Chine.

Programmes gouvernementaux

En plus de la politique de réforme du logement, le gouvernement chinois applique un certain nombre de programmes destinés à assurer la mise en œuvre de la réforme du logement et à permettre l'abandon en douceur des logements mis à la disposition des gens comme des avantages sociaux. Aujourd'hui, plus de la moitié des 35 des grandes et moyennes agglomérations en Chine disposent de programmes pour vendre les logements de l'État aux résidents. Les gouvernements locaux investissent des montants records en programmes hypothécaires à faible coût, Shanghai détenant la première place avec des investissements de l'ordre de 1,4 milliard de dollars. D'après la Banque de Chine, le marché hypothécaire national a doublé tous les ans au cours des trois dernières années. Voici une brève description des autres programmes gouvernementaux dignes de mention.

- Le ministère de la Construction a mis en place le Groupe de réforme du système du logement dont la mission est d'inciter le grand public à dépenser 20 à 30 p. 100 de ses revenus à l'achat de logements au cours des 10 à 20 ans à venir.

- Le gouvernement central a obligé les quatre principales banques chinoises à offrir des hypothèques. Toutefois, en l'absence d'un système de crédit pour les particuliers en Chine, les acheteurs éventuels ne sont pas en mesure de prouver qu'ils ont bien remboursé leurs dettes par le passé. En conséquence, les banques ont essayé d'imposer des exigences très strictes pour accorder des hypothèques domiciliaires aux particuliers, parmi lesquelles on peut citer une obligation de versement initial de 40 p. 100 et des remboursements étalés sur des périodes de 10 à 15 ans. Des efforts ont été faits, au niveau local, dans les villes où les besoins de logement sont particulièrement élevés et le stock de

logements disponibles fiable (p. ex., Chongqing) pour accroître les achats de logement en incitant les banques à coopérer avec les promoteurs immobiliers pour réduire les versements initiaux, en allant jusqu'à n'exiger aucun versement initial dans certains cas. Si la plupart des acheteurs de logement n'ont pas eu accès à des hypothèques, on s'attend à ce que cette situation évolue sensiblement au cours de la décennie à venir quand les employeurs ne seront plus obligés de fournir des logements à leurs employés et qu'on verra apparaître un marché du logement.

- Le *Housing Provident Fund* a été mis en place pour aider les familles à faible revenu à acheteur leur logement. Ce fonds doté au moyen d'un impôt de 5 % exigé des employeurs et grâce aux ventes des biens de l'État, permet de consentir des hypothèques sur cinq ans à un taux qui est actuellement de 4,59 p. 100, soit un pour cent de moins que les taux commerciaux en vigueur.

L'apparition de ces types de projets et de programmes gouvernementaux va sans aucun doute faire grimper la demande de nouvelles constructions et, en conséquence, celle des produits et des matériaux de construction.

Qualité et technologie

La mauvaise qualité des constructions constitue un problème grave en Chine. Elle est aussi bien imputable à la conception périmée des produits et à la piètre qualité des matériaux eux-mêmes qu'à délais irréalistes pour mener les travaux à bien, à une mauvaise gestion et à une main-d'œuvre non qualifiée. Les principaux problèmes se manifestent sous forme de défectuosités, de sécurité et de durabilité insuffisantes, de facilité d'utilisation et de possibilité d'adaptation déficientes.

N'ayant pas les compétences techniques et en gestion voulues, la Chine n'est pas en mesure de fabriquer des produits de construction de haute technologie et à valeur élevée. Elle ne peut actuellement produire que 2 000 des 30 000 types de matériaux et de produits de construction actuellement disponibles dans le monde.

L'amélioration de la qualité de la construction des bâtiments résidentiels devient donc un objectif essentiel des nouvelles politiques du gouvernement chinois. Au cours des années à venir, le secteur de la construction et des produits de construction va s'efforcer d'atteindre le niveau de technologie que les pays industrialisés avaient dans les années 1980. D'après le gouvernement chinois, le secteur des matériaux de construction devrait parvenir à ce niveau dans les cinq ans à venir, grâce aux nouveaux matériaux et aux investissements étrangers dans ce secteur. Alors que l'utilisation des matériaux de construction traditionnels, comme le ciment et le verre, n'augmente que lentement, celle des nouveaux matériaux de construction et des matériaux non métalliques (c.-à-d. fibre de verre, plastiques armés, matériaux en composites à haute performance, céramiques industrielles, ciments spéciaux, scellements divers, isolation

thermique) connaîtra une forte croissance au cours de la période du dixième plan quinquennal (2001-2005). Le pays va également promouvoir énergiquement le développement de nouveaux matériaux muraux qui remplaceront les briques d'argile dans 160 villes, grandes et intermédiaires, au cours des trois ans à venir.

La Chine s'efforce également d'améliorer la qualité des projets domiciliaires, en établissant un système normalisé d'utilisation des matériaux de construction et en s'assurant de la mise en œuvre des technologies d'économie d'énergie et des applications de haute technologie dans la construction de ces logements. En 2005, les projets domiciliaires devraient répondre aux besoins de base des gens et un système de matériaux de construction relativement normalisé devrait être en place. En l'an 2000, les édifices à appartements consommeront 50 p. 100 de moins d'énergie et l'utilisation de la science et de la technologie dans les systèmes de construction sera augmentée de 30 p. 100. En 2010, les divers édifices devraient répondre aux besoins des gens en matière de logement de qualité et de vie confortable, et les matériaux de construction devraient être normalisés et facilement disponibles. D'ici là, on espère que la consommation d'énergie sera réduite d'un autre 30 p. 100 et que l'utilisation des technologies augmentera de 35 p. 100.

Tout en essayant de développer des produits de construction de haute technologie, la Chine reconnaît la nécessité d'importer à la fois de la technologie et des produits. Les politiques du gouvernement continueront à favoriser la production locale et les transferts de technologie. Dans une moindre mesure, elles permettront l'importation de produits de haute technologie qui ne sont pas disponibles en ce moment chez les fabricants chinois. En conséquence, les produits canadiens qui répondent aux besoins du marché, et auxquels aucun produit local ne fait concurrence, devraient trouver des débouchés intéressants en Chine.

Amélioration des produits de construction à haut rendement énergétique

Du fait de la croissance économique rapide et de l'amélioration du niveau de vie, la consommation d'énergie dans les édifices résidentiels et commerciaux augmente beaucoup plus rapidement que dans d'autres secteurs de la Chine. Sa consommation d'énergie par unité du PIB est l'une des plus élevées au monde. Ces augmentations de consommation d'énergie, qui surviennent en même temps que des pénuries de capitaux et des coûts accrus de l'énergie, ont suscité un intérêt énorme en Chine pour les produits de construction permettant de réaliser des économies dans ce domaine.

Un élément encore plus important, à une époque de sensibilité accrue à l'environnement, est que la Chine réalise le besoin d'utiliser des matériaux de construction plus efficaces et plus respectueux de l'environnement pour la construction des édifices et des maisons. En Chine, l'expression « nouveaux matériaux de construction » désigne souvent les produits de haute technologie plus efficaces.

Le marché des matériaux de construction efficaces devrait connaître une croissance plus rapide que celui de l'ensemble du secteur des produits de construction, avec des taux se situant autour de 15 p. 100 pendant les années à venir. D'après des chiffres officieux du gouvernement chinois, la taille du marché des matériaux de construction efficaces était évaluée à 14 milliards de dollars en 1999, une hausse de 24,8 p. 100 par rapport à 1998. Cela représente environ 18 p. 100 du marché total des matériaux de construction. En 1999, les importations de ces matériaux atteignaient environ 481 millions de dollars.

Tableau 6. Marché total des produits de construction permettant de réaliser des économies d'énergie en Chine, 1997 à 1999

	1997 (millions de $)	1998 (millions de $)	1999* (millions de $)
Taille totale du marché	8 467	11 205	13 992
Production locale totale	8 154	10 905	13 639
Total des importations	465	490	481

*Estimation

Nota : Certains nouveaux matériaux de construction et produits efficaces sont si nouveaux en Chine qu'ils n'ont pas encore de code de système harmonisé dans l'Annuaire chinois des douanes. Il est donc, dans le meilleur des cas, très difficile de trouver des statistiques détaillées sur les importations et les exportations de ces produits. Les chiffres ci-dessus sont des évaluations d'échantillons représentatifs de certains types de produits qui entreraient dans la catégorie des matériaux respectueux de l'environnement ou efficaces.

Source : *Energy Efficient Building Materials in China*, U.S. Department of State, 9 septembre 1999

Les matériaux de construction efficaces ont une nouvelle priorité en Chine. Le gouvernement travaille activement à promulguer des lois et des règlements pour favoriser la conservation de l'énergie et le respect de l'environnement. C'est ainsi que l'engagement à éliminer l'utilisation des briques de terre au profit des matériaux de construction plus développés a permis d'augmenter la demande de matériaux de construction à haut rendement énergétique et sans danger pour l'environnement.

De plus, le ministère de la Construction et l'Administration d'État de l'industrie des matériaux de la construction (AEIMC) développent et appliquent en commun une politique pour inciter à l'avenir à utiliser les nouveaux matériaux de construction dans les développements domiciliaires. L'AEIMC, en coopération avec la Commission d'État sur l'économie et le commerce (CEEC), a fait connaître ses propositions pour amener le secteur à abandonner certains matériaux traditionnels au profit de matériaux à la technologie plus poussée. Ces propositions ont déjà amené la fermeture de certaines usines de ciment et de verre parmi les plus petites et les moins efficaces.

Si le secteur des nouveaux matériaux de construction n'en est qu'à ses débuts en Chine[4], son avenir est cependant prometteur car l'accroissement de leur utilisation est incontournable pour l'avenir. La hausse de la demande de logements de qualité et abordables, venant des candidats à l'accession à la propriété, contribue aussi à la dynamique de ce marché. En effet, comme ces logements nécessitent davantage de produits efficaces sur le plan énergétique, la part de marché de ces derniers augmente. Les fabricants canadiens sont habitués à répondre à des exigences réglementaires rigoureuses en matière d'environnement et cela peut constituer un atout en Chine.

Le marché des nouveaux matériaux de construction est tourné vers les produits de haute technologie et il devrait offrir des débouchés aux sociétés étrangères. Cependant, les entreprises canadiennes doivent bien savoir que la concurrence est féroce car les sociétés chinoises, même si elles n'ont accès qu'à des niveaux limités de technologie, sont très agressives.

Immeubles intelligents

Même s'ils ne sont apparus qu'il n'y a que 20 ans, les systèmes pour immeubles intelligents[5] ont pris une place croissante dans le secteur chinois de la construction. Ils remplacent progressivement les équipements et les systèmes obsolètes et permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie. Ils sont devenus la règle dans la plupart des nouveaux édifices commerciaux et industriels. Ils offrent, de plus, l'avantage d'améliorer le rendement et la facilité d'exploitation des immeubles.

À ce jour, la Chine a construit environ 1 000 bâtiments qui disposent plus ou moins de caractéristiques d'immeubles intelligents. Le pays a investi 1,8 milliard de dollars (10 milliards de yuans) par an dans la construction de ces immeubles, ce qui représente 15 p. 100 de l'investissement total en construction, en hausse de 5 p. 100 par rapport à la décennie précédente. Au cours des années à venir, le principal élément contribuant à la croissance de ces produits sera l'augmentation de la demande imputable aux nouvelles constructions, alliée à la volonté de disposer d'édifices permettant de réaliser des économies d'énergie et plus faciles à gérer. Il faut aussi savoir que le développement rapide des immeubles intelligents a attiré fortement l'attention et que le gouvernement chinois inscrit ce type de bâtiment dans ses grands projets nationaux de R et D pour les deux années à venir. La Chine pourrait devenir,

[4] À titre d'exemple, les fenêtres des maisons chinoises sont encore fabriquées avec une seule vitre posée dans un châssis d'acier. Les pertes de chaleur sont donc importantes.

[5] Les systèmes pour immeubles intelligents regroupent une grande variété de technologies et comprennent les systèmes de gestion de l'énergie et de contrôle des bâtiments. Ils ont pour fonction de contrôler, de surveiller et d'optimiser les services, comme le chauffage, la ventilation, l'éclairage, les systèmes d'alarme et certains appareils électriques.

d'ici 15 ans, un des plus importants marchés mondiaux pour les produits et les technologies destinés aux immeubles intelligents.

Si l'essentiel du territoire chinois se trouve en zone tempérée, les besoins en produits et technologies pour immeubles intelligents pourraient être plus importants dans le Sud du pays car les températures y sont plus élevées[6].

Marchés de la rénovation, du bricolage et de la décoration intérieure

Rénovation et bricolage

Les marchés de la rénovation et du bricolage se développent rapidement en Chine. On prévoit que, au cours des cinq années à venir, quatre millions de ménages chinois déménageront dans de nouvelles maisons et que 70 millions de ménages entreprendront des rénovations.

Les statistiques indiquent également que plus de 60 p. 100 des ménages des régions urbaines ont commencé à améliorer leurs logements, en engageant des coûts approchant 3 500 $ (20 000 RMB) par ménage. La mode de la rénovation et de la décoration intérieure est particulièrement présente dans les grandes villes comme Beijing, Shanghai, Guangzhou, Harbin, Nanjing, Dalian et Chengdu, ainsi que dans certaines villes de taille moyenne ou petite. C'est ainsi que, rien qu'en 1998, les résidents de Beijing ont dépensé plus de 35 millions de dollars (2 milliards de RMB) pour l'amélioration de leurs logements.

La croissance du marché de la rénovation intérieure s'explique par le développement très rapide de l'économie nationale et par la hausse du niveau de vie. Il faut également savoir que l'augmentation des niveaux de revenus et le fait que les produits de meilleure qualité soient de plus en plus appréciés devraient continuer, au cours des années à venir, à favoriser la croissance du marché des produits de rénovation de luxe comme les produits du bois. Le gouvernement encourage la consommation dans ce domaine par l'octroi de crédits, grâce auxquels les résidents peuvent obtenir des prêts leur permettant de couvrir 90 p. 100 des coûts des transformations, jusqu'à un plafond de 27 600 $. Ils doivent rembourser ces prêts, à taux fixes, sur un maximum de cinq

[6] Le climat chinois peut être divisé entre la région humide de l'Est et la région sèche de l'Ouest. L'Est humide peut être, quant à lui, scindé entre les régions sud et sud-est, chaudes et humides, et les régions nord et nord-ouest aux températures plus fraîches. Une grande partie de la région est touchée par le phénomène des moussons, caractérisée par ses températures et ses précipitations. En règle générale, la température en Chine est déterminée par la latitude, mais il y a quelques exceptions. Au sud de la chaîne de Qin Ling, la température annuelle moyenne est élevée et les hivers sont en général humides; la température annuelle moyenne chute rapidement au nord de la chaîne de Qin Ling, où les hivers sont longs et froids. Les températures annuelles moyennes les plus élevées se situent entre 23 et 25 °C, alors que les plus faibles oscillent entre -10 et -7 °C.

ans. Les produits destinés à la décoration des maisons et à l'aménagement intérieur sont ceux qui devraient profiter le plus de cette tendance. Ce devrait être en particulier le cas des revêtements de sols, des portes, des fenêtres, des armoires, des unités murales et des meubles.

Si de nombreux résidents dépensent plus d'argent pour améliorer leurs appartements, en y ajoutant de nouveaux accessoires de salle de bain, de l'équipement de cuisine et des matériaux de décoration, cela a amené un certain nombre de sociétés chinoises à vouloir ouvrir des centres commerciaux ou des magasins pour commercialiser directement ces matériaux de construction auprès des promoteurs immobiliers et des particuliers.

Décoration intérieure

En Chine, le marché de la décoration intérieure et de l'amélioration immobilière était évalué à 18,4 milliards de dollars en 1998, dont 50 p. 100 est attribuable aux ménages privés. On estime que ce chiffre doublera en l'an 2000 pour atteindre 36,4 milliards de dollars. Le marché de la décoration intérieure a augmenté de 30 p. 100 par an au cours des 20 dernières années. La province de Guangdong est le leader des nouvelles tendances, aussi bien pour les produits chinois qu'étrangers. On estime qu'elle dispose de la base de matériaux de décoration la plus efficace.

Si les ménages chinois ont tendance à consacrer des sommes importantes à la décoration intérieure, c'est que l'apparence de leur logement est un déterminant important de leur statut social. Les hôtels sont devenus des modèles de luxe que les familles de plus en plus aisées ont cherché à reproduire. Sous l'effet de l'augmentation des revenus, les ménages ont dépensé davantage dans la décoration intérieure. Les résidents de Shanghai ont ainsi consacré 2,2 milliards de dollars à cette fin en 1997, soit une moyenne de 8 595 $ par foyer. À Beijing, les dépenses à ce chapitre dépassent 1,8 milliard par an. Les promoteurs, se rendant compte que la plupart des familles veulent posséder leur décoration intérieure, se sont mis à vendre des appartements vides sans revêtement de sol ni mural, sans armoires ni comptoirs de cuisine, et sans accessoires de salle de bain. Les compagnies de décoration intérieure ont ouvert des bureaux au rez-de-chaussée des nouveaux immeubles ou démarchent directement les propriétaires de maison chez eux. En général, les propriétaires engagent de petits entrepreneurs pour acheter les matériaux, quand ils ne le font pas eux-mêmes, et pour réaliser les travaux de finition.

Tableau 7. Prévisions de production et de développement des principaux produits de décoration et de finition

Type de produit de décoration	Production en 1995	Demande* en l'an 2000	Demande** en 2010
Cloisons et murs extérieurs :			
- Papiers peints et tissus	210 millions de m^2	250 à 300 millions de m^2	400 millions de m^2
- Enduits de construction	660 400 tonnes	1 million de tonnes	1,6 million de tonnes
Portes, fenêtres et tuyaux :			
- Produits de formes spéciales	61 000 tonnes	254 à 304 milliers de tonnes	508 à 610 milliers de tonnes
- Portes et fenêtres en plastiques	5 millions de m^2	30 millions de m^2	60 millions de m^2
- Tuyaux en plastique	91 440 tonnes	406 400 tonnes	1 million tonnes
Sols :			
- Revêtements de plastique	36 millions de m^2	80 millions de m^2	150 à 200 millions de m^2
- Tapis en fibres chimiques	4,5 millions de m^2	10 à 12 millions de m^2	50 à 80 millions de m^2
Plafonds suspendus :			
- Panneaux de laine minérale acoustique	8 millions de m^2	20 à 25 millions de m^2	40 à 50 millions de m^2
- Plaque de plâtre décorative	4 millions de m^2	7 millions de m^2	14 millions de m^2
Autres :			
- Produits de pierre décorative	80 millions de m^2	100 millions de m^2	150 à 200 millions de m^2

* Estimation
** Prévisions
Source : *China's New Building Materials*, http://www.chinaeco.com/esta.htm

Démographie

Les facteurs démographiques comme la répartition de la population, les tranches d'âge qui la composent et le taux de formation des ménages ont un effet marqué sur la demande de logement.

La Chine est le pays le plus peuplé de la planète. Sa population atteint 1,2 milliard d'habitants, dont la moitié a moins de 30 ans. On estime que, dans les dix prochaines années, cette population augmentera de 5 p. 100 par an et que l'urbanisation atteindra 34 p. 100 en l'an 2000 et 45 p. 100 en 2010, ce qui nécessitera 660 millions m^2 additionnels de surface habitable. Avec la croissance rapide de l'économie et de la population, la demande dans le domaine de la construction continuera à augmenter.

La population chinoise est répartie inégalement, étant beaucoup plus concentrée dans l'Est (plus de 300 personnes par kilomètre carré) que dans l'Ouest (environ 40 personnes par kilomètre carré). La densité moyenne de la population est de

119 personnes par kilomètre carré. Un ménage moyen compte 3,7 personnes. (Voir l'**Annexe B** pour des données démographiques plus détaillées.)

Au cours des deux dernières décennies, les revenus des résidents des régions urbaines et rurales ont doublé. De plus, les Chinois économisent un pourcentage de plus en plus important de leurs revenus. En 1997, les dépôts d'épargne des résidents des régions urbaines et rurales ont atteint 773 milliards de dollars (4 628 milliards de RMB), soit 218 fois de plus qu'en 1978, et cette épargne augmente à un taux annuel moyen de 32,8 p. 100. Les statistiques pour 1998 et 1999 révèlent que le niveau de vie des résidents des régions urbaines et rurales continue à s'améliorer. Au fur et à mesure que le niveau de vie des gens augmente, les familles à revenus intermédiaires et élevés dépensent des sommes plus importantes en produits de rénovation et de décoration intérieure.

L'augmentation du nombre de Chinois âgés nécessitera aussi d'apporter des modifications aux modèles de construction d'appartements et de résidences afin de répondre à leurs besoins particuliers. On estime que d'ici la fin de l'an 2000, 132 millions de Chinois, soit environ 10,5 p. 100 de la population totale, auront plus de 66 ans. Cette population âgée devrait croître à un taux de 3,32 p. 100 par année et, d'ici 2015, elle devrait atteindre 200 millions de personnes. En 2025, les personnes âgées devraient être 280 millions, et 400 millions en 2050, représentant alors respectivement 18 et 25 p. 100 de la population totale. Ce phénomène est plus marqué dans les villes. C'est ainsi que, en 2025, le total des personnes âgées vivant à Beijing devrait être de 4,65 millions de personnes, soit 30 p. 100 de la population. La demande de logements de qualité pour ce segment de la population est forte et la Chine cherche des façons de mettre en place des systèmes de logements sociaux et les services particuliers dont cette population a besoin.

D'après le service d'enquête et d'étude de l'Association chinoise de personnes âgées, il n'y a que 42 000 maisons pour personnes âgées dans le pays pour accueillir moins d'un million de personnes, représentant moins de 1 p. 100 des 132 millions de citoyens ayant plus de 66 ans. La demande de logements, d'appartements et de maisons destinés aux personnes âgées devrait donc augmenter sensiblement.

Débouchés

Comme le marché de la construction est en pleine expansion en Chine, il y a des possibilités manifestes pour les sociétés canadiennes d'y apporter leurs compétences et leurs technologies pour faciliter le développement de ce secteur. Toutefois, les entreprises canadiennes doivent garder à l'esprit que les exportations de matériaux de construction de base ne peuvent pas faire concurrence aux faibles prix des produits d'origine locale. Les débouchés pour les exportateurs canadiens de produits de construction concernent donc essentiellement des créneaux de produits de construction de haute qualité et à prix abordable. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- les matériaux hydrofuges;
- les produits à heut rendement énergétique;
- le marbre;
- les carreaux;
- les systèmes acoustiques modernes;
- les accessoires de salle de bain;
- les équipements de détection et de lutte contre les incendies, et les équipements de sécurité;
- les systèmes de climatisation;
- les ascenseurs et les escaliers roulants;
- les articles de pierre, de plâtre, de ciment et d'amiante;
- des pièces pour ascenseurs et convoyeurs pneumatiques.

Les domaines de technologie et de compétence étrangères pour lesquelles la demande est forte en Chine comprennent aussi :

- la production d'argile pour la fabrication de céramiques, et non pas de briques;
- l'utilisation des déchets comme les cendres volantes et de houille pour la production de briques;
- la production de panneaux de copeaux et de bois;
- la production de matériaux autres que le béton pour les murs porteurs;
- la production de verre destiné à être coulé dans le béton armé pour fabriquer des cloisons.

Les autres segments du marché des produits de construction qui offrent des possibilités commerciales réelles en Chine sont énumérés ci-dessous.

Plastiques

La demande de tuyaux en plastique, essentiellement de tuyaux en PVC-U, atteindra 406 400 tonnes en Chine, avec 335 280 tonnes pour les tuyaux d'évacuation et 71 120 tonnes pour les tuyaux d'arrivée d'eau. Aujourd'hui, les tuyaux d'évacuation en plastique sont utilisés dans 50 p. 100 des systèmes d'évacuation intérieurs, alors que les tuyaux en plastique servent pour plus de 20 p. 100 des conduits pluviaux destinés aux murs exposés des maisons nouvellement construites. On estime que la demande nationale pour les tuyaux en plastique atteindra un million de tonnes en 2010. Les proportions de tuyaux de plastique utilisés en 2010 seront les suivantes :

- 80 p. 100 des tuyaux d'évacuation intérieurs pour les maisons nouvelles construites en Chine;
- 90 p. 100 des gaines de protection pour la construction;
- 50 p. 100 des conduits pluviaux des murs exposés;
- 80 p. 100 des aqueducs des villages et des villes;
- 20 p. 100 des gazoducs en milieu urbain;

- 15 p. 100 des égouts en milieu urbain.

Revêtements de sol

La demande de tapis et de planchers de bois franc devrait augmenter sensiblement, faisant concurrence aux carreaux de céramique populaires jusqu'ici.

Les tapis et les autres revêtements de plancher en textile fabriqués en Chine sont de conception assez uniforme. Les organismes chinois de construction choisissent ces produits uniquement en fonction de leur qualité. Les utilisateurs finaux, eux, ont tendance à apprécier et à acheter des revêtements de plancher et des tapis d'origine européenne, américaine ou coréenne. Les marques européennes viennent en premier.

Douze millions de mètres carrés de tapis antistatiques, ignifugés, résistant à l'usage et non toxiques ont été vendus en 1998, et leur superficie devrait atteindra 50 à 80 millions m^2 en 2010. La demande de revêtements de sol plastiques était de 80 millions m^2 en 1998 et elle devrait atteindre 150 à 200 millions m^2 en 2010. La production intérieure annuelle est de 160 millions m^2.

La demande des planchers de bois franc est également forte en Chine car les nouveaux propriétaires de maisons préfèrent le confort des planchers de bois au ciment, en particulier dans les régions où les températures sont élevées et dans celles où les hivers sont humides. L'érable piqué et le hêtre à grande feuille sont les bois durs des régions tempérées les plus populaires pour les revêtements de plancher.

Céramiques

Dans ce domaine, ce sont les céramiques haut de gamme importées qui connaîtront la plus forte demande car les produits chinois sont mal adaptés et ne sont pas de conception moderne : leurs surfaces claires et émaillées datent par rapport aux produits importés. Les utilisateurs préfèrent les carreaux de céramique polychromes de grande taille où le côté artistique domine.

La production nationale annuelle de 36 millions d'unités permet de satisfaire une grande partie de la demande qui est de 40 millions de carreaux de céramique sanitaires. Cependant, 10 p. 100 seulement de cette production est considérée comme étant de haute qualité selon les normes internationales, ce qui favorise la demande de produits étrangers. La demande de céramiques sanitaires de grande qualité et de haute technologie, comme celles utilisées dans les bains et saunas informatisés, devrait connaître une augmentation. Le Japon, la Thaïlande et les États-Unis sont les principaux concurrents du Canada dans ce domaine.

Matériaux muraux et de couverture

En China, environ 90 p. 100 de tous les murs extérieurs sont faits de brique et de béton. Dans le Nord-Est du pays, où on ne dispose pas de bons matériaux d'isolation ni de bonnes techniques de construction des murs, il arrive souvent que ceux-ci aient un mètre d'épaisseur. Le gouvernement reconnaît là un gaspillage énorme de matériaux de construction et il favorise l'utilisation de nouveaux matériaux muraux.

Au cours des cinq années à venir, la mise au point de nouveaux matériaux muraux sera une priorité élevée pour le secteur chinois des matériaux de construction. Dans 160 villes importantes et moyennes, les entreprises de construction s'efforcent de remplacer les briques creuses en terre cuite par de nouveaux matériaux muraux pour améliorer l'économie d'énergie et la qualité des logements. Le gouvernement favorise les matériaux plus légers occupant moins d'espace. Parmi ces nouveaux matériaux qui occupent une place prépondérante sur le marché, on peut citer le béton cellulaire, les panneaux muraux légers en sandwich avec treillis métallique, la fibre de verre GRC, les panneaux muraux légers de renforcement en ciment, les briques creuses en terre cuite, en plâtre, en laitier, en béton de poussières volcaniques, les briques PFA, les panneaux de placoplâtre et les blocs de céramique. Guangzhou et Shenzhen sont les deux premières villes dans la production de nouveaux matériaux de construction murale.

Les papiers peints font un retour en force en Chine. Leur demande était de 300 millions m^2 en 1998 et elle devrait atteindre 400 millions m^2 d'ici 2010. La production annuelle nationale est de 400 millions m^2. Pratiquement tous les hôtels à quatre étoiles, les appartements de luxe, les villas et les édifices à bureaux ont tendance à utiliser des produits de couverture et des papiers peints importés.

Les concepteurs de l'architecture chinoise contemporaine ont une préférence pour les revêtements extérieurs pour toiture importés dans les constructions de luxe et dans les structures érigées dans les centres-villes. Dans certains cas, les investisseurs préfèrent se servir de revêtements extérieurs pour toiture d'origine locale, afin de réduire leurs coûts de construction. Actuellement, la décoration des plafonds fait nécessairement partie de toute rénovation et de toutes les nouvelles structures. Les revêtements extérieurs pour toiture relèvent de deux qualités différentes : une pour les décorations haut de gamme et l'autre pour les restaurants, les halls d'hôtel, les édifices à bureaux, les centres commerciaux, les magasins à rayon qui se situent entre le milieu et le bas de gamme, et pour pratiquement tous les travaux de décoration entrepris par des particuliers.

Produits chimiques

Dans les cinq prochaines années, les nouveaux matériaux hydrofuges adoptés dans les édifices urbains permanents augmenteront de 40 p. 100, soit une hausse de 5 p. 100 par rapport à 1998, pour arriver à un total de 35 millions m^2. Les nouveaux

matériaux hydrofuges, comme le feutre bituminé, le styrène butadiène séquencés (SBS), les nouveaux matériaux hydrofuges à base de polymères (p. ex. le PVC), les enduits hydrofuges et les matériaux de revêtement de toiture (p. ex. le polyuréthanne) seront rendus populaires par les nouveaux projets de construction. On s'attend à ce que, d'ici 2010, la proportion de nouveaux matériaux hydrofuges dans les édifices permanents en régions urbaines atteigne plus de 80 p. 100. Guangzhou est un marché important étant donné son niveau élevé d'humidité.

La popularité des matériaux de construction en PVC, qu'il s'agisse de tuyaux, de portes et de fenêtres et de scellants hydrofuges, augmente également avec ces nouveaux projets. On s'attend à ce que, d'ici 2010, la demande de produits chimiques destinés à la construction double par rapport au niveau de l'année en cours.

Le gouvernement imposera des restrictions sur l'utilisation de la brique de parement ainsi que des murs en mosaïque et des murs-écrans en verre, utilisés dans les décorations extérieures, ce qui augmentera donc la part de marché réservée à la peinture. Par ailleurs, la peinture est plus populaire qu'auparavant car son prix a diminué et qu'elle se prête mieux aux changements de mode en décoration extérieure. La consommation de peintures de qualité supérieure ou moyenne a atteint un million de tonnes l'année dernière, et on prévoit qu'elle sera de 1,6 million de tonnes en l'an 2010.

Produits de construction élaborés

Dans la mesure où les sociétés canadiennes sont en mesure d'anticiper les besoins du marché et d'apporter des solutions à ces besoins avant que celles-ci ne soient disponibles à grande échelle au niveau local, elles devraient trouver des possibilités d'exportation en Chine. Les sociétés canadiennes doivent cependant garder à l'esprit que, quand une technologie est mise en œuvre en Chine suffisamment longtemps, comme par exemple dans le cas d'une coentreprise, ou quand elle peut être imitée par un grand nombre de sociétés chinoises, on peut s'attendre à ce que les droits de douane augmentent afin de protéger la production locale et les emplois en Chine.

Produits de construction à haut rendement énergétique

Le boom de la construction en Chine, allié à une économie grande consommatrice d'énergie et à la volonté du gouvernement chinois d'améliorer l'état de l'environnement, ont fait apparaître un marché énorme pour les technologies canadiennes permettant de réaliser des économies d'énergie. Certains types de produits efficaces sur le plan énergétique ont déjà conquis le statut de produits privilégiés dans les villes côtières de Chine.

Le gouvernement chinois favorise l'utilisation de produits écologiques permettant le recyclage des déchets et celle des produits environnementaux comme les éléments

d'isolation thermique efficaces pour bâtiments, les tuyaux de pompage, les blocs de construction en béton, les parpaings et les fenêtres en PVC.

Dans le domaine de la construction industrielle, il devrait y avoir des possibilités pour les systèmes et les produits permettant d'améliorer la récupération de la chaleur, des gaz et de la vapeur, pour utiliser davantage la cogénération, pour améliorer les chaudières et les fours industriels, pour les systèmes de suivi et de contrôle améliorés, pour l'utilisation de meilleurs isolants et pour tous les autres éléments permettant d'améliorer les systèmes thermiques et à vapeur. Les exportateurs devraient trouver des débouchés pour des équipements permettant de réaliser des économies d'énergie comme les chaudières, les moteurs électriques et les équipements électriques connexes.

Dans les segments commerciaux, de bureaux et résidentiels, il y a actuellement des débouchés pour les produits permettant de réaliser des économies d'énergie. Cela concerne les commandes des systèmes, les portes et les fenêtres permettant de réaliser des économies d'énergie, les produits d'isolation thermique et les matériaux d'isolation acoustique.

Les entreprises canadiennes doivent cependant garder à l'esprit que les produits à haut rendement énergétique qui offrent les meilleures possibilités de vente sont ceux qui ne sont pas actuellement disponibles en Chine ou pas en quantité ou en qualité suffisantes. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- les produits chimiques de construction, y compris le chlorure de polyéthylène, les PVC, le caoutchouc éthylène-propylène, le caoutchouc chloroprène et l'asphalte élastique;
- les produits hydrofuges et scellants pour fenêtres;
- les isolants, y compris la laine minérale, de verre et les produits en fibres de verre;
- de nouvelles variétés d'enduits, d'isolants thermiques et de lutte contre l'incendie;
- des peintures murales intérieures et extérieures de haute qualité;
- des plinthes en plastique et des tapis en fibre chimique résistant à la corrosion, au feu, à l'usure, à la moisissure et à l'électricité statique;
- des matériaux de construction écologique, en particulier ceux qui permettent de réutiliser les matériaux rejetés ou ceux comportant des quantités limitées de plomb ou d'autres produits dangereux;
- les feuillages de pierre et les autres matériaux légers résistant aux incendies;
- les tuyaux en composés d'aluminium et de plastique;
- les systèmes de climatisation pour les édifices à appartements;
- les systèmes de chauffage de l'air et de l'eau pour les ménages (chaudières);
- les appareils au gaz naturel;

- les systèmes de cloison, y compris les panneaux en plâtre, à treillis métallique et les produits de finition.

D'importants débouchés s'offrent aux entreprises canadiennes spécialisées dans les économies d'énergie, puisque les matériaux d'isolation ne sont utilisés que dans 10 p. 100 des projets. L'un des avantages du Canada tient à l'étendue de son territoire et à la diversité de ses climats qui nécessitent des adaptations des infrastructures et de la construction qui se rapprochent des besoins constatés en Chine.

Systèmes et commandes d'immeubles intelligents

La construction d'immeubles intelligents s'est développée rapidement en Chine, puisque les technologies intelligentes ont été largement utilisées dans les édifices à bureaux, à usage commercial, destinés aux institutions financières, ainsi que dans les musées et les hôpitaux. La Chine dispose déjà de centaine d'établissements de dessin industriel capables de concevoir des systèmes d'immeubles intelligents.

La demande de systèmes pour immeubles intelligents est particulièrement forte à Shanghai. Au cours des quatre dernières années, environ 100 millions de m^2 d'immeubles de ce type y ont été construits. Aujourd'hui, ils sont environ 200, dont la plupart sont situés dans la nouvelle zone de Pudong. Le Jiushi Fuxing Building a été désigné comme unité expérimentale par la Commission de construction municipale parce qu'on a tenu pleinement compte, dès sa conception et sa construction, des équipements et des technologies intelligentes et on y a installé divers équipements technologiques de pointe. Les produits et les technologies qui relèvent des systèmes pour immeubles intelligents connaissent également une forte demande dans les régions de Beijing, de Guangzhou, de Shenzhen et de Xi'an.

Il est évident, quand on sait que ces technologies permettraient de réaliser des économies d'énergie importante dans tout le pays, qu'il y a des débouchés très réels pour les sociétés canadiennes en mesure d'appliquer ces technologies de pointe en matière de systèmes intelligents en Chine. Plusieurs sociétés étrangères ont déjà réussi à pénétrer le marché des commandes thermostatiques dans les édifices commerciaux chinois. Si, à court et à moyen termes, la demande de technologies pour immeubles intelligents, également désignés sous le nom de « systèmes et commandes pour la gestion des immeubles », sera plus élevée dans les segments commerciaux et industriels, le long terme paraît prometteur pour les sociétés en mesure de fournir des systèmes intégrés de commande pour le chauffage de l'eau et de l'air et pour le refroidissement de tous les types de constructions en Chine, y compris les constructions résidentielles.

Les sociétés canadiennes doivent par contre bien savoir que la compatibilité pose un problème important sur ce marché. Les éléments de systèmes pour immeubles

intelligents qui sont importés ne sont pas toujours parfaitement compatibles avec les appareils et les systèmes dont les clients disposent déjà.

Portes et fenêtres

De façon traditionnelle, dans la plupart des maisons chinoises, les châssis de portes et de fenêtres en acier et en aluminium sont la norme. Toutefois, on a vu la part des fenêtres en plastique et en vinyle augmentée au cours des dernières années sur le marché chinois de la construction. Si les fenêtres en matière plastique doivent dominer sous peu le secteur de la construction résidentielle, on s'attend à ce que celles en acier et en aluminium continuent à être utilisées à moyen terme dans les secteurs non résidentiels. Actuellement, les ménages chinois installent des fenêtres en aluminium et en plastique quand ils entreprennent des travaux de rénovation et de décoration.

La part de marché des portes et fenêtres en plastique et en PVC a augmenté en Chine au cours des dernières années. On leur prête l'avantage, entre autres, de ne pas être sensibles à la corrosion, d'être faciles à fabriquer et d'être beaucoup plus économiques. On s'attend à ce que leur demande, qui était de 10 millions m^2 en 1998, atteigne 45 millions m^2 d'ici 2010. Aujourd'hui, avec une part de marché à l'échelle nationale de 15 p. 100, le volume des ventes de fenêtres en matière plastique en Chine est sept fois plus élevé qu'il ne l'était en 1994. De plus, d'après un rapport récent sur le marché chinois des produits chimiques, on s'attend à un taux de croissance annuel de 98 p. 100 entre 2000 et 2010, quand la demande sur ce segment de marché devrait atteindre 60 millions de m^2. Les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest de la Chine, et les autres qui nécessitent des systèmes de chauffage (celles dans lesquelles le chauffage central est installé) sont à l'origine de la part la plus importante de la demande. D'ici 2010, la part des fenêtres en matière plastique dans ces régions devrait atteindre 70 p. 100.

Il faut signaler que la demande chinoise de portes en plastique et de fenêtres en PVC continue à dépasser l'offre. Actuellement, la production intérieure chinoise n'est pas en mesure de répondre à la totalité de la demande. Il y a donc des possibilités importantes pour les exportateurs canadiens de portes et de fenêtres en PVC et en plastique.

Les portes et les fenêtres en bois représentent la plus petite part du marché car c'est pour elles que la demande est la plus faible. Elle ne correspond qu'à 10 millions de m^2 par an. Cela s'explique essentiellement par le fait que les acheteurs estiment que ce sont des produits de luxe à cause de la rareté du bois. En conséquence, on les installe essentiellement dans les bâtiments coûteux. C'est ainsi que les hôtels à cinq étoiles préfèrent les portes et les châssis en bois aux produits locaux. Les utilisateurs exigeants préfèrent souvent les portes d'entrée en bois, marquées en relief ou en contreplaqué et à âme creuse et les portes à âme creuse et plaquées. À la campagne, les maisons sont encore construites avec des portes et des fenêtres en bois.

Le marché chinois des fenêtres qui totalise 200 millions de m^2 peut être décomposé, en l'an 2000, selon les catégories suivantes :

- Acier/aluminium : 72 p. 100
- PVC/vinyle : 23 p. 100
- Bois : 5 p. 100

Les portes en verre, dotées d'isolant, esthétiques et isolant du bruit deviennent le premier choix pour les bureaux, les magasins et les centres commerciaux modernes.

Un autre élément déterminant sur le marché chinois des fenêtres est l'apparition des nouvelles normes d'économie d'énergie en vigueur dans les bâtiments jusqu'en 2010. Des considérations écologiques et d'économie d'énergie ont incité le gouvernement à promouvoir l'utilisation, à l'échelle du pays, de fenêtres en plastique avec âme en acier et à restreindre l'emploi de fenêtres à châssis métallique évidé. D'après le neuvième plan quinquennal (1996-2000), les économies d'énergie devraient avoir atteint 50 p. 100 à cette date. Certains ont proposé que les fenêtres en matière plastique soient installées dans 50 p. 100 des bâtiments résidentiels du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest de la Chine en l'an 2000.

Enfin, plusieurs services de construction chinois ont précisé que la fabrication des portes et des fenêtres est celle qui offre le plus de possibilités aux sociétés canadiennes désireuses d'investir dans des partenariats ou des coentreprises avec des fabricants locaux afin de desservir le marché local. Les représentants de cette industrie locale voient d'un bon œil la technologie des produits canadiens et sont convaincus que leur haute qualité et leurs propriétés énergétiques leur permettront d'obtenir de bons résultats sur les marchés locaux.

Produits du bois à valeur ajoutée

De façon traditionnelle, les immeubles à appartements chinois ont des poteaux remplis de briques. Au cours des dernières années, la superficie des forêts chinoises a beaucoup diminué et le bois est dorénavant considéré comme une ressource rare. Le gouvernement chinois n'a pas limité l'utilisation des charpentes en bois dans la construction des maisons, mais il favorise l'utilisation de matériaux de remplacement.

Alimentée par la croissance économique, la demande chinoise de produits du bois devrait augmenter. La remise en état des vieilles maisons, la construction de nouvelles résidences et la décoration intérieure sont des activités de plus en plus populaires. Les panneaux et les produits du bois importés destinés à diverses applications dans la construction, y compris l'ébénisterie, les armoires de cuisine, les murs et les planchers devraient bénéficier d'une hausse de la demande. Même si les prix des produits du bois importés sont plus élevés, leur durabilité et leur qualité justifient cet écart.

Le bois d'œuvre de feuillus se vend bien en Chine, et la demande pour les bois d'œuvre décoratifs, comme l'arbre de Manchourie et le bois blanc, devrait rester forte. Pour la décoration intérieure, les Chinois préfèrent un bois à grain visible, exempt de nœuds. La décoration intérieure en bois est considérée comme un symbole de luxe.

Maisons préfabriquées

On ne dispose que de peu d'informations sur ce secteur. Rares sont les entreprises canadiennes à avoir pénétré le marché chinois dans ce domaine. Certaines entreprises étrangères sont parvenues à vendre des maisons modulaires à charpente de bois dont les prix varient entre 100 000 $ et 120 000 $. On estime que 3 p. 100 seulement des Chinois peuvent se permettre ce genre d'achat mais, quand on tient compte de l'énorme population du pays, cela donne des débouchés très importants.

De plus, les Chinois préfèrent les structures en maçonnerie à celles en bois à cause de préjugés anciens et de croyances erronées quant aux propriétés ignifuges de ce matériau. On peut en déduire que les bâtiments préfabriqués en métal devraient offrir davantage de possibilités sur le marché chinois.

Rénovation et décoration intérieure

Le marché dans ce domaine touche la décoration des nouvelles habitations, la transformation des habitations d'État privatisées, la décoration des immeubles luxueux actuellement vacants, la transformation et la rénovation prévues des édifices vieillissants. Si la Chine compte de nombreux fabricants de matériaux de décoration intérieure, ces derniers ne disposent pas de technologies de fabrication avancées. Les exportateurs de produits de décoration de haute qualité fabriqués au Canada, comme les accessoires de salles de bain, les armoires de cuisine et les revêtements de sol, devraient trouver des possibilités sur le marché chinois.

Services de construction

Malgré le nombre élevé d'entreprises chinoises de conception, d'ingénierie et de conseils, la demande est forte pour les projets qui nécessitent des services importés de haute technologie et de haute qualité. Il semble que les domaines suivants présentent d'excellentes possibilités pour les fournisseurs canadiens de services de construction en Chine :

- la planification résidentielle (régionale, urbaine, district d'habitation);
- la supervision et l'ingénierie-conseil (il s'agit d'un nouveau domaine en croissance rapide en Chine);
- les conceptions architecturales;
- les conceptions intérieures (produits à utiliser à l'intérieur);
- l'évaluation des propriétés (nouveau domaine);

- l'assurance des propriétés (nouveau domaine);
- la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie;
- l'administration et la gestion des logements par les administrations municipales;
- les projets de conception préliminaire et de gestion de la construction des tours à bureaux et à appartements de luxe, des hôtels, des centres commerciaux, des centres d'exposition, des usines de transformation d'aliment, de divers types d'installations de fabrication;
- les programmes de formation à tous les domaines ci-dessus.

Les sociétés canadiennes constateront également que la Chine a besoin de perfectionner ses ressources humaines dans le secteur de la construction. Étant donné le développement de ce secteur et l'évolution rapide du milieu des affaires, on voit apparaître un besoin de plus en plus marqué pour les services d'enseignement et de formation afin de disposer de gestionnaires, d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers qualifiés dans le domaine de la construction.

Enfin, à la suite des récentes catastrophes survenues dans le domaine de la construction, le gouvernement est en train de resserrer les normes nationales, ce qui rend dès lors les produits étrangers plus compétitifs. Les principaux avantages concurrentiels des promoteurs étrangers tiennent à leurs compétences en contrôle de la qualité et en conception.

Les sociétés canadiennes ne doivent pas oublier que les entreprises étrangères qui veulent offrir des services d'ingénierie et de conseils en Chine ne sont plus soumises aux mêmes contraintes que par le passé. Auparavant, afin de protéger les entreprises de construction chinoises, le ministère de la Construction exigeait que les étrangers qui voulaient mettre sur pied des sociétés d'ingénierie, de promotion immobilière, de conseils en construction ou d'évaluation des coûts aient un partenaire chinois. Ces coentreprises étaient également incitées à répondre aux appels d'offres pour des contrats conjoints et des travaux de sous-traitance mais n'avaient pas le droit de présenter des soumissions sur la plupart des projets nationaux de construction. Elles n'avaient donc pas accès aux travaux préliminaires de conception qui devaient être approuvés par un institut de conception chinois. Elles ne pouvaient également participer qu'aux projets d'ingénierie-conseils qui étaient financés en totalité par des étrangers. Avec ces restrictions, les entreprises étrangères ne pouvaient donc faire concurrence que pour un pourcentage très faible des nombreux projets de construction chinois.

En avril 2000, le ministère de la Construction a autorisé les sociétés d'ingénierie, de conception et de conseils appartenant en totalité à des intérêts étrangers à offrir des services de consultation pour les projets de technologie de pointe et d'ingénierie environnementale. C'est ce qui explique que les entreprises étrangères d'architecture sont aujourd'hui de plus en plus présentes sur ce marché. Cela constituera un avantage pour les sociétés canadiennes offrant des services de construction en Chine.

Projets actuels et prévus

L'annonce de l'accession prochaine de la Chine à l'OMC a déclenché une nouvelle vague d'investissements, aussi bien chinois qu'étrangers. On s'attend à ce que ceux-ci provoquent l'apparition de nouveaux projets de construction, en particulier en ce qui concerne la construction de bâtiments commerciaux dans les capitales des provinces et des régions autonomes. Cela fera apparaître des possibilités importantes pour les fournisseurs canadiens de produits et de services de construction.

Les exportateurs désireux de prendre connaissance d'une liste complète des projets de construction en attente et en cours en Chine sont invités à visiter le site Web du réseau d'information SinoProject à **http://www.sinoprojects.com**. Ce site, qui a été officiellement lancé le 18 mai 2000, a été élaboré conjointement par la société canadienne AEA International Business Network, l'Association chinoise de l'industrie de la construction et le ministère du Commerce international et de la Coopération économique. Les sociétés canadiennes y trouveront des possibilités d'investir et de fournir de l'équipement et de la technologie à l'énorme secteur chinois de la construction.

Voici quelques exemples de projets de construction qui pourraient présenter des débouchés commerciaux pour les exportateurs canadiens de produits ou de services de construction.

Réalisation de centres commerciaux et de zones commerciales

Centre commercial Panda, province de Sichuan

La province de Sichuan envisage de construire le *Centre commercial Panda*, une installation moderne de 42 801 m^2 qui sera situé sur la rue Shuncheng, dans le centre-ville de Chengdu. Le montant total de ce projet est évalué à 450 millions de dollars ou 2,5 milliards de RMB). Ce centre comprendra des magasins, des points d'attrait touristique, des installations de détente et de loisirs, des restaurants, des résidences, des bureaux, des installations pour les activités culturelles, les conférences et les expositions. La Chengdu Panda Mall Co. Ltd. envisage de réaliser cette construction en utilisation les normes américaines et espère importer les matériaux et l'équipement nécessaires à la construction des divers bâtiments, y compris pour un parc sous-marin, des cinémas, des salles de jeux électroniques, un hôtel cinq étoiles, etc.

Voici une liste partielle des projets à réaliser :

- un parc sous-marin (8 000 m^2)
- un supermarché (13 400 m^2)
- une aire de restauration (1 800 m^2)

- un ensemble de commerces de marques connues (pour accueillir 200 franchises réputées)
- la nouvelle cité commerciale de Chengdu

Pour de plus amples informations, les entreprises peuvent s'adresser à :

Chengdu Panda Mall Co. Ltd.
No. 1606, Zhu Feng Hotel
Chengdu, Sichuan, P.R.C. 610015
Tél. : (86-28) 661-9614 ou (86-28) 676-1522
Téléc. :(86-28) 661-4493
Personne-ressource : Yang Jun, vice-président
Courriel : panda@mail.sc.cninfo.net

Zone de traitement des exportations de Tianzhu

Le gouvernement chinois a récemment approuvé la création de la zone de traitement des exportations de Tianzhu à Beijing. Celle-ci est située dans la zone industrielle Konggang de Beijing, un kilomètre à l'ouest de l'aéroport international. Plusieurs entrepôts et autres bâtiments y ont déjà été construits. Les autres installations comprendront des banques, des compagnies d'assurances, des immeubles à bureaux, des centres d'exposition et des installations de loisirs qui devraient être construites sous peu.

Centres touristiques

Centre touristique provincial de Xuejiadao (Shandong)

Un centre touristique de 15 à 30 millions de dollars est en cours de développement à Shandong. Ce projet, de niveau provincial, comprendra un ensemble complet et multifonctions pour touristes permettant de profiter du paysage et de s'adonner à la pêche sportive. Il va nécessiter la construction de plusieurs installations comme un restaurant central, un hôtel, un centre de conférences, un centre de sports aquatiques, un parc sous-marin, un village touristique, un centre de loisirs, une zone de niveau international pour la pratique de la pêche à la ligne, des villas et un parc en bordure du littoral.

Centre touristique Qigndao Laoshan Yangkou (Shandong)

Shandong envisage de développer le centre touristique *Yangkou*, ce qui devrait nécessiter la construction d'une villa, d'appartements en copropriété, d'hôtels ainsi que de vastes installations destinées aux loisirs. Il s'agira d'un centre de loisirs de niveau international bien intégré donnant accès à la montagne et à la mer tout en étant situé à proximité d'une grande ville. Le coût total du projet est évalué entre 30 et 70 millions de dollars.

Installations du service social pour personnes âgées

Un centre de soins pour personnes âgées, le premier de son genre, le Beijing Tai Yang Cheng (Cité du Soleil de Beijing) est en cours de construction et servira d'installation modèle pour les soins aux personnes âgées. Sa réalisation devrait être terminée à la fin de l'an 2000. Ce centre proposera aux personnes âgées des services d'hébergement, de soins médicaux, de loisirs, des centres commerciaux, etc. Il s'agit d'un projet pilote du gouvernement chinois pour répondre à la demande croissante et aux attentes de plus en plus élevées de services sociaux de ce type. On s'attend à voir construire un grand nombre de centres de soins pour personnes âgées de ce type dans toute la Chine.

Projets de bâtiments efficaces

Il se pourrait fort bien que les projets les plus importants et les plus attrayants pour les exportateurs canadiens de produits de construction en Chine concernent le développement des bâtiments efficaces au plan énergétique. Les compétences canadiennes soutiennent déjà un projet destiné à accroître la capacité de la Chine à gérer son environnement et à améliorer la qualité de l'air dans les édifices résidentiels et commerciaux, tout en réduisant la consommation d'énergie.

En 1996, la Chine a retenu le Canada comme principal partenaire pour la création du Centre de l'efficacité énergétique dans les bâtiments (CEEB). Ce projet d'une durée de six ans (1996-2002) est financé conjointement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère chinois de la Construction.

Parmi les activités de ce centre, plusieurs projets de démonstration seront réalisés dont un projet de rénovation à Harbin, une maison modèle à Tianjin, de l'aide technique en matière de conservation de la chaleur dans des projets à Harbin et à Changzhou et, plus tard, la participation à un projet de maisons en rangée à Beijing.

À ce jour, environ 20 produits canadiens – allant des murs, des portes et des fenêtres à l'équipement de chauffage et de ventilation, en passant par la technologie pour mesurer les entrées d'air et d'humidité – ont été retenus pour être utilisés en Chine.

En plus de collaborer à des projets de démonstration, les spécialistes chinois et canadiens de la conservation d'énergie s'efforceront d'atteindre ensemble les objectifs suivants :

- recrutement et formation de personnel administratif et technique;
- développement d'un système de gestion de l'information et de programmes incitatifs pour favoriser la conservation d'énergie; et
- rédaction de politiques, de règlements, de codes et de normes en matière d'efficacité énergétique.

Pour chaque projet ou chaque phase d'un projet, on envisage plusieurs types de coopération. Pour obtenir de plus amples informations, les entreprises peuvent s'adresser à l'Agence canadienne de développement international, Division de la Chine ou à l'Organisme canadien d'exécution pour le CEEB, Dessau Soprin Inc.[7].

Services de construction

La municipalité de Chongqing a récemment décidé d'ouvrir son marché de la construction à la participation étrangère afin de faire de la ville une métropole moderne disposant d'installations urbaines de pointe et d'un environnement agréable. Chongqing fait actuellement appel à des institutions réputées, nationales et étrangères, dans les domaines de la planification, de l'arpentage, de la conception, de la construction et de la supervision en lançant des appels d'offres publics pour obtenir des conceptions architecturales qui permettront d'accroître la réputation de paysages panoramiques et de rivières pittoresques de la région de Chongqing. La ville investira au total 40 milliards de dollars (240 milliards de RMB) dans 107 projets qui sont considérés comme prioritaires dans le développement de la Chine occidentale. Parmi ceux-ci, 50 sont déjà en cours de réalisation et les 57 autres débuteront à la fin de l'an 2000 ou en 2001. Chongqing s'est lancée dans des travaux de construction à grande échelle au cours des dernières années. Rien qu'en 1999, les investissements en construction y ont atteint 5,3 milliards de dollars (29,9 milliards de RMB).

CONCURRENCE

Compétences locales

Les fournisseurs canadiens de produits de construction sont confrontés à une concurrence intérieure très vive en Chine. Les produits de construction d'origine chinoise répondent aux besoins de base du marché. Toutefois, dans de nombreux cas, les matériaux de construction chinois ne satisfont pas aux exigences de construction modernes ni des consommateurs à revenus intermédiaires ou élevés. Les produits importés offrent donc des choix additionnels d'une meilleure qualité.

On compte environ 3 787 fabricants de matériaux de construction en Chine (dont quelques-uns sont énumérés à l'**Annexe C**). Rien qu'à Shanghai, il y a entre 50 000 et 70 000 commerçants de matériaux de construction, dont 1 700 sont des fabricants. Dans le Nord-Est, le secteur des matériaux de construction de la province de Liaoning regroupe près d'une centaine d'entreprises, grandes et intermédiaires. Le sous-secteur

[7] Pour savoir comment s'adresser aux principales organisations mentionnées dans ce rapport, se reporter à la section sur les **Contacts importants et les services de soutien**.

des fenêtres, des portes et du verre y est bien développé, mais la province cherche à accéder à de nouvelles technologies pour améliorer la qualité de ses produits.

La concurrence locale entre dans plusieurs catégories puisqu'il peut s'agir de sociétés d'État, le plus souvent assez importantes, de coopératives (taille moyenne), de sociétés privées ou quasi-privées ou de coentreprises (avec investissement étranger). Même si une part importante de la production nationale de produits de construction vient des sociétés d'État, on constate aujourd'hui qu'un nombre croissant de matériaux de construction sont produits par des entreprises implantées dans les régions rurales et les cantons. Les produits des sociétés d'État sont d'assez mauvaise qualité, comparativement aux produits importés. En règle générale, les coentreprises sino-étrangères fabriquent les matériaux de construction les plus perfectionnés, en utilisant des technologies de leurs partenaires étrangers. Elles font de plus en plus appel à des techniques de gestion et de fabrication modernes et à des technologies de pointe. Ces coentreprises sont les concurrents les plus sérieux des sociétés canadiennes qui cherchent à pénétrer ce marché.

Voici quelques-uns des principaux fabricants chinois de nouveaux matériaux de construction et de produits à heut rendement énergétique. Tout comme les sociétés d'État, ces entreprises bénéficient d'un appui important du gouvernement.

China New Building Materials Group

Ce groupe, qui est la plus importante entreprise chinoise de nouveaux matériaux de construction, fabrique de nombreux types de ces matériaux aussi bien destinés à la construction des murs qu'à l'isolation, à l'étanchéité et au scellement. Il possède des filiales en pleine propriété dans toute la Chine, deux instituts de conception et de recherche, une société de promotion immobilière et une autre de conseils.

Beixin Building Materials Group Co. Ltd.

Cette entreprise est une des principales filiales du China NBM Group. Sa production la plus importante est celle des planches de plâtre, puisqu'elle détient actuellement 50 p. 100 du marché chinois. En juin 1998, cette société a lancé la production d'un nouveau produit, des planches acoustiques de laine minérale. C'est une société ouverte qui prend de l'expansion en achetant d'autres entreprises.

Shanghai Huili Group Co.

Cette société d'État est un important fabricant de peinture intérieure et extérieure, de peinture spéciale, y compris les peintures assurant l'étanchéité et des produits chimiques destinés à la construction. La Commission d'État des sciences et le ministère de la Construction ont recommandé l'utilisation de ces produits pour les

projets de logements économiques. Elle est devenue un des principaux fabricants des produits chimiques les plus récents destinés à la construction.

Shenzhen Fangda Industrial Co. Ltd.

Cette société se consacre essentiellement à la conception et à la fabrication de parois, de portes et de fenêtres en verre, de placage décoratif, d'équipement de sécurité et de lutte contre l'incendie, de charpentes spéciales et d'autres matériaux de haute technologie, sans oublier les nouveaux matériaux de construction destinés aux logements commerciaux et résidentiels. C'est l'un des plus importants fabricants de parois en verre de Chine, qui produit à la fois des panneaux de verre coloré et d'alliages aluminium-verre. Elle détient 13 p. 100 du marché intérieur. SFIC Ltd. est la première entreprise de nouveaux matériaux de construction à avoir obtenu l'accréditation ISO 9001 en Chine.

Si la qualité d'un grand nombre de matériaux fabriqués localement est actuellement inférieure aux normes internationales, ceux-ci bénéficient par contre d'un avantage important en ce qui concerne leurs prix. En outre, poussées par la nécessité de réaliser des profits, les entreprises chinoises deviennent de plus en plus concurrentielles au fur et à mesure qu'elles bénéficient d'un meilleur accès à des fonds et qu'elles sont davantage axées sur le marché.

Le secteur chinois des matériaux de construction fabrique plus de 2 000 types de produits, y compris des matériaux de construction de type traditionnel et nouveau, les produits miniers non métalliques, les matériaux inorganiques non métalliques et d'autres produits de rénovation.

Les fenêtres à double vitrage en PVC, qui sont relativement nouvelles en Chine, sont fournies pour 60 p. 100 du marché par des coentreprises sino-allemandes implantées dans les grandes villes côtières. Le reste de la production nationale est absorbé par des imitateurs locaux. Certaines entreprises canadiennes sont parvenues à exporter des fenêtres en petites quantités, mais elles ont du mal à faire concurrence aux produits d'origine locale qui n'ont pas à acquitter de droit de douane.

L'un des domaines les plus développés du secteur chinois des matériaux de construction est celui de la céramique. La fabrication de celle-ci est une longue tradition dans le pays et elle a bénéficié récemment d'un nouvel élan puisque l'industrie espère produire 9,9 milliards morceaux de céramique d'ici la fin de l'an 2000. De plus, on a vu se mettre en place, à l'échelle nationale, un secteur industriel de la céramique solide et complet avec des instituts de recherche et de conception, des collèges et un nombre importants d'entreprises spécialisées dans la fabrication de céramique. Les principales entreprises chinoises de céramique sont situées à Tangshan et à Handan, dans la province de Hebei, dans le nord de la Chine, à Zibo, Yixing et Jingdezhen à Shandong, ainsi que dans les provinces de Jiangsu et de Jiangxi.

Au niveau régional, la ville de Wuhu dans la province d'Anhui est devenue un nouveau centre industriel spécialisé dans les matériaux de construction. Nombre des matériaux provenant de cette ville ont enregistré les volumes de ventes les plus importants en 1999. Des milliards de dollars ont été consacrés récemment à la mise en place d'une cité internationale des matériaux de construction à Wuhu. C'est ce qui a permis à cette ville de devenir la plus importante base de production, de ventes et d'innovation technologique dans le domaine des matériaux de construction en Chine.

Services de construction

À la différence d'autres pays en développement pour lesquels il y a une pénurie d'ingénieurs spécialisés en construction, la Chine dispose d'un système bien établi d'instituts de conception qui peuvent s'occuper de pratiquement tous les types de projets. Officiellement, on dénombre environ 2 000 instituts d'architecture et 30 000 architectes en Chine. La plupart des travaux d'architecture sont faits dans des instituts de conception et dans des conglomérats de construction. Si la qualité du travail n'atteint pas les normes mondiales, elle suffit souvent pour répondre aux besoins chinois et coûte beaucoup moins cher que les services assurés par les sociétés étrangères.

Cependant, les responsables gouvernementaux et le milieu chinois des affaires apprécient des conceptions architecturales plus sophistiquées et ils s'efforcent maintenant de plus en plus d'obtenir la participation d'étrangers, en particulier dans les domaines de la technologie de pointe et des idées en matière de conception.

Produits du bois

Il existe actuellement 7 713 entreprises de transformation du bois et 8 062 entreprises de production de bois artificiel (produisant notamment du bois artificiel, du contreplaqué, de panneaux de fibres et de panneaux en copeaux).

Les panneaux fabriqués en Chine comprennent des panneaux de contreplaqué, de particule et des panneaux de fibres de densité moyenne. Ceux de contreplaqué représentent plus de 40 p. 100 de toute la production. La Chine est également le plus important producteur d'Asie de panneaux de fibres de densité moyenne. Toutefois, la plupart des fabricants de ces panneaux sont des entreprises de taille moyenne ou petite ayant une capacité annuelle de production inférieure à 30 000 m^3 dans le cas de ces derniers. Ils utilisent un équipement âgé qui a besoin d'être mis à niveau.

Concurrence internationale

Les fabricants canadiens de matériaux de construction sont confrontés à une concurrence intense de la part de toute une gamme de sociétés étrangères provenant essentiellement du Japon, de Taïwan, d'Allemagne, d'Italie, de Hong Kong, de Corée,

des États-Unis, d'Australie, du Royaume-Uni et de France. D'après les données sur les importations, les Italiens et les Espagnols sont des exportateurs très importants de marbre, de pierre, de granite et de carreaux. Les Japonais, les Belges et les Taïwanais comptent parmi les plus importants fournisseurs de produits divers alors que les Japonais et les Allemands l'emportent dans le domaine des isolants.

En ce qui concerne les produits de construction à haut rendement énergétique, on constate un renforcement de la concurrence des exportateurs allemands (en particulier pour les fenêtres à double vitrage), japonais, européens, coréens, taïwanais et américains.

Quant aux systèmes d'immeubles intelligents, Hong Kong est l'un des principaux fournisseurs des produits et technologies utilisés dans ce domaine. Comtech, un intégrateur de systèmes basé à Hong Kong, a contribué activement à plusieurs projets importants d'édifices intelligents en Chine, comme la construction du nouveau siège de la Banque de Chine à Beijing et celle du siège de la Banque industrielle et commerciale de Chine de Beijing.

Le Canada fait aussi face à une vive concurrence sur le marché des produits de construction en bois. Les concurrents du Sud-Est asiatique sont l'Indonésie et la Malaisie, les deux principaux fournisseurs de produits de bois dur de la Chine, essentiellement des bois durs tropicaux. En ce qui concerne les espèces d'origine tempérée, la Russie, les États-Unis, Hong Kong, la Nouvelle-Zélande et plusieurs pays européens se battent pour une part de l'immense marché chinois. Les acheteurs individuels préfèrent les portes et les châssis de porte en bois importé, et ce sont les produits en provenance des États-Unis qui dominent le secteur.

Les maisons préfabriquées ne représentent qu'un tout petit marché en Chine et il n'y a que peu de sociétés étrangères à se lancer dans ce domaine. Ce sont avant tout des entreprises américaines et australiennes.

Le marché chinois des services de construction a été ouvert aux sociétés étrangères en 1993. En plus d'une décennie, les entreprises australiennes, américaines, japonaises, italiennes, coréennes, de Singapour, de Malaisie, de Hong Kong, de Macao, de Taïwan, de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni et de Finlande ont investi sur ce marché. Même si les sociétés d'ingénierie et de construction de Hong Kong et du Japon ont une longue tradition d'affaires en Chine en raison de leurs similitudes culturelles et de leur proximité géographique, on commence de plus en plus à apprécier en Chine les conceptions architecturales reflétant les influences d'autres pays. Après ceux de Hong Kong et du Japon, les architectes de Taïwan, des États-Unis et du Canada sont les principaux participants étrangers à ce marché.

De plus, à ce jour, plus de 5 000 entreprises immobilières étrangères, ou 20 p. 100 du total du pays, ont participé à des développements immobiliers en Chine. Les

investissements étrangers annuels dans le domaine immobilier sont maintenant évalués à plus de 700 millions de dollars (4 milliards de RMB).

Position du Canada

Le boom soutenu du secteur chinois de la construction fait apparaître des possibilités énormes sur le marché des produits de construction pour les entreprises canadiennes. Si de nombreuses sociétés canadiennes accordent à ce marché l'attention qu'il mérite, elles ne sont par contre qu'une poignée à y participer activement.

Si la Chine représente actuellement le quinzième marché en importance pour les exportations canadiennes de produits de construction, c'est néanmoins celui qui augmente le plus rapidement dans le domaine des produits destinés à l'habitation.

En ce qui concerne les matériaux de construction, les produits canadiens qui offrent les perspectives les plus intéressantes en Chine sont le verre feuilleté, les articles et les accessoires sanitaires, les châssis de fenêtre en plastique, les planchers de bois franc et les autres revêtements de sol, la quincaillerie de construction, les tapis et les enduits. Les matériaux de construction éconergétiques d'origine canadienne, y compris ceux assurant une isolation supérieure, les fenêtres à haut rendement, les matériaux de recouvrement de toiture, les parements extérieurs résistant au mauvais temps et les équipements de chauffage, de refroidissement et de ventilation de pointe – sont également très appréciés des Chinois, ce qui pousse les entreprises canadiennes à étudier ce marché.

Il faut cependant signaler qu'un grand nombre de sociétés chinoises n'ont pas approché d'entreprises canadiennes à cause des difficultés linguistiques que cela présente pour elles et du manque de connaissance des producteurs canadiens. Les produits canadiens sont peu connus et les entreprises chinoises se plaignent d'un manque d'information à propos des produits canadiens. De récents sondages ont par ailleurs indiqué que plus de 75 p. 100 des Chinois ne connaissent pas la qualité des produits étrangers.

De plus, il arrive très souvent que les produits importés soient nettement plus chers (30 à 40 p. 100 de plus) que les produits de remplacement fabriqués localement. Aussi, compte tenu des tarifs douaniers et des frais de transport, les entrepreneurs qui font attention aux prix se tournent souvent vers les produits de remplacement d'origine locale.

C'est ce qui explique que le domaine dans lequel les exportateurs canadiens devraient s'efforcer de faire concurrence est celui des exportations à valeur ajoutée. Il faut savoir également que des services comme les garanties à vie, les réparations ou les installations gratuites sont très appréciées des consommateurs chinois car ils obtiennent rarement ce niveau de services pour les produits fabriqués en Chine.

Le tableau 8 donne les chiffres des exportations canadiennes de certains produits de construction vers la Chine entre 1996 et 1999. Jusqu'à maintenant, le Canada a obtenu d'excellents résultats avec l'exportation des portes et des fenêtres en Chine. Au cours des dernières années, il est resté de façon constante le troisième plus important exportateur de portes et de fenêtres en plastique, et de châssis pour ces portes et ces fenêtres, vers la Chine. Les expéditions ont augmenté sensiblement entre 1996 et 1999, pour atteindre une valeur proche de 1,4 millions de dollars en 1999, soit 16 fois plus qu'en 1996.

Alors que les fabricants chinois et ceux des autres pays asiatiques remportent des succès dans le domaine des produits de construction de bas de gamme, les entreprises canadiennes se sont tournées vers une plus grande spécialisation avec des produits de haute qualité et à valeur ajoutée. C'est pourquoi on s'attend à ce que les exportations de matériaux de construction et de technologies canadiennes continuent à augmenter, mais les exportateurs qui réussiront le mieux sont ceux qui seront fortement spécialisés.

Tableau 8. Exportations canadiennes de certains produits de construction en Chine, 1996-1999

Produits de construction	1996 ($)	1997 ($)	1998 ($)	1999 ($)
Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en plastiques (code SH 392520)	77 636	36 415	1 375 476	1 350 560
Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en fer ou en acier (code SH 730830)	2 349 043	248 359	157 950	1 711 762
Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois (code SH 441810)	23 921	1 185	94 926	33 877
Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (code SH 761010)	690 384	1 671 388	647 375	46 811
Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois (code SH 441820)	436 000	569 018	435 648	519 947
Cloisons et panneaux préfabriqués pour bâtiments, en bois (code HS 441890)	349 434	375 595	1 145 019	535 273
Bardeaux (shingles), en bois (code SH 441850)	4 257	881	1 383	n/a
Panneaux pour parquets, y compris carreaux, en bois (code SH 441830)	280 801	14 168	71 404	133 502
Revêtements de sol, mur, plafond, etc., en polymères de chlorure de vinyle (code SH 391810)	210 084	124 483	23 667	68 180
Articles d'isolants thermiques/sonores en matières minérales, sauf l'amiante-ciment (code SH 680690)	441 775	2 749	4 473	958
Bâtiments préfabriqués [1]	7 536 220	6 802 817	4 383 656	3 390 288
Produits de peinture [2]	4 435 828	1 935 271	4 284 754	6 579 887
Tapis (code SH 57[3])	608 100	816 920	169 812	402 324

Produits de construction	1996 ($)	1997 ($)	1998 ($)	1999 ($)

[1] Comprend : Code SH 681091 – Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil en ciment, béton, etc.
Code SH 730890 – Constructions et parties de construction en F/A (autre que construction préfabriquée no 94.06)
Code SH 761090 – Construction et parties de const., p. ex. tôle, barre, etc., sauf pr const. préf.
Code SH 940600 – Constructions préfabriquées

[2] Comprend : Code SH 320810 – Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés dans un milieu non aqueux
Code SH 320910 – Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés dans un milieu aqueux
Code SH 321000 – Autres peintures et vernis
Code SH 321290 – Pigment pour peintures, teintures, etc.
Code SH 321410 – Mastics, enduits utilisés en peinture

[3] Comprend : Codes SH 57010, 570190, 570210, 5470220, 570231, 570232, 570239, 570241, 570242, 570249, 570251, 570252, 570259, 570291, 570292, 570299, 570310, 570320, 570330, 570390, 570410, 570490, 570500.

Source : TradeStat, 2000

Services de construction

Il est difficile d'évaluer la part de marché des entreprises canadiennes de services de construction travaillant actuellement en Chine parce que, dans de nombreux cas, cette information est confidentielle.

Il est toutefois juste de dire qu'au cours des dernières années, les fournisseurs de services canadiens de construction, comme les ingénieurs et les architectes, ont obtenu un accès accru au marché chinois et ont bénéficié de relations relativement plus coopératives et plus ouvertes avec le gouvernement chinois que par le passé. Ces professions ont travaillé sur le marché chinois essentiellement dans le cadre de coentreprises. Toutefois, la Chine continue à limiter les activités des sociétés de services étrangères en imposant des restrictions sur les endroits où ces entreprises peuvent travailler et sur le nombre de sociétés étrangères actives, en imposant une réglementation, y compris des obligations de permis qui reviennent à pratiquer une forme de discrimination contre les sociétés étrangères de services. Le Canada travaille, dans le cadre du processus d'accession de la Chine à l'OMC, à modérer ou à éliminer ces entraves. Dans le cours des négociations bilatérales sur l'accession à l'OMC, le Canada a réussi à obtenir des engagements du gouvernement chinois à modérer ou éliminer ces entraves quand la Chine aura adhéré à l'OMC, en particulier dans le secteur des finances, des télécommunications et des services professionnels, comme les services d'ingénierie dans le domaine de la construction et d'architecture.

Avantage concurrentiel attribuable aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada

Le Programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international

Depuis 1982, le Programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international (PCI-ACDI) encourage activement la participation du Canada au développement socio-économique de la Chine. Le PCI-ACDI offre des services de partage des coûts, pour l'exécution d'études de faisabilité, le développement de projets et la mise à exécution de projets, aux entreprises qui songent à investir en Chine à la faveur d'accords de coentreprise ou au moyen de filiales en participation exclusive. Les intérêts du PCI-ACDI portent essentiellement sur des projets susceptibles d'avoir une incidence sociale, comme la construction de logements à coûts faibles ou moyens.

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) offre aux exportateurs canadiens des possibilités de financement ainsi que des assurances. En outre, elle peut fournir une assurance couvrant les transactions importantes assujetties à des modalités établies par l'acheteur. La SEE préfère fournir une assistance sous la forme de lettres de crédit ou de crédit ou garantie bancaire. L'aide financière est accordée au cas par cas.

Corporation commerciale canadienne

La Corporation commerciale canadienne (CCC) donne aux entreprises canadiennes l'accès au financement et à de meilleures conditions de remboursement grâce au Programme de paiements progressifs (PPP). Le PPP a été élaboré à la faveur d'un partenariat entre les grandes institutions financières canadiennes et la CCC. Il permet à la banque de l'exportateur d'ouvrir en faveur de l'exportateur une ligne de crédit pour un projet en particulier, dans la mesure où la CCC approuve le projet et dans la mesure où l'exportateur est en mesure de l'exécuter. La CCC agira aussi comme entrepreneur principal au nom de petites et moyennes entreprises canadiennes, conférant ainsi à ces entreprises une meilleure crédibilité et un meilleur avantage concurrentiel.

Programme de développement des marchés d'exportation

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) aide les entreprises canadiennes à prendre pied sur de nouveaux marchés en partageant les coûts d'activités qu'une entreprise ne pourrait pas ou ne voudrait pas en général entreprendre seule, ce qui permet de réduire les risques que comporte l'entrée sur un marché étranger. Les activités admissibles comprennent les visites sur place, les

expositions interprofessionnelles, les visites d'acheteurs, les essais de produits pour certification commerciale, les frais juridiques des accords internationaux de mise en marché, les frais de déplacement des stagiaires de l'entreprise à l'étranger, les frais de démonstration du produit, les documents promotionnels et autres frais nécessaires pour exécuter un plan de développement du marché. Les frais des activités sont supportés à parts égales, selon une formule préalablement approuvée.

La contribution remboursable du PDME va de 5 000 $ à un maximum de 50 000 $. La préférence est accordée aux entreprises qui comptent moins de 100 employés si l'entreprise est dans le secteur manufacturier, et aux entreprises qui comptent moins de 50 employés si l'entreprise est dans le secteur des services, ou aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre 250 000 $ et 10 millions de dollars. Les autres volets du programme concernent la préparation d'un appel d'offres international (adjudications de projets d'équipement) et, pour les associations professionnelles, le développement d'activités internationales de mise en marché pour leurs membres. Pour plus de renseignements, voir le site Web http://www.infoexport.gc.ca/pemd-f.asp ou composer le 1-888-811-1119.

WIN Exports

WIN Exports, une base de données des exportateurs canadiens et de leurs compétences, est utilisée par les délégués commerciaux à travers le monde et par les partenaires d'Équipe Canada Inc. au Canada pour combiner des fournisseurs canadiens avec des clients étrangers possibles, et pour partager l'information sur les événements commerciaux. Pour inscrire votre entreprise dans cette base de données ou pour plus de renseignements, voir le site Web http://www.infoexport.gc.ca/winexports/menu-f.asp ou composer le 1-888-811-1119.

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ

Le groupe le plus important de clients du secteur privé pour les produits de construction est constitué des propriétaires de propriétés commerciales, des promoteurs de projets divers et des promoteurs immobiliers étrangers, affiliés à des sociétés chinoises. (Voir l'**Annexe D** pour consulter une liste de certaines entreprises et de certains promoteurs immobiliers.)

Les clients finaux du secteur privé représentent un petit groupe, mais dont la proportion augmente, du marché de la construction et des produits de construction. (Voir l'**Annexe E** pour consulter une liste des entreprises de construction chinoises.) Par le passé, il n'y avait pas d'entrepreneurs privés en Chine. Les sociétés d'État entreprenaient la plupart des constructions. Aujourd'hui, certaines sociétés d'ingénierie de construction privées, auparavant de petits entrepreneurs qui se spécialisaient dans les bâtiments résidentiels et commerciaux, les hôtels et l'immobilier, ont le droit de faire

concurrence avec les grandes sociétés d'État de construction. La plupart trouve cependant cela trop difficile à cause de leur taille relativement petite. Afin de réduire les coûts, ils utilisent le plus souvent des produits locaux et des produits importés de qualité inférieure. Enfin, il y a les nouvelles familles et les nouveaux particuliers aisés qui peuvent se permettre d'acheter des appartements.

Comme les produits importés sont relativement plus coûteux parce qu'ils sont davantage taxés, que les coûts de distribution sont plus élevés et que les coûts de la main-d'œuvre sont plus faibles en Chine, les clients chinois ont tendance à acheter des produits d'origine locale, y compris des produits de coentreprise, qui sont en moyenne de 20 à 40 p. 100 moins cher mais aussi sophistiqués que les produits importés. La plupart des utilisateurs finaux préfèrent acheter des matériaux semi-ouvrés qu'ils finissent eux-mêmes afin de réduire les coûts et de ne pas avoir de problème d'assemblage. Les projets réalisés au moyen d'investissements étrangers comme les hôtels, les logements et les espaces à bureaux haut de gamme, et les villas de luxe, font le plus souvent appel à des pourcentages plus élevés de matériaux importés car les produits d'origine locale sont en général de moins bonne qualité.

Les listes de prix, la qualité, la conception et le service après-vente des entrepreneurs, des architectes et des promoteurs immobiliers sont les principaux facteurs présidant à la sélection des matériaux de construction.

Dans le domaine des services de construction, les clients chinois ne sont pas encore habitués à faire appel à des conseillers étrangers. Comme ceux-ci facturent des honoraires plus élevés, leurs services sont le plus souvent réservés aux projets financés par l'étranger. En résumé, les fournisseurs de services étrangers ne font donc pas concurrence aux prestataires de services chinois dans le cas des projets réalisés avec des capitaux chinois.

Supermarchés de matériaux de construction

De façon traditionnelle, la plupart des matériaux de construction étaient vendus dans des centaines de milliers de petits ateliers qui, le plus souvent, ne proposent qu'une sélection limitée de produits, en petites quantités, et qui ne se spécialisent que dans quelques articles. Rien qu'à Beijing, Tianjin et Shanghai, on dénombre 17 000 magasins du genre. Cette profusion, qui traduit seulement un réseau de distribution déficient, a constitué un défi difficile à résoudre pour les exportateurs étrangers cherchant à pénétrer de façon efficace le marché.

Par contre, au cours des dernières années, la Chine a vu apparaître un certain nombre de supermarchés pour matériaux de construction, très comparables à la chaîne Home Depot en Amérique du Nord. On peut citer, dans cette catégorie, Jui Bai Home Centre, Hao Mei Jia Home Centre, Dongfang JiaRMB Homecentre et B&Q (une entreprise à capitaux britanniques). L'apparition de ces supermarchés est un élément prometteur

pour les exportateurs de produits de construction, parce que ceux-ci comportent des comptoirs de vente modernes pour une vaste gamme de matériaux de construction.

CLIENTS DU SECTEUR PUBLIC

En Chine, les plus importants clients pour les produits et les services de construction sont les gouvernements locaux, qui exercent le contrôle sur les projets d'infrastructure et tous les grands projets de leurs juridictions. Les principaux déterminants de la décision sont le prix et la qualité, la nationalité des produits et la connaissance qu'ils en ont.

Organisations gouvernementales

Le marché chinois est de plus en plus décentralisé alors que la plupart des entreprises se traitent au niveau provincial ou régional. Cependant, les autorités centrales continuent à exercer un contrôle sur les grands contrats de montants très élevés.

Le ministère de la Construction formule les principes, les politiques et promulgue la réglementation pour les grands travaux, les constructions urbaines, de villages et de cantons, pour les secteurs de la construction et de l'immobilier et pour l'ingénierie municipale. Il élabore aussi des stratégies de développement, des politiques industrielles, des modèles de réforme, des plans à moyen et à long terme et des directives pour les mettre en œuvre. Tout entrepreneur étranger désirant pénétrer le secteur chinois de la construction doit obtenir à la fois l'approbation du ministère de la Construction et des municipalités concernées.

Il faut signaler que le ministère de la Construction a décidé récemment d'autoriser les sociétés de conception et de conseils financées uniquement par des capitaux étrangers à offrir leurs services dans le cas de quelques projets spéciaux d'ingénierie sur le territoire chinois. Ces entreprises ne sont toutefois pas autorisées à offrir leurs services dans le cadre de conception spéciale pour des systèmes intégrés d'architecture intelligente, de décoration architecturale et de conception environnementale.

De la même façon, le gouvernement municipal de Beijing a récemment annoncé que la capitale ouvrira davantage son marché de la construction. Dorénavant, les entrepreneurs de tous les grands projets de construction seront sélectionnés au moyen d'appels d'offres internationaux. Cela touchera les domaines de l'arpentage, de la planification, de la conception, de l'inspection des travaux et de l'achat des principaux matériaux et de l'équipement. Certains de ces domaines, comme la planification et l'inspection du travail, étaient auparavant interdits aux entreprises à participation étrangère.

Règles relatives aux marchés publics

Le processus gouvernemental de prestation des marchés est un processus décentralisé dans le cadre duquel chaque ministère ou organisme gouvernemental définit ses propres directives en matière d'approvisionnement. En règle générale, les affaires avec le gouvernement chinois se traitent par l'intermédiaire de sociétés d'État ou contrôlées par l'État, rattachées à un ministère donné. Il arrive souvent que les modalités d'achat du gouvernement chinois ne respectent pas les usages des appels d'offres libres et concurrentiels. Dans la plupart des cas, ces modalités ne sont pas transparentes. Pour pratiquement tous les projets de construction réalisés en Chine, les achats sont soumis à des approbations venant d'au moins un quand ce n'est pas de plusieurs niveaux de gouvernement.

Comme dans de nombreux pays en développement, il y a deux types d'approvisionnement en Chine :

- les achats financés par la Banque mondiale ou d'autres organismes internationaux (p. ex. la Banque asiatique de développement);
- les achats financés par le gouvernement chinois.

La Chine continue à protéger ses fournisseurs intérieurs, en accordant souvent un traitement préférentiel aux soumissionnaires chinois dans le cadre des appels d'offres ouverts. Le gouvernement chinois exige également fréquemment que les fournisseurs étrangers faisant des propositions pour des contrats locaux intègrent un élément national à leur offre (p. ex., au moyen d'investissement, de transfert de technologie ou de concessions de contrepartie). En règle générale, les contrats d'une valeur supérieure à 148 000 $ font l'objet d'appels d'offres publics. Normalement, les fournisseurs étrangers ne sont pas autorisés à faire des soumissions sur les contrats d'achat locaux.

Dans le cas des services de construction, c'est le plus souvent le promoteur immobilier qui procède aux achats, conjointement avec les architectes et les entreprises de construction. Les sociétés basées à Hong Kong, Macao et Taïwan sont les plus actives dans le cadre des projets chinois financés par l'étranger.

Nouvelle législation chinoise nationale sur les appels d'offres dans le domaine de la construction

Au cours des dernières années, le gouvernement chinois a accru ses efforts pour lutter contre la corruption dans le secteur de la construction en encourageant les appels d'offres ouverts afin d'éviter le travail au noir. Depuis le 1er janvier 2000, la Chine a réglementé son système d'appels d'offres en adoptant la nouvelle Loi nationale sur les appels d'offres qui s'applique à la fois aux soumissionnaires chinois et étrangers. Le texte de cette nouvelle loi a été connu le 30 août 1999 et elle est entrée en vigueur au

début de l'année, afin de réglementer les achats dans le cadre des projets et de minimiser la corruption. Comme il s'agit de la première loi touchant le processus d'appels d'offres au niveau de l'État, elle est perçue comme un jalon du passage d'un système d'économie planifiée à un système axé sur le marché en Chine.

Les principales dispositions de la Loi sur les appels d'offres qui s'appliquent à la fois aux promoteurs immobiliers et aux entrepreneurs chinois et étrangers sont les suivantes :

- Les processus d'appels d'offres ouverts et concurrentiels sont obligatoires pour l'attribution de contrats d'infrastructure et d'autres projets financés en tout ou en partie par l'étranger.

- Les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs étrangers qui veulent participer à des projets en Chine doivent d'abord obtenir une qualification préalable dans le domaine des projets, alors que les entrepreneurs étrangers doivent obtenir un certificat de qualification valide pour cinq ans.

- Les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs étrangers qualifiés sont autorisés à faire des soumissions dans le cadre des projets financés en tout ou en partie par des étrangers. Dans le cas des projets financés par des fonds chinois, les étrangers ne peuvent toutefois faire des soumissions que dans le cadre de coentreprises avec des entreprises locales.

D'après la Loi sur les appels d'offres, les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs étrangers qualifiés peuvent faire des soumissions pour les projets suivants :

- projets dans lesquels des étrangers investissent directement (organisations, gouvernements, particuliers, etc.);

- projets financés au moyen de prêts consentis en totalité par les IFI qui imposent des appels d'offres concurrentiels et ouverts;

- projets financés par une coentreprise entre des investisseurs chinois et étrangers, quand les entrepreneurs chinois ne sont pas en mesure de réaliser le travail par eux-mêmes pour des raisons de technologie;

- projets financés par des entités locales quand les entrepreneurs locaux ne sont pas en mesure de les réaliser seuls[8];

[8] En présentant des soumissions dans le cadre de projets relevant de cette catégorie, les étrangers doivent constituer une coentreprise avec un entrepreneur local, sous réserve de l'approbation des responsables administratifs de la construction au niveau central ou provincial.

- tous les projets d'infrastructure s'inscrivant dans le cadre du modèle construction-exploitation-transfert (CET)[9].

De plus, le gouvernement chinois incite fortement les grands entrepreneurs locaux à constituer des coentreprises avec des entrepreneurs étrangers afin de présenter des soumissions pour tous les projets internationaux et locaux.

C'est ce qui explique que, dorénavant, tous les projets de construction à grande échelle réalisés en Chine sont attribués au moyen d'appels d'offres internationaux et concurrentiels, les entreprises de construction chinoises et étrangères bénéficiant du même traitement. En réalité, le nombre de cas de corruption dans le secteur de la construction continue à diminuer. En 1998, les responsables ont découvert 1 052 cas de ce type, contre 4 076 en 1995.

LOGISTIQUE DU MARCHÉ

Circuits de distribution

Ventes directes

Les entreprises étrangères n'ont pas le droit de faire directement du commerce en Chine, sauf pour la commercialisation directe de marchandises qu'elles fabriquent dans le pays. C'est pourquoi les exportateurs canadiens qui veulent accéder au marché chinois doivent le faire en recourant aux services d'un agent ou d'un distributeur chinois, dans le cadre d'un accord de coentreprise avec des partenaires chinois, ou en ouvrant eux-mêmes sur place des entreprises.

Distributeurs et grossistes

La distribution est confrontée à de nombreux défis en Chine. Même si l'économie de ce pays se rapproche maintenant de l'économie de marché, un grand nombre de distributeurs et de grossistes n'ont pas encore l'habitude de répondre à la demande avec une offre suffisante. Cela explique que les fournisseurs canadiens doivent collaborer étroitement avec le distributeur local dans la gestion des approvisionnements pour s'assurer que les produits sont toujours accessibles aux consommateurs au niveau du détail.

[9] Depuis la fin de 1996, les projets de type CET n'ont été accordés à des promoteurs immobiliers étrangers qu'à la suite d'appels d'offres concurrentiels, alors qu'auparavant ils découlaient de négociations directes.

De plus, en Chine, un grand nombre de distributeurs exigent des droits de distribution exclusifs dans un vaste territoire. Toutefois, comme le marché chinois est décomposé en régions très différentes, il est difficile de pousser ces relations au-delà d'une certaine distance. Quand une entreprise canadienne a décidé de cibler plusieurs régions du marché chinois, elle devra donc collaborer avec un distributeur différent dans chacune des régions ciblées. En règle générale, un bon distributeur dans une région a instauré des relations solides avec les autorités locales. (Voir l'**Annexe F** pour une liste de distributeurs et de détaillants chinois.)

Une autre voie à emprunter pour importer des marchandises en Chine est de passer par des importateurs installés à Hong Kong. C'est une solution populaire chez les exportateurs, parce que ces importateurs connaissent bien le marché chinois, en particulier les régions côtières comme celles de Guangzhou et de Shanghai, et qu'ils ont de bonnes relations. Quand le marché chinois a commencé à mettre en œuvre la politique de la porte ouverte au début des années 1980, ce fut une des seules voies que les produits étrangers pouvaient emprunter pour accéder au marché continental de la Chine.

Agents et représentants

Les agents sont de plus en plus actifs sur le marché chinois des produits de construction. Étant donné la taille et la diversité du pays, comme dans le cas des distributeurs, les agents ne travaillent pas à l'échelle nationale. Les exportateurs devront donc faire appel aux services de plusieurs agents pour couvrir diverses régions géographiques. Il faut faire la distinction entre au moins cinq grandes régions de Chine en ce qui concerne les agents et les distributeurs. Ces régions sont le Sud (Guangzhou), l'Est (Shanghai), la région de Beijing-Tianjin, le centre de la Chine et le Nord-Est de la Chine.

Sinon, les exportateurs peuvent envisager d'inscrire un bureau de représentation en Chine pour créer eux-mêmes leur réseau d'agents et promouvoir leurs propres produits de l'intérieur. Les bureaux de représentation sont relativement faciles à mettre en place, mais la loi les cantonne aux activités de liaison. Ils ne peuvent pas signer de contrats de ventes, facturer directement les clients ou fournir des pièces ou un service après-vente aux clients. Les avantages de disposer d'un bureau local de représentation sont toutefois nombreux. Les entreprises peuvent, grâce à eux, trouver plus rapidement des possibilités d'affaires, instaurer des contacts d'affaires utiles, travailler étroitement avec les distributeurs locaux, prendre de l'expansion rapidement dans d'autres régions quand un marché arrive à maturité et s'adapter rapidement aux changements du marché. Tous ces éléments sont essentiels pour la réussite d'une entreprise sur le marché chinois.

L'ambassade du Canada, les consulats généraux et consulats situés en Chine reçoivent régulièrement des renseignements sur les projets à venir. Nombre de ces

possibilités sont limitées dans le temps et les sociétés canadiennes qui sont déjà implantées sur le marché bénéficient d'un avantage marqué. Il est donc vivement recommandé aux entreprises canadiennes de se doter d'une présence en Chine en y ouvrant un bureau de représentation ou en y choisissant un agent.

Les entreprises canadiennes sont invitées à s'adresser à l'ambassade du Canada à Beijing, aux consulats généraux de Shanghai et de Guangzhou ou au consulat de Chongqing pour obtenir une liste des distributeurs et d'agents fiables et autorisés de produits de construction dans leurs régions respectives.

Coentreprises et fabrication sur place

Si la plupart des entreprises canadiennes choisissent l'exportation directe pour la plupart de leurs matériaux de construction, la solution la plus rentable à long terme sera toutefois de les fabriquer localement, avec l'aide d'un partenaire chinois. La plupart des entreprises estiment également qu'il faut se doter d'une présence sur le marché chinois pour avoir des chances d'emporter des marchés ou de participer à des projets en cours.

La mise en place d'une coentreprise offre beaucoup d'avantages aux fabricants et aux fournisseurs de services canadiens. En Chine, les affaires sont très largement influencées par la culture et les coentreprises permettent d'instaurer de bonnes relations personnelles qui sont essentielles pour la réussite. Le partenaire chinois permet de plus de mettre en place des liens précieux avec les représentants gouvernementaux et locaux.

Les consommateurs chinois font souvent preuve de prédilection pour les produits des coentreprises sino-étrangères parce qu'ils estiment que ceux-ci sont de meilleure qualité que les produits chinois, plus facile à commander et à recevoir. Comme dans d'autres secteurs d'activité, les dirigeants chinois favorisent activement les coentreprises pour attirer les investissements étrangers et faciliter les transferts de technologie afin d'accroître la qualité des matériaux de construction fabriqués localement. C'est ainsi que, pour améliorer le niveau du secteur des matériaux de construction et en faire un des piliers de l'industrie dans la région de Shanghai, le gouvernement municipal a fait énergiquement la promotion des transferts de technologie et des coentreprises, ou même des projets en pleine propriété dans ce secteur. Les fabricants canadiens devraient tenir compte de ces politiques quand ils élaborent leurs stratégies pour obtenir une part durable plus importante du marché chinois. Le bureau de Shanghai du secteur des matériaux de construction a une bonne connaissance du milieu actuel des affaires et indiquera volontiers les usines qui, à son avis, offrent les meilleures possibilités de coentreprises réussies.

Dans le cas des prestataires de services de construction, les Chinois s'intéressent tout spécialement à ce que le ministère de la Construction appelle les « échanges de

technologie » dans le cadre desquels les partenaires des coentreprises échangent leurs compétences. Généralement, cependant, il s'agit plutôt d'un échange à sens unique où c'est la société canadienne qui fournit des technologies de pointe. Mais même si le partenaire chinois n'est peut-être pas en mesure d'apporter une aide technologique, il demeure toutefois indispensable pour aider la coentreprise à décrocher des contrats, pour s'y retrouver parmi les codes chinois de la construction, les règlements et et les nombreuses exigences gouvernementales.

La coentreprise semble être la formule la plus rentable, mais elle exige de la patience et un financement adéquat. Le plus important est de trouver un bon partenaire sur place qui soit en prise avec l'industrie. Les cadres sur place sont en mesure d'évaluer en permanence la demande du marché et de s'y ajuster, ce qui constitue un avantage déterminant. Les coentreprises spécialisées dans les technologies de pointe, qui possèdent une compétence de gestion de première classe et ont une connaissance dans la fabrication et dans les programmes de formation sont fort bien vues par les gouvernements locaux. Les coentreprises ont la réputation de produire des articles de la même qualité que ceux qui sont importés, mais à des prix comparables aux produits locaux. En outre, ces produits ne sont pas affligés par des retards de livraison, contrairement aux articles importés.

Un nombre croissant d'entreprises appartenant en totalité à des intérêts étrangers s'implantent en Chine au fur et à mesure que la réglementation qui s'y applique s'adoucit et que ces sociétés étrangères veulent exercer un contrôle total sur leurs activités. Le pourcentage des entreprises appartenant en totalité à des intérêts étrangers et implantées en Chine est passé de 30 p. 100 en 1992 à près de 60 p. 100 en 1998. Même si celles-ci sont, assez souvent, moins bienvenues dans les régions les moins développées de la Chine, les villes côtières développées, comme Shanghai, et les responsables gouvernementaux, les accueillent volontiers.

Facteurs à considérer pour accéder au marché

Pratiques commerciales proposées

Les possibilités d'exportation qui s'offrent aux constructeurs canadiens et aux fabricants de produits de construction abondent en Chine, mais pour réussir sur ce marché, il faut faire preuve de beaucoup de patience et de persistance. Les entreprises canadiennes doivent se rendre compte qu'il est complexe de pénétrer le marché chinois et elles doivent se familiariser avec les méthodes commerciales et les règlements régissant l'importation ou les coentreprises. Les entreprises doivent disposer des ressources nécessaires pour pénétrer les marchés et ne devraient pas sous-estimer l'importance des études de marché, de la souplesse ainsi que des ressources humaines et financières. Les entreprises canadiennes devraient faire partie des délégations commerciales en Chine et profiter des contacts du gouvernement. Les visites en Chine sont très importantes pour prendre le pouls des marchés. En outre, il convient de cibler

des segments particuliers, parce que le marché chinois n'est pas homogène. Les données commerciales ne sont pas fiables, quand elles ne sont pas simplement inexistantes.

On conseille également aux sociétés canadiennes de participer à des projets très visibles afin de se faire connaître sur le marché et d'acquérir une réputation. Les marchés provinciaux peuvent également se révéler plus faciles à gérer pour les sociétés canadiennes qui cherchent à trouver un marché local qui leur permettra ensuite de prendre de l'expansion en Chine. La réputation et la fiabilité sont deux éléments très importants sur le marché chinois.

De plus, comme les architectes chinois ignorent souvent comment utiliser les matériaux étrangers, les fournisseurs canadiens de services devraient s'adresser aux instituts de conception pour familiariser les principaux intervenants du marché à leurs produits. La publicité et la promotion des produits auprès des associations industrielles locales, des architectes, des promoteurs et des distributeurs ne peuvent que permettre de mieux faire connaître les produits étrangers. La constitution de réseaux avec d'autres sociétés canadiennes offrant des produits et des services complémentaires peut permettre de mettre en place une approche plus efficace et plus coordonnée pour commercialiser des produits en Chine.

Stratégies de commercialisation et de promotion

La réussite d'un produit étranger sur le marché chinois nécessite des efforts de commercialisation importants. La concurrence est féroce et les consommateurs chinois ne se sentent à l'aise que quand ils connaissent une marque. Dans le cas des nouveaux produits arrivant sur le produit, la publicité seule ne suffit pas toujours.

Les sociétés canadiennes doivent réaliser que les démonstrations de produits et les programmes de formation sont deux éléments extrêmement importants car les architectes et les concepteurs connaissent mal les nouveaux produits. Il faut également tenir compte du peu de compétence des travailleurs de la construction. Les produits faciles à installer sont ceux qui percent le mieux. Les fabricants canadiens doivent donc être prêts à organiser des séminaires techniques pour aider les acheteurs à mieux comprendre la nature et l'utilisation de leurs produits et pour les différencier de ceux de la concurrence chinoise et étrangère. Il faut donc offrir un service après-vente afin d'accoutumer les Chinois aux produits étrangers pour que l'acheteur soit satisfait et que les clients potentiels passent outre leurs craintes d'utiliser les produits incorrectement. C'est l'occasion, au besoin, de justifier les prix plus élevés et de faire la promotion des caractéristiques distinctives, du service après vente, de la formation, de la qualité plus élevée et des économies à long terme que le produit permet de réaliser.

Les supports traditionnels de publicité comme la télévision, la radio ou les journaux sont très coûteux mais ce sont ceux qui permettent la plus grande visibilité auprès des

consommateurs. Il y a également un certain nombre de magazines consacrés à la décoration intérieure qui visent des groupes précis de lecteurs ou de consommateurs éventuels. Les articles qui expliquent et donnent des faits sur les nouveaux produits constituent également des outils de publicité efficaces.

Enfin, on recommande fortement aux entreprises canadiennes de participer aux salons commerciaux, régionaux ou nationaux, de produits ou de métiers de la construction. Ceux-ci constituent d'excellents moyens de se faire connaître et d'étudier la concurrence sur le marché.

Canada Wood Bureau

Une autre solution pour les fabricants canadiens de produits du bois est de commercialiser leurs produits de construction en Chine avec l'aide du *Canada Wood Bureau*, qui a ouvert un bureau à Shanghai en janvier 2000. Cet organisme représente des sociétés canadiennes adhérant aux deux plus importantes associations de produits du bois au Canada – la BC Wood Specialties Group et le Bureau de promotion des produits forestiers du Québec (BPPFQ). Le Bureau que cet organisme a ouvert à Shanghai cherche activement des acheteurs chinois pour les produits canadiens. Il s'efforce actuellement d'ouvrir une salle d'exposition pour les produits canadiens. Les deux associations accueillent volontiers les nouveaux membres.

Règles de l'art

Les sociétés canadiennes devraient garder à l'esprit que tout investissement en Chine nécessite des négociations longues et détaillées qui font le plus souvent apparaître des exigences importantes en matière de transfert de technologie. D'après une société canadienne de produits et de services de construction implantée en Chine, on exige en général un « engagement financier et de gestion d'au moins trois ans pour permettre à un projet de décoller. Si un investisseur étranger éventuel n'est pas prêt à prendre ce type d'engagement, il est probable qu'il échouera »[10]. Les entreprises canadiennes devraient donc étudier tous les volets d'un investissement éventuel avec soin et

[10] Adrian Kuypers, de Innovative Board Technologies Inc. (IBT), implanté à Cambridge, en Ontario. IBT a réussi à vendre des produits et des services de construction en Chine. La société y a installé plusieurs usines et a mis sur pied plusieurs coentreprises avec des sociétés chinoises à Shanghai, dans la province de Fujian et dans la province de Guangxi, afin de produire des panneaux de fibres de densité moyenne, des panneaux de particules de bois et des panneaux moulés de porte décorative destinés au secteur de la construction. L'entreprise propose également des services de développement de projet, de faisabilité du marché et d'études stratégiques, de préparation de plan d'affaires, de financement de projet, de services d'ingénierie et de construction, de gestion des opérations, de commercialisation et de distribution des produits et de formation. Source : http://www.ccbc.com/c_success.html

n'engager leurs ressources qu'avec précaution et en comprenant bien les répercussions de la politique et de la législation chinoises en matière d'investissement.

Zones franches et ports francs

Les plus importantes zones franches de Chine sont situées à Dalian, Tianjin, Shanghai, Guangzhou et Hainan. En plus de ces zones bénéficiant d'un statut officiel, un grand nombre d'autres zones franches commerciales offrent des privilèges comparables et sont intégrées au ZES et aux villes franches que l'on retrouve dans toute la Chine. Toutefois, des restrictions et des frais y sont souvent imposés et peuvent, dans ce dernier cas, avoir des répercussions sur les activités des entreprises.

Pratiques anticoncurrentielles

En Chine, les pratiques anticoncurrentielles prennent la forme de conglomérats industriels créés pour améliorer la rentabilité des sociétés d'État. Dans certains cas, le gouvernement leur a fourni des subventions et d'autres avantages publics. Certaines sont même autorisées à fixer les prix, à attribuer des contrats et, par d'autres moyens, à limiter la concurrence entre les fournisseurs intérieurs. De telles pratiques monopolistiques ou monopsonistiques peuvent limiter l'accès des produits importés au marché, faire grimper les coûts de production et limiter les débouchés pour les entreprises implantées en Chine et bénéficiant d'investissements étrangers.

Usages en affaires et dans les relations sociales

Les entreprises qui envisagent de faire des affaires en Chine doivent avoir connaissance des particularités du marché chinois avant d'y plonger. Il faut être particulièrement attentif aux aspects culturels, et bien savoir qu'il y a des écarts entre les pratiques d'affaires occidentales et chinoises.

En Chine, les relations personnelles jouent un rôle prépondérant dans les affaires. Les Chinois aiment traiter avec de « vieux amis » et les exportateurs et les investisseurs ont donc tout avantage à instaurer de bonnes relations avec leurs homologues et avec les représentants des divers organismes chinois à qui ils ont affaire. C'est ce qu'on appelle, en Chine, cultiver son *guanxi*, ce qui signifie plus ou moins les «relations d'affaires». Il est également très important que l'exportateur s'assure que ses divers agents ou représentants entretiennent eux aussi d'excellentes relations avec les acheteurs et avec les clients. Un bon réseau de relations personnelles facilitera grandement le développement des affaires en Chine.

Pour en apprendre davantage sur les usages dans le monde des affaires en Chine, se reporter à l'**Annexe H** et lire le « Guide de survie des PME sur le marché chinois », du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à l'adresse http://www.infoexport.gc.ca/docs/view-f.asp?fn=76520&lg=1

Accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce

La Chine a pris un certain nombre d'engagements de type commercial avec des pays membres de l'OMC qui devraient entrer en vigueur quand elle accédera à l'organisation. Ces engagements comprennent des concessions tarifaires ainsi que d'autres engagements à appliquer les règles de l'OMC en ce qui concerne les subventions, les normes, la propriété intellectuelle, les permis d'importation, les mesures d'investissement reliées au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires. La Chine sera également tenue de respecter les principes fondamentaux de l'OMC, qui imposent à un pays de renforcer ses procédures juridiques commerciales et de se doter d'une administration plus transparente.

Les engagements pris par la Chine envers l'OMC devraient aider à réduire le risque des affaires en Chine et contribuer à accroître les flux de commerce et d'investissements. Toutefois, la plupart de ces engagements n'entreront en vigueur que progressivement. Dans le cas des tarifs douaniers les plus faibles, la plupart des taux consolidés seront appliqués progressivement en cinq tranches annuelles égales à compter de la date d'accession.

La Chine a négocié un certain nombre de concessions tarifaires dans ses accords bilatéraux avec les pays membres de l'OMC. Les concessions les plus favorables pour tout produit s'appliqueront à l'ensemble des pays membres quand la Chine aura adhéré à l'OMC.

Le 26 novembre 1999, le Canada et la Chine ont conclu un accord bilatéral accordant un meilleur accès au marché pour toute une gamme de produits et de services.

L'accession de la Chine à l'OMC améliorera, sans aucun doute, le milieu chinois des investissements et ouvrira complètement le marché de la construction du pays au monde extérieur. Elle devrait également provoquer un apport de capitaux étrangers sur le marché immobilier chinois. La forte demande et les possibilités de profit sur le marché chinois du logement font de ce secteur une cible importante pour les investissements des institutions financières étrangères, qui proposeront aux promoteurs immobiliers des services financiers allant des études de faisabilité aux conseils.

De plus, les tarifs douaniers actuels appliqués par la Chine à de nombreux matériaux de construction s'efforcent de « favoriser » la production locale au détriment des importations. On s'attend toutefois à ce que la concurrence pour tous les produits dans les secteurs de la construction et de l'aménagement intérieur s'intensifie à long terme quand les entraves en place actuellement auront sensiblement diminué. L'accession de la Chine à l'OMC aura donc pour effet d'améliorer la capacité des sociétés canadiennes à faire concurrence sur le marché.

En ce qui concerne les services, l'entrée de la Chine à l'OMC apportera des avantages aux fournisseurs de services professionnels, comme les consultants en ingénierie, en leur donnant un meilleur accès, ou un accès moins limité au marché.

Règlements en matière d'importation

On estime que les modalités actuelles d'importation en Chine sont passablement complexes. Seules les sociétés autorisées à importer et à exporter ont le droit d'importer des marchandises. Pour exporter en Chine, les sociétés canadiennes doivent donc faire appel à ces entreprises. Même s'il n'est pas nécessaire de détenir un permis d'importation pour les matériaux de construction, toutes les importations doivent cependant être approuvées au préalable par le ministère du Commerce extérieur et de la Coopération économique.

Tarifs douaniers

Les tarifs douaniers élevés imposés aux importations représentent l'un des principaux freins aux exportations canadiennes. Les fabricants canadiens de produits de construction sont particulièrement vulnérables si leurs produits font concurrence à des articles fabriqués localement.

Les tarifs d'importation en Chine varient énormément (de 3 % à 60 %) selon le type de produit de construction (voir l'**Annexe G** pour une liste des tarifs d'importation appliqués à certains produits de construction). La moyenne frise les 25 %. En plus des tarifs douaniers, les importations peuvent être soumises à la taxe à la valeur ajoutée (TVA) qui est en général de 13 % ou 17 %, et à d'autres taxes. Il faut aussi signaler que dans la Chine accédera à l'OMC, les droits devraient être ramenés à 10 p. 100 ou moins, sur une période de trois à cinq ans. On peut obtenir des renseignements sur les droits et les taxes appliquées aux importations dans le *Customs Import and Export Tariff of the People's Republic of China*, publié par le Service des lois et de la réglementation de l'Administration générale des douanes de Chine.

Les entreprises canadiennes doivent savoir que les questions d'imposition ne sont pas traitées ni appliquées de façon cohérente en Chine et qu'elles évoluent constamment, ce qui aboutit à un manque d'uniformité dans les méthodes d'évaluation douanière. Des taux de douane très différents sont appliqués aux mêmes produits selon le point d'entrée. Comme ces points d'entrée disposent d'une grande marge de manœuvre pour décider s'ils doivent ou non appliquer les taux officiels, les droits réels de douane payés, comme pour de nombreuses autres taxes, sont souvent le résultat de négociations personnelles entre les gens d'affaires et les agents des douanes chinoises. Pour de plus amples informations sur ces questions, les sociétés canadiennes devraient demander conseil à des firmes comptables au Canada ou en Chine. On peut se procurer une liste de celles qui ont des bureaux en Chine en s'adressant à l'ambassade du Canada à Beijing.

La question la plus importante sur laquelle doit se pencher toute société canadienne qui envisage de faire des affaires en Chine est de bien réaliser que le marché est encore fortement protégé. Les barrières à l'investissement comprennent notamment la difficulté d'en appeler juridiquement des décisions rendues, la difficulté d'accéder aux devises étrangères, au manque de transparence du régime chinois et le manque d'uniformité dans l'application des lois et des règlements sur l'ensemble du territoire chinois. Pour ce qui est des obstacles non tarifaires, il y a la difficulté d'obtenir les licences d'importation, l'existence des quotas ainsi que les subventions dont bénéficient les fabricants chinois. Les niveaux de barrières non tarifaires sont le résultat de négociations complexes entre le gouvernement central et les divers ministères, les sociétés d'État et les entreprises commerciales.

Le processus d'approbation constitue aussi un défi car il est souvent difficile de savoir qui prendra la décision finale concernant un projet ou un produit précis. Les textes de loi régissant l'industrie ne sont pas clairs et le cadre réglementaire évolue constamment.

Procédures d'importation

Il est parfois difficile de traiter avec les douanes chinoises. Faire des affaires au téléphone ou par télécopieur ne suffit pas dans ce pays. L'importation impose souvent de communiquer en personne, face à face. Les agents ou les distributeurs de Hong Kong peuvent permettre à une société d'économiser beaucoup de temps, d'argent et d'inquiétude en s'occupant des procédures d'importation fastidieuses car ils ont souvent une meilleure compréhension du système chinois.

Toutes les importations de produits de construction doivent être inspectées par une société d'inspection des produits autorisée par le Bureau d'inspection des importations et d'exportations de produits de Chine. Les exportateurs canadiens sont invités à s'informer auprès des importateurs chinois et du service des délégués commerciaux en Chine pour connaître la situation exacte de la réglementation chinoise avant de procéder à toute expédition.

Même si le marché chinois de l'architecture offre d'importants débouchés pour les entreprises canadiennes, l'arrivée sur ce marché est fortement réglementée par le gouvernement central et par le ministère de la Construction. Les entreprises étrangères qui veulent s'y implanter ou y prendre de l'expansion, doivent auparavant faire approuver les plans de toute structure auprès d'un institut chinois de conception architecturale. Les entreprises canadiennes sont, là encore, vivement incitées à chercher un partenaire car un grand nombre d'instituts de conception architecturale chinois n'étudieront que les plans préparés par des entreprises d'architecture étrangères qui ont un partenaire chinois. Les entreprises étrangères privées qui travaillent uniquement dans le domaine de l'architecture doivent disposer d'un capital

enregistré d'au moins 50 000 $ (300 000 RMB). De plus, elles doivent être bien assurées pour couvrir les risques éventuels associés à ce type de travail.

Normes, certificats et enregistrements locaux

Le manque généralisé de normes et de réglementation cohérentes dans le domaine de la construction a fait apparaître des problèmes importants dans toute la Chine. Le secteur privé, qui est sous-réglementé, est confronté à un problème de normalisation aussi grave que le secteur public. La conception des codes du bâtiment, les normes, la réglementation en matière de sécurité et dans d'autres domaines et le contrôle de la qualité sont tous sujets à caution et des édifices dangereux sont construits tous les jours. Cette déficience généralisée des connaissances a des conséquences graves pour le développement du secteur de la construction. Dans le cas des matériaux qui sont nouveaux en Chine, les conséquences sont encore plus graves et il faudra absolument un programme d'éducation et de formation à grande échelle pour permettre aux organismes publics, aux constructeurs, aux architectes, aux promoteurs immobiliers et aux importateurs de maîtriser les applications structurelles des divers produits de construction.

Codes du bâtiment

En Chine, les codes du bâtiment sont rédigés par le ministère de la Construction, mais ce sont les juridictions locales qui les appliquent, qu'il s'agisse du canton, de la ville ou de la province. Les codes du bâtiment chinois sont complexes et l'on estime que les normes relatives aux produits sont inappropriées.

Codes pour les bâtiments efficaces

L'article 37 de la Loi chinoise de 1998 sur la conservation de l'énergie exige de prévoir, lors de la conception et de la construction de tous les bâtiments, conformément aux lois et aux règlements en vigueur, d'adopter des types de structures de construction, de matériaux, d'installations et de produits qui permettent de réaliser des économies d'énergie. Cette loi vise aussi à améliorer les propriétés du chauffage et des produits isolants, et à réduire la consommation d'énergie nécessaire au chauffage, à la climatisation et à l'éclairage.

Il faut signaler que, à Shanghai, la Commission municipale de la construction élabore des règlements détaillés et de nouveaux codes du bâtiment pour imposer le remplacement des anciens matériaux par de nouveaux plus respectueux de l'environnement et plus efficaces au plan énergétique. C'est ainsi que ces codes envisagent d'adopter des normes japonaises, allemandes et australiennes qui prévoient l'utilisation de portes et de fenêtres en plastique dont l'efficacité énergétique est supérieure, qui sont plus étanches à l'air et à l'eau et qui constituent de meilleurs isolants acoustiques. Ce sont aussi des produits moins corrosifs que ceux en acier. En

dehors de Beijing, les autres régions de la Chine ne sont pas aussi progressistes dans ce domaine.

Code national pour la conception de bâtiments résistants aux séismes

Au cours du dernier siècle, on a enregistré environ 600 tremblements de terre de magnitude 6 ou supérieure sur l'échelle de Richter en Chine, qui ont tué au moins 550 000 personnes. C'est plus de la moitié de tous les décès causés par des tremblements de terre dans le monde au cours de cette période. Le secteur chinois de la construction accorde donc une importance accrue aux bâtiments et aux charpentes qui résistent aux tremblements de terre.

Le Code national de Chine pour la conception de bâtiments résistants aux séismes (GBJ11-89), entré en vigueur en 1989, précise que les bâtiments ne doivent pas être endommagés par des tremblements mineurs, devraient être réparables après des tremblements de terre d'intensité moyenne et ne devraient pas s'effondrer en cas de tremblements de terre majeurs. À Beijing, on exige que les bâtiments et les charpentes permanentes résistent aux tremblements de terre de magnitude 8.

On conseille aux sociétés canadiennes de demander aux responsables locaux de la construction les approbations voulues avant de se lancer dans des projets de construction en hauteur, et de demander au comité de spécialistes en séisme, approuvé par le ministère, d'étudier les plans et d'évaluer la capacité globale du projet à résister aux tremblements de terre.

Normes

Il y a trois types de normes techniques pour les produits de construction :

- national (guojia biaozhun);
- provincial (gongbu biaozhun);
- d'entreprise (qiye biaozhun).

En Chine, c'est l'AEIMC qui fixe les normes nationales pour la plupart des produits et des technologies de construction.

Les spécifications des produits ont une grande importance et les sociétés canadiennes devraient prendre connaissance des spécifications exigées par ces organismes avant de demander l'inspection de leurs produits. Le ministère de la Construction et l'AEIMC publient régulièrement une liste de nouveaux produits dont l'usage est autorisé dans les projets de construction en Chine. Les entreprises canadiennes devraient aussi avoir une bonne connaissance de la réglementation chinoise, en particulier celle qui concerne le secteur de la construction et de l'architecture.

S'il n'y a pas actuellement de norme pour les produits de construction nouveaux ou de « haute technologie », comme les fenêtres à double vitrage émaillé et les portes résistant aux incendies, il faut se pencher de façon régulière sur les ébauches et les révisions de documents du ministère de la Construction car ces documents sont modifiés fréquemment.

C'est ainsi que les sociétés canadiennes doivent savoir que l'utilisation de certains matériaux de construction a récemment été interdite en Chine. D'après des renseignements publiés par le ministère de la Construction, un avis a été publié conjointement par la Commission d'État sur l'économie et le commerce, le ministère de la Construction, le Bureau d'État du contrôle de la technologie et le Bureau d'État des matériaux de construction au sujet de l'utilisation de produits périmés sur les chantiers. Cet avis interdit non seulement de se servir de matériaux et de produits de construction de mauvaise qualité, mais également de ceux qui ne sont pas conformes aux exigences en matière d'économie d'énergie et de protection de l'environnement. À compter du 1er juin 2000, des restrictions ont été imposées aux fenêtres, aux portes et aux planchers en bois dans les nouveaux projets domiciliaires en milieu urbain afin de protéger les ressources forestières, d'empêcher l'érosion des sols et de conserver l'eau. Des restrictions ont également été imposées sur les produits suivants :

- Les tuyaux d'évacuation en fonte utilisés à l'intérieur; il faut les remplacer par des tuyaux d'évacuation en PVC et en fonte, avec des joints souples (depuis le 1er janvier 2000);
- les briques en argile solides pour la construction des maisons dans les quatre grandes municipalités, dans les villes moyennes et importantes des régions côtières ainsi que dans les villes moyennes et importantes des provinces dans lesquelles les terres arabes représentent moins de 0,8 mu (0,13 acre ou 0,05 hectare) par habitant (depuis le 1er juin 2000);
- les bois rares provenant des régions dans lesquelles les forêts naturelles sont protégées le long des fleuves Yangtze et Jaune pour la fabrication de portes, de fenêtres et de planchers (depuis le 1er juin 2000);
- l'installation de toilettes avec une chasse d'eau d'une capacité de plus de 9 litres dans les nouveaux logements urbains sera interdite, au profit de celles d'une capacité de 6 litres (à compter du 1er décembre 2000);
- les tuyaux d'acier galvanisé roulé à froid pour l'alimentation en eau à l'intérieur des bâtiments et l'utilisation des tuyaux d'acier galvanisé roulé à chaud lors de la construction de nouvelles maisons dans les cités et les villes (depuis le 1er juin 2000).

L'interdiction de ces produits sera appliquée de façon progressive dans certaines villes. Ces interdictions sont justifiées par des motifs environnementaux et de conservation d'énergie.

Compatibilité

Les problèmes de compatibilité revêtent une grande importance sur ce marché car les éléments de construction importés ne sont pas toujours compatibles avec les appareils et les systèmes dont disposent déjà les clients. Par exemple, les cuisines chinoises sont très petites (environ 10 m^2) par rapport aux normes canadiennes et elles nécessitent donc des armoires plus petites. Les comptoirs doivent être rabaissés de quatre pouces. Les cuisines chinoises doivent mieux résister à la graisse qu'au Canada, étant donné les habitudes culinaires des Chinois. La grandeur des baignoires est à peu près des deux tiers de celles qu'on trouve au Canada. De nombreuses entreprises chinoises ont réclamé des accessoires supplémentaires pour les aider à mieux ajuster les produits à l'installation. Certains utilisateurs ultimes n'achètent que des parties de produits canadiens et essaient de les combiner à des produits chinois pour réduire les coûts. Les Canadiens doivent donc penser à la façon dont les Chinois vont utiliser les produits qu'ils leur vendent.

Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et réglementation des changes

Les méthodes de paiement des importations sont, pour l'essentiel, les mêmes en Chine que dans la plupart des autres pays. Indépendamment de l'origine du financement, il y a deux modalités courantes de paiement : les lettres de crédit et les documents contre paiement.

Lettres de crédit — Même si la Banque de Chine est l'institution financière qui s'occupe le plus de commerce et de finances en Chine, d'autres banques chinoises peuvent émettre des lettres de crédit pour les importations chinoises. Ce sont la Banque de construction du peuple de Chine, la Banque industrielle et commerciale de Chine, la Banque d'agriculture de Chine et la Banque industrielle CITIC. Les banques étrangères qui ont des succursales ou des bureaux de représentation en Chine peuvent également émettre des lettres de crédit.

Documents contre paiement — Cette méthode de paiement se compare à la lettre de crédit, mais est moins officielle et plus souple. Comme avec une lettre de crédit, l'exportateur remet tout un ensemble de documents commerciaux pour se faire payer à la banque désignée dans le contrat. La banque chinoise envoie les documents au bureau principal, qui les étudie et, dans certains cas, les transmet à l'acheteur pour lui demander de les étudier attentivement. Le paiement est fait quand les documents ont été approuvés par toutes les parties. Cette méthode de paiement n'assure qu'une maigre garantie contre les défauts de paiement. Elle est par contre nettement moins coûteuse qu'une lettre de crédit mais il ne faut s'en servir qu'avec précaution.

Les sociétés étrangères qui font des affaires en Chine ont constaté que les clients du secteur public et du secteur privé, en général, procèdent au paiement en temps voulu

et conformément aux indications de l'accord. Les vendeurs consentent fréquemment des crédits à court terme, de 30 à 90 jours.

Toutes les transactions commerciales nécessitant des paiements en devises étrangères en Chine doivent être approuvées par l'Administration d'État du contrôle des changes.

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Les salons internationaux organisés en Chine offrent aux sociétés canadiennes d'excellentes possibilités pour commercialiser leurs produits et trouver des agents et des distributeurs. Les hommes et les femmes d'affaires de Chine voyagent très peu à l'étranger et ils doivent le plus souvent s'en remettre à ces salons pour trouver des sociétés désireuses d'exporter vers la Chine.

Activité/description	Organisateur
WoodMac China 2001 Du 20 au 23 février 2001 (annuelle) Intex Convention Centre & Shanghaimart, Shanghai Ce salon réputé constitue une bonne occasion de présenter des produits destinés au secteur forestier ainsi que la machinerie et les fournitures utilisées pour le travail du bois. On y montre aussi de l'équipement et des fournitures pour la construction en bois d'œuvre et la fabrication de meubles. Il s'agit d'une activité bien adaptée aux sociétés qui cherchent à exporter des produits du bois en Chine.	Hong Kong Exhibition Services Ltd. Édifice Shiu Lam, 9e étage, 23 Ch. Luard, Wanchai, Hong Kong Tél. : (852) 2804-1500 Téléc. :(852) 2528-3103 Personne-ressource : Nancy Yung Courriel : nancy@hkesmontnet.com.hk
WoodBuild China 2001 Du 20 au 23 février 2001 (annuelle) Intex Convention Centre & Shanghaimart, Shanghai Le second salon international de la machinerie et des fournitures pour la construction en bois d'œuvre.	(Comme ci-dessus.)
China Building 2000 Du 28 novembre au 1er décembre 2000 (annuelle) China International Exhibition Centre Beijing, Chine Salon international des matériaux et des services de construction et de la conception intérieure.	AEIMC Head Office Building, Beijing 100831, Chine Tél. : (86-10) -6803-7227, 6804-1566, 6804-1567 Téléc. : (86-10) -6834-6980, 6803-7220 Personne-ressource : Bai Xiaogang, directeur du Service des expositions Courriel : mailto :ccpitbms@public3.bta.net.cn Internet : http://www.chinabuilding.net
China International Building Systems Equipment & Service Exhibition Du 2 au 5 décembre 2000 Shanghai International Exhibition Centre Shanghai, Chine Conception de bâtiment, bâtiment intelligent, garage, équipement pour escalier roulant et technologie de conception de bâtiment.	Beijing Yuanda Group Company, Shanghai Qilong Exhibition Service Co. Ltd. Personne-ressource : Lu Hong Zhong Gang Tél. : (86-10) 6420-0941, 6420-1199 Téléc. : (86-10) 6420-0941, 6420-0955
The 4th China International Exhibition of Modern Building Equipment Du 1er au 30 novembre 2000 (annuelle) China-Beijing China International Exhibition Centre	Kelong Expo Corporation Tél. : 010-65906108

Activité/description	Organisateur
Building South China Mars 2001 (annuelle) China Foreign Trade Centre Guangzhou, Chine Exposition internationale du sud de la Chine sur les matériaux et les services de construction et la décoration intérieure.	Adsale Exhibition Services Ltd. 4/F Stanhope House 734, ch. King's North Point, Hong Kong Tél. : (852) 2811-8897 Téléc. : (852) 2516-5024
BATIMAT China 2001 **Kitchen & Bath China 2001** **Hardware China 2001** **ILE China 2001** **Carreau & Pierre China 2001** 27 avril 2001 (annuelle) Shanghai Everbright Convention & Exhibition Centre Intex Shanghai	Shanghai MF Sinoexpo International Exhibition Co., Ltd 10/Fl, Xian Dai Mansion 218, ch. Xiangyang (S) Shanghai 200031, Chine Tél. : (86-21) 6437-1178 Téléc. : (86-21) 6437-0982 Personne-ressource : Annie Shi
Building Shanghai 2001 – Shanghai Du 6 au 9 novembre 2001 (annuelle) Intex Shanghai Exposition internationale de matériaux et de services de construction et de décoration intérieure.	Adsale Exhibition Services Ltd. Tél. : (852) 2811-8897 Téléc. : (852) 2516-5024 Courriel : info@adsaleexh.com
CTC-Construction Technology China 2001 **Building Shanghai 2001 – Shanghai** Du 6 au 9 novembre 2001 (annuelle) Intex Shanghai 8e Salon international de l'équipement des matériaux et de la machinerie pour la construction	(Comme ci-dessus.)
2000 China International Exhibition on Intelligent Building Du 29 novembre au 2 décembre 2000 Shanghai International Exhibition Centre Dernières technologies, derniers équipements et produits destinés aux bâtiments intelligents, y compris la pose complexe de membrane, les commandes automatiques, la sécurité publique, la lutte contre les incendies, les télécommunications, les réseaux informatiques et les appareils électriques.	Shanghai Keylong Exhibition Service Co. Ltd. E19B, Strength Plaza, New Hongqiao, Business Square, N° 600 Ch. Tianshan, Shanghai 200051 Personne-ressource : Wang Jian Tél. : 021-5289-6776 Téléc. : 021-5289-96648, poste 26 Courriel : keylong@public.sa.net.cn

PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN

Personnes-ressources au sein du gouvernement du Canada

Ambassade et consulats du Canada

Ambassade du Canada – Beijing
19, Dongzhimenwai Dajie
District de Chaoyang
Beijing 100600, Chine
Tél. : (86-10) 6532-3536
Téléc. : (86-10) 6532-4072
Internet : http://www.china.gc.ca
Personne-ressource : M^me^ Terry Brophy, conseillère (Affaires commerciales)
Courriel : terry.brophy@dfait-maeci.gc.ca

Consulat du Canada – Chongqing
Tour Metropolitan, bureau 1705
Wu Yi Lu, District de Yu Zhong
Chongqing 400010, Chine
Tél. : (86-23) 6373-8007
Téléc. : (86-23) 6373-8026
Internet : http://www.china.gc.ca
Personne-ressource : M^me^ Aice Xiong
Courriel : aice.xiong@dfait-maeci.gc.ca

Consulat général du Canada – Guangzhou
Tour China Hotel Office, bureau 801
Liu Hua Lu
Guangzhou 510015, Chine
Tél. : (86-20) 8666-0569
Téléc. : (86-20) 8667-2401
Internet : http://www.china.gc.ca
Personne-ressource : M^me^ Sarah Wu, agente commerciale
Courriel : sarah.wu@dfait-maeci.gc.ca

Consulat général du Canada – Shanghai
Tour 4, bureau 604
Shanghai Centre
1376, Nanjing Xi Lu
Shanghai 200040, Chine
Tél. : (86-21) 6279-8400
Téléc. : (86-21) 6279-8401
Personne-ressource : Etienne Sum Wah
Courriel : etienne.sum-wah@dfait-maeci.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca

Direction de la Chine et de la Mongolie (PCM)
Tél. : (613) 996-7256
Téléc. : (613) 943-1068
Personne-ressource : Gregory Chin, délégué commerciale
Courriel : gregory.chin@dfait-maeci.gc.ca

Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Tél. : (613) 996-0684
Téléc. : (613) 943-1103
Personne-ressource : Clem Srour, délégué commercial (industries primaires et matériaux de construction)
Courriel : Clem.srour@dfait-maeci.gc.ca

Corporation commerciale canadienne (CCC)
50, rue O'Connor, 11^e^ étage
Ottawa (Ontario) K1A 0S6
Tél. : (613) 996-0034
Téléc. : (613) 995-2121
Courriel : info@ccc.ca
Internet : http://www.ccc.ca

Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4
Internet : http://www.acdi-cida.gc.ca

Direction de la Chine
Tél. : (819) 997-4742
Téléc. : (819) 997-4759

Direction de la gestion des contrats
Tél. : (819) 997-7778
Téléc. : (819) 994-5395

The Canada Wood Bureau
302 & 303 Universal Center
175, ch. Xiang Yang Sud
Shanghai 200031, Chine
Tél. : (86-21) 6467-0787
Téléc. : (86-21) 6467-8339
Courriel : shanghai@internationalsolutions.net
Personne-ressource : Jacques Castonguay

Organisme canadien d'exécution pour la CEEB
Dessau Soprin Inc.
1441, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 500
Montréal (Québec) H2G 1T7
Tél. : (514) 281-1033
Téléc. : (514) 875-2666
Personne-ressource : Jean-Pierre Pelletier

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
Bureau national
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Tél. : (613) 748-2437
Téléc. : (613) 748-2302
Personne-ressource : Jay Thakar, directeur Asie
Courriel :jthakar@cmhc-schl.gc.ca
Internet : http://www.cmhc-schl.gc.ca

Conseil national de recherche
Centre canadien des matériaux de construction
Bâtiment M-24, chemin Montreal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Tél. : (613) 993-6189
Téléc. : (613) 952-0268
Internet : http://www.nrc.ca/irc

Consulats généraux de la République populaire de Chine
Calgary
Bureau 1011
6e Avenue Sud-Ouest
Calgary (Alberta)
Tél. : (403) 264-3322
Téléc. : (403) 264-6656

Toronto
240, rue Saint George
Toronto (Ontario) M5R 2P4
Tél. : (416) 324-6464/66/91
Téléc. : (416) 324-6468 ou 324-9013

Vancouver
3380, rue Granville
Vancouver (Colombie-Britannique) V6H 3K3
Tél. : (604) 734-0704
Téléc. : (604) 736-4343

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : 1 800 850-9626 ou (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Internet : http://www.edc.ca

Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 13e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Personne-ressource : Robin Sinha
Groupe de la construction CTEC
Tél. : (613) 943-2260
Téléc. : (613) 996-9909
Courriel : rsinha@nrcan.gc.ca

Banques canadiennes en Chine

Banque de Montréal

Succursale de Beijing
Bright China Changan Building, Tower One
7, av. Jianguomennei, bureau 1011
Beijing 100005, Chine
Tél. : (86-10) 6510-2233
Téléc. : (86-10) 6510-2234

Succursale de Guangzhou
T.P. Plaza, 9-109, ch. Liu Hua, bureau 1203
Guangzhou 510015 Chine
Tél. : (86-20) 8669-5148
Téléc. : (86-20) 8669-5149

Banque de Nouvelle-Écosse

Bureau de représentation de Beijing
1205-06 China World Tower
China World Trade Centre
1, av. Jianguomenwai
Beijing 100004 Chine
Tél. : (86-10) 6505-0552
Téléc. : (86-10) 6505-0553

Succursale de Chongqing
Unité 501, 5/F, Chongqing Guest House
Commercial Mansion
283, ch. Min Sheng
Chongqing 400010 Chine
Tél. : (86-23) 6373-3500
Téléc. : (86-23) 6384-1079

Succursale de Guangzhou
Unités 1005-1007, Édifice principal
Guangdong International Hotel
339, Huan Shi Dong Lu
Guangzhou 510098, Chine
Tél. : (86-20) 8331-2323 ou 8331-1310
Téléc. : (86-20) 8331-1799

Banque Nationale du Canada
BNC à Shanghai
Shanghai Centre East Tower 665A
1376, Nan Jing Xi Lu
Shanghai 200040 Chine
Tél. : (86-21) 6279-8102
Téléc. : (86-21) 6279-8244
Courriel : nbcsh@public.sta.net.cn

Banque Royale du Canada
Unités 18-20, Niveau 6, Tour China World
China World Trade Centre
1, av. Jianguomenwai
Beijing 100004 Chine
Tél. : (86-10) 6505-0358
Téléc. : (86-10) 6505-4206

Banque asiatique de développement
Division commerciale
Ambassade du Canada
9e étage, Allied Bank Centre
6754, av. Ayala
Makati, Metro Manila
Philippines 3117
Tél. : (63-2) 815-9536
Téléc. : (63-2) 815-9595

Associations canadiennes de l'industrie

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
75, boul. International 4e étage
Toronto (Ontario) M9W 6L9
Tél. : (416) 798-8000
Téléc. : (416) 798-8050

BC Shake & Shingle Association
9414A – 288e Rue
Maple Ridge (Colombie-Britannique) V2X 8Y6
Tél. : (604) 462-8961
Téléc. : (604) 462-9386
Personne-ressource : Jack W. Davidson

Conseil commercial Canada-Chine (CCCC)

Siège social
180, rue Dundas Ouest, bureau 1502
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Tél. : (416) 954-3800
Téléc. : (416) 954-3806
Courriel : ccbc@istar.ca

Bureau de l'Ouest du Canada
Bureau 2600, 515, rue West Hastings
SFU at Harbour Centre
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 5K3
Tél. : (604) 291-5190
Téléc. : (604) 291-5039
Courriel : Alison_Winters@sfu.ca

En Chine :
Bureau de Beijing
Édifice CITIC, bureau 18-2
19, rue Jianguomenwai
Beijing 100004
Tél. : (86 10) 6512-6120
Téléc. : (86 10) 8526-1820, 8526-1821, 8526-1822
Téléc. : (86 10) 6512-6125
Courriel : ccbc@public.gb.com.cn

Bureau de Shanghai
Bureau 1901, Tour Sud
Hong Kong Plaza
283, ch. Huaihai Zhong
Shanghai 200021 Chine
Tél. : (86 21) 6390-6791
Téléc. : (86 21) 6390-7310
Courriel : ccbcsh@online.sh.cn

Association canadienne de la construction (ACC)
75, rue Albert, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Tél. : (613) 236-9455
Téléc. : (613) 236-9526

Association des exportateurs canadiens
99, rue Bank, bureau 250
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Tél. : (613) 238-8888
Téléc. : (613) 563-9218

Association canadienne d'habitations usinées (ACHU)
RR n° 2
Bobcaygeon (Ontario) K0M 1A0
Tél. : (905) 738-9194
Téléc. : (905) 738-2341
Personne-ressource : Mike Murphy

Institut canadien de la tôle d'acier pour le bâtiment (ICTAPB)
652, rue Bishop N., Unité 2A
Cambridge (Ontario) N3H 4V6
Tél. : (519) 650-1285
Téléc. : (519) 650-8081
Internet : http://www.cssbi.ca

Association canadienne des manufacturiers de fenêtres et de portes (ACMFP)
27, av. Goulburn
Ottawa (Ontario) K1N 8C7
Tél. : (613) 233-9804
Téléc. : (613) 233-1929
Courriel : info@cwdma.ca

BC Wood Specialties Group
N° 5-15355 102A Avenue
Surrey (Colombie-Britannique) V3R 7K1
Tél. : (604) 583-8786
Téléc. : (604) 583-9916
Internet : http://www.bcwood.com

Conseil canadien du bois
1400, Place Blair, bureau 210
Ottawa (Ontario) K1J 9B8
Tél. : (613) 747-5544
Téléc. : (613) 747-6264
Courriel : kmccloskey@cwc.ca
Internet : http://www.cwc.ca/english

Association canadienne des manufacturiers de vitrage isolant
27, av. Goulburn
Ottawa (Ontario) K1N 8C7
Tél. : 613-233-1510
Téléc. : 613-233-1929
Personne-ressource : Bob Rivard, directeur exécutif
Internet : http://www.igmac.ca/home.htm

Association canadienne de l'isolation thermique
Administrateur national
B. P. 23020
Ottawa (Ontario) K2A 4E2
Tél. : (613) 724-4834
Téléc. : (613) 562-1014
Personne-ressource : Donald Book

Personnes-ressources au sein du gouvernement chinois

China Civil Engineering Society
9, ch. Sanlihe, District de Haidian
Beijing 100835 Chine
Tél. : (86-10) 6839-3166
Téléc. : (86-10) 6839-3953
Personne-ressource : Zhang Chaogui, directeur

China State Construction Engineering Corporation
Baiwanzhuang
100831 Beijing Chine
Tél. : (86-10) 6831-4321
Téléc. : (86-10) 6831-4326
Personne-ressource : Ma Tinggui, directeur

Bureau de l'industrialisation du logement du ministère de la Construction
9, ch. Sanlihe
Beijing 100835 Chine
Tél. : (86-10) 6839-4491
Téléc. : (8610) 6839-4223
Personne-ressource : Yuang Xu, chef adjoint de la Direction

Administration générale des douanes
Édifice Est 6, Jianguomennei
Beijing 100730 Chine
Tél. : (86-10) 6519-5244
Téléc. : (86-10) 6512-6020
Personne-ressource : Qian Guanlin, directeur

Ministère de la Construction
9, ch. Sanlihe
Beijing 100835 Chine
Tél. : (86-10) 6839-3030
Téléc. : (86-10) 6831-3669
Personne-ressource : Shen Jianguo, directeur adjoint des Relations internationales

Ministère de la Construction, Institut du design
19, Chegongzhuang Daje
Beijing 100044 Chine
Tél. : (86-10) 6831-2266
Téléc. : (86-10) 6832-7374
Personne-ressource : Wang Xiazong, vice-président

Ministère du commerce international et de la coopération économique
2, Dongchananje
Dongcheng, Beijing 100731 Chine
Tél. : (86-10) 6519-8835
Téléc. : (86-10) 6519-8904
Personne-ressource : Ou Huarong
Il lui incombe d'approuver la création des coentreprises.

Administration d'État de l'industrie des matériaux de construction
11, ch. Sanlihe
Beiwanzhuang, Beijing Chine
Tél. : (86-10) 6831-0604
Téléc. : (86-10) 6831-1497
La planification au niveau macro et les politiques de développement des matériaux de construction lui incombe.

Administration d'État des matériaux de construction
Ministère des Affaires étrangères
11, ch. Sanlihe
Beijing 100831 Chine
Tél. : (86-10) 6831-1144, poste 2315
Téléc. : (86-10) 6831-2191
Courriel : AEIMC@public.bta.net.cn
Personne-ressource : Liu Xide, chef de la Direction

Organismes administratifs régionaux en Chine

Beijing Urban Construction Group
62, Xueyuan Nanlu
Beijing, Chine
Tél. : (86-10) 6225-5511
Téléc. : (86-10) 6221-5934
Personne-ressource : Zhang Xiling, directeur de la Coopération commerciale international

Changzhou Building Materials Industry Bureau
38, ch. Laodong Dong
Changzhou 213001 Chine
Tél. : (86-25) 885-3726
Personne-ressource : Zhang Liming, directeur

Chongqing Construction Commission International Cooperation Department
81, Zhongshan, 4th Road,
District de Yuzhong, Chongqing 400015
Tél./Téléc. : (86-23) 6387-8291
Personne-ressource : M. Zhou Ruijiao

Dalian Real Estate Development Management Leading Group Office
Dalian Municipal Management Office of Real Estate Development
1, Yuren Lane, Dalian
116012 China
Tél. : (86-411) 362-5979
Téléc. : (86-411) 360-0959
Personne-ressource : Yu Ming, vice-directeur

Fuzhou Foreign Economic Relations & Trade
92, ch. Wushan, Fuzhou
Fujian 350001 Chine
Tél. : (86-591) 3371947, 3350651
Téléc. : (86-591) 3357232
Personne-ressource : Huang Zhongyong, vice-directeur

Jiangsu Province Building Materials Industry Administration
31-1, ch. Yunnan
Nanjing 210008 Chine
Tél. : (86-25) 330-2502, 330-5478
Personne-ressource : Bureau des affaires étrangères

Shanghai Construction Project Tendering & Bidding Affairs
Administration Office
Édifice 2, 1407, ch. Xizang Nan
Shanghai 200011 Chine
Tél. : (86-21) 6312-1800
Téléc. : (86-21) 6312-3813
Personne-ressource : Chen Shi Zhong, directeur

Shanghai Municipal Construction Commission
200, av. Renmin
Shanghai 200003 Chine
Tél. : (86-21) 6321-2810
Téléc. : (86-21) 6321-3366

Shanghai Municipal Construction Industry Administration Office
Édifice N° 1, 1057, ch. Xingzhaozhou
Shanghai 200011 Chine
Tél. : (86-21) 6312-3308
Personne-ressource : Huang Jian Yi, directeur

Shanghai Municipal Building Materials Industry, Administration Office
5/F 923, ch. Wuding
Shanghai 200040 Chine
Tél. : (86-21) 6218-1207
Téléc. : (86-21) 6218-1206
Personne-ressource : Gu Guozing, directeur

Sichuan Provincial Construction Commission
Foreign Investment Office
36 Section 4, Renmin Nanlu
Chengdu, Sichuan 610041 Chine
Tél. : (86-28) 5568348 ou 5555886, poste 2428
Téléc. : (86-28) 5568193
Personne-ressource : Xue Chenggang, directeur

Organismes d'inspection

Shanghai Import and Export Commodity Inspection Bureau of China
13, ch. Zhongshan (Est 1)
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6321-1285, poste 1111
Téléc. : (86-21) 6325-5134
Personne-ressource : Zhao Guo Jun, commissaire

Shanghai Inspection Corporation
8/F., 1040, ch. Suzhou (Nord)
Shanghai 200085 Chine
Téléc. : (86-21) 6324-4587
Personne-ressource : Shen Qicai, directeur général

Shanghai Light Source Quality Supervision and Testing Centre
716, ch. Yishan
Shanghai 200233 Chine
Tél. : (86-21) 6436-8750
Personne-ressource : Zhang Yongfu, directeur

Shanghai Paint Quality Supervision and Testing Station
104. Ch. Yunling Dong
Shanghai 200062 Chine
Tél. : (86-21) 6241-2555
Personne-ressource : Cai Zhongyuan, directeur

Instituts de recherche et de design

China Construction Technology Research Institute
N° 19, Chegongzhuang Dajie
Beijing 100044 Chine
Tél. : (86-10) 6831-7744, poste 239, 6839-3627
Téléc. : (86-10) 6839-3678
Personne-ressource : Gu Jun, architecte en chef adjoint

Shanghai Research Institute of Building Sciences
75, ch. Wanping
Shanghai 200031 Chine
Tél. : 86-21-6438-8689
Téléc. :86-21-6490-0809
Personne-ressource : Lu Shanhou, directeur adjoint

Shanghai Research Institute for Building Material Information
6/F 110, ch. Yan'an
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6321-3414
Téléc. : (86-21) 6323-2171
Personne-ressource : Jiang Tianmei, directeur

China Academy of Building Research
30, Donglu, Nord, ch. 3e Ring
Beijing 100013 Chine
Tél. : (86-10) 6420-2233
Téléc. : (86-10) 6422-1369
Personne-ressource : Xu Peifu, président

China Academy of Urban Construction
N° 2 Huixinnanli
District de Chaoyang
Beijing 100029 Chine
Tél. : (86-10) 6492-2233
Téléc. : (86-10) 6494-4054

Associations chinoises de l'industrie

China Adhesives Industry Association
Édifice 20 Jia, rue Xinyuan, District de Chaoyang
Beijing 100027 Chine
Tél. : (86-10) 6466-4618
Téléc. : (86-10) 6462-1874
Personne-ressource : Gong Beifan, secrétaire général

China Construction Industry Association
9, ch. Sanlihe
Beijing 100835 Chine
Tél. : (86-10) 6835-0003
Téléc. : (86-10) 6839-3977
Personne-ressource : Luo Chixiang, directeur du Service des liaisons

China Construction Interior Design Association
C.P. 788
Beijing 100011 Chine
Tél. : (86-10) 6235-3770/6203-4165
Téléc. : (86-10) 6202-5923/6236-2321
Personne-ressource : Gao Shiyan, secrétaire

China Building Material Industrial Corporation For Foreign Economic and Technical Co-operation
9, ch. Sanlihe, District de Haiden
Beijing 100831 Chine
Tél. : (86-10) 6833-5635
Téléc. : (86-10) 6831-3945
Personne-ressource : Sun Yuhai, directeur général

China InTél.ligent Building Technology Information Network (CIBTIN)
19, rue Che Gong Zhuang, Secrétariat de la CIBIN
Tél.. (86-10) 6839-3784, 6836-4074
Téléc. : (86-10) 6836-4074
Courriel : ibnet@public.bta.net.cn
Internet : http://www.ib-china.com

China National Building Material Technology and Equipment Corporation
Baiwanzhuang
Beijing 100831
Tél. : (86-10) 6224-5477
Téléc. : (86-10) 6224-1797
Personne-ressource : Lian Jisan, directeur général

China National Interior Decoration Association
Bureau 1811, Édifice Jiada
14, ch. Dongtucheng, Hepingli
Beijing 100013 Chine
Tél. : (86-10) 8527-1286
Téléc. : (86-10) 8527-1287
Personne-ressource : Yu Yong, directeur

China National Timber Corporation
Import/Export Department
17-18e étage, Édifice Timber Trade
Xizhimenbei
Beijing 100088 Chine
Tél. : (86-10) 6225-1425
Téléc. : (86-10) 6225-1195
Personne-ressource : Geng Fengying, directeur adjoint

China Non-Ferrous Industry Construction Association
12, rue Fuxing
Beijing 100038 Chine
Tél. : (86-10) 6348-2506
Téléc. : (86-10) 6348-2506
Personne-ressource : Liu Shuang, secrétaire général

Shanghai Building Materials Industry Association
240, ch. Beijing Est
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6329-3667, 6321-7238, poste 44
Téléc. : (86-21) 6329-3667
Personne-ressource : Liang Wei Hao, secrétaire général

Shanghai Building Hardware Association
4/F End of Lane 518, ch. Fuxing Zhong
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6471-6175, 6326-5159
Personne-ressource : Qian Jing Wei, vice-secrétaire exécutif

Shanghai Construction Industry United Association
12/F Chang Zhi App., 55, ch. Haining
Shanghai 200080 Chine
Tél. : (86-21) 6306-7670, 6306-6772, 6306-0114
Personne-ressource : Gao Wei You, secrétaire général

Shanghai Interior Decoration Industry Association
Bureau 1001, 293, ch. Yunnan Sud
Shanghai 200021 Chine
Tél. : (86-21) 6328-3502
Téléc. : (86-21) 6328-3505
Personne-ressource : Song Han Xing, secrétaire général

Shanghai Construction Decoration Association
Bureau 301, 401, 377, ch. Gong He Xing
Shanghai 200070 Chine
Tél. : (86-21) 6317-9123, 6317-9111
Personne-ressource : Pan Zhichang, secrétaire général

Shanghai Chemical Building Materials Association
6/F 110, ch. Yan'an Est
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6323-3263
Personne-ressource : Gu Bing Jun, secrétaire exécutif

Sub-Council of Building Materials Industry
China Council for the Promotion of International Trade
AEIMC Head Office Building, 11, ch. Sanlihe
Beijing Chine
Tél. : (86-10) 6831-0604
Téléc. : (86-10) 6834-6980
Personne-ressource : Wang Kun ou Tan Ying

BIBLIOGRAPHIE

Documents imprimés

Bean, Ralph, *Forest Products; Housing Market Developments* , People's Republic of China, U.S. Embassy, Beijing, 1999.

Benny, Thessalonika, « Current Housing Situation : China », Stat-USA, U.S. Department of Commerce, 19 avril 1999.

Brophy, Terry et Janet Woo,« *The Building Products Market in China* », Canadian Embassy in Beijing, juin 2000.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Plan d'action commercial 2000 - Chine et Hong Kong*.

Joo-young, Kim, « *The Housing Reform in China* », Canadian Embassy Beijing, juillet 1998.

Magnier, Mark, « *Homeownership Becomes New Priority for China Housing : Cities Selling off State-owned Properties. Boom Would Jump-start Economy and Ease Welfare Burden* », Los Angeles Times, 17 mars 2000.

Shuyu, Sun et T. Benny, « Energy Efficient Building Materials in China », U.S. Department of State, 9 septembre 1999.

Zhou, Jenny, « *Mastering the Construction Sector in Shanghai & China* », Canadian Consulate General Shanghai, août 2000.

———,« *China's Building Materials Industry Woos Foreign Investment* », Asia Pulse, 18 juillet 2000.

———, « Entry into WTO Challenging Chinese Construction Market », Asia Pulse, 17 mars 2000.

———. « Building Materials in China : Import Tariffs on Selected Products », Icon Group International, février 1999.

———, « China to Standardize Construction Market », China International Economic Consultants Co. Ltd (CIEC), 2 novembre 1999

———, « *China Achieves Progress in Housing Reform* », Asia Pulse, 11 juillet 2000.

———, « China's Aged Population », International Market Insight, USDOC, 30 juin 2000.

———, « Retail Development & Management Company to operate shopping Annex », International Market Insight, USDOC, 12 juillet 2000.

———, « *Building Materials in China - Import Tariffs on Selected Product* », Icon Group International, février 1999.

———, « China Opts for Canadian Energy Efficiency », CanadExport, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 30 mai 1997.

Documents électroniques

Simpson, Robert, « *Doing Business in China* », téléchargé de Building : The Magazine for Canada's Development Industry, **http://www.building.ca**, janvier 1999.

Zhonghyui, Shen et Simon Kahn, « *China : Building Materials Market Reports* », *téléchargé de Ontrac,* **http://www.ontractrade.com**, 24 juillet 2000.

Hamburger, Jessica, « *Research Scientist Energy Efficiency Business in China : A Road Map for American Companies* », téléchargé de **http://www.pnl.gov/aisu/ pubs/Rd.map.htm**, 27 juillet 2000.

Nadel, Steven, David Fridley, Jonathan Sinton, Yang Zhirong et Liu Hong « *Energy Efficiency Opportunities in the Chinese Building Sector* », téléchargé de **http://www.aceee.org/pubs/i973.htm**, 27 juillet 2000.

———, « *Chinese plan for Ninth Plan quinquennal Period and Development Outline for 2010 for Popularization and Application of Chemical Building Materials* », téléchargé de http://chinaeco.com/emar.htm, 19 juillet 2000.

———, « *China's New Building Materials Industry* », téléchargé de **http://chinaeco.com/emar.htm**, 19 juillet 2000.

———, « *If you build it . . . : China Bans Selected Building Materials* », téléchargé de **http://www.chinaonline.com/i ndustry/construction/currentnews**, 18 juillet 2000.

——— , « *Forecast For China's Decorating Materials Market* » 8 mai 2000, téléchargé de **http://www.chinaonline.com/industry/construction/currentnews** , 18 juillet 2000.

——— , « *Foreign Firms Allowed to Consult on Special Engineering Design in China* », 25 avril 2000, téléchargé de **http://www.chinaonline.com/i ndustry/construction/currentnews** , 18 juillet 2000.

——— , « *China's Wood Imports Expected To Increase* », 13 avril 2000, téléchargé de **http://www.chinaonline.com/i ndustry/construction/currentnews**, 18 juillet 2000.

——— , « *China : Forestry and the Wood Products Industry* », a World Forest Institute Country Report, 1998, téléchargé de **http://www.vpm.com/wfi/cr_china.htm** , 19 juillet 2000.

——— , « *China to Support the Development of New Building Materials (20 juillet 2000)* », téléchargé de Chinamarket, **http://www.chinamarket.com.cn** , 24 juillet 2000.

——— , « China is Seeking Overseas Investment to Boost the Housing Sector (18 juillet 2000) », téléchargé de Chinamarket, **http://www.chinamarket.com.cn** , 24 juillet 2000.

——— , « *Housing Development in China Has Great Potential (17 juillet 2000)* », téléchargé de Chinamarket, **http://www.chinamarket.com.cn** , 24 juillet 2000.

——— , « China's Entry to the WTO (juillet 2000) », téléchargé de tdctrade : **http://www.tdctrade.com/econforum/citi/ 000702.htm**, 25 juillet 2000.

——— , « *Ministry of Construction to Eliminate Outdated Building Materials* », *China Building Materials News* (27 décembre 1999), téléchargé de **http://www.usemb assy-china.org.cn/english/commercial/CCB-Archives/ CCB-Vol-2-No-19.htm**, 25 juillet 2000.

——— , « China to Modernize Housing Construction in 10 Years (28 janvier 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn** , 31 juillet 2000.

——— , « Beijing to Invest More on Logements économiques (24 janvier 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn** , 31 juillet 2000.

——— , « China Giving Financial Support to Housing Sector (28 janvier 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « Biggest Industrial Base for Building Materials is to be Developed in Wuhu (31 mars 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « Ceramics Sector Booming in China (23 mars 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « Pudong's Real Estate Market Picking up (24 avril 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « China Produces More Building Material (24 janvier 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « China Presses for Improvement of Housing Quality (7 mars 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « China Spends Heavily on Earthquake Resistance (5 octobre 1999) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « China has placed emphasis on earthquake resistance (15 mnars 2000) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn**, 31 juillet 2000.

——— , « Ministry of Construction (7 juin 2000) », téléchargé de Chinaonline : **http://www.chinaonline.com/i ndustry/construction/currentnews**, 18 juillet 2000.

——— , « China Sees Increase in Urban Per-capita Surface habitable (29 décembre 1999) », téléchargé de People's Daily : **http://english.peopledaily.com.cn** , 31 juillet 2000.

——— , « The bidding starts at... Beijing opens construction market equally to foreign contractors (5 juillet 2000) », téléchargé de Chinaonline : **http://www.chinaonline.com/i ndustry/ construction/currentnews**, 18 juillet 2000.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Périodiques et publications techniques

Architecture Science (publication trimestrielle)
Zhang Wei-Yue, rédateur en chef
Institut chinois de recherche en science architecturale
N° 30, ch. Bei San Huan Ouest
Beijing 100013 Chine
Tél. : (86-10) 6420-2233, poste 2786
Revue technique. Contenu : science et technologie de la construction, aspects physiques de la construction, climatisation, matériaux de construction, construction des fondations, résistance sismique, construction des structures, règlements gouvernementaux, normes gouvernementales, conception et expérience pratique, nouvelle technologie architecturale, etc.

Architecture Times (publié tous les lundis)
Li Min, rédacteur
N° 406, ch. Jianxi Zhong
Shanghai 20002 Chine
Tél. : (86-21) 6321-9161
Revue technique. Contenu : industrie de la construction, industrie des services de la construction, génie de la construction, investissement dans la construction, planification et études, matériaux de construction, machineries utilisées dans le bâtiment, aménagement immobilier, règlements dans la construction, etc.

Building Materials Industry Information (publication mensuelle)
1, Guanzhuang Donli, District Chaoyang
Beijing 100024 Chine
Tél. : 8610-6830-8636, 6576-5761
Téléc. : 8610-6833-8583
Courriel : mailto :bmii@chinabmi.com

Construction News Weekly
9, ch. Sanlihe
Beijing 100835 Chine
Tél. : (8610) 6871-6801, 6872-6588, 6847-8743
Téléc. : (86-10) 6847-8743

Contemporary Architecture (Publication trimestrielle)
Luo Xiao-Mei, rédactrice en chef
Tongji University, ch. Siping
Shanghai 200092 Chine
Revue technique : conception architecturale, enseignement de l'architecture, théorie et histoire de l'architecture, enquête dans le domaine de l'architecture, aménagement intérieur, esthétique en architecture, critiques universitaires, travaux d'étudiants, nouvelles structures, nouvelles technologies, les nouveaux matériaux et leurs applications, renseignements sur la construction, etc.

Industrial Construction (publication mensuelle)
Fan Xi-Sheng, rédacteur en chef
N° 33, ch. West Tucheng
Haiden District
Beijing 100088 Chine
Tél. : (86-10) 6201-5599, poste 3510
Revue technique. Contenu : conception architecturale, principe relatif aux fondations, matériaux de construction, technologie de la construction, percées dans le domaine de la construction et des matériaux de construction, etc. Cette publication déclare accepter les publicités, notamment dans le domaine des matériaux de construction.

Residence Science (publication mensuelle)
Sang Rong-Lin, rédacteur en chef
No. 193, Fuxing West Rd.
Shanghai 200031 Chine
Tél. : (86-21) 6431-3913
Revue technique. Contenu : planification résidentielle, conception, entretien, gestion, planification, comportement socioéconomique, etc.

Shanghai Tianyi Jiancai Zhuangshi Shangqingwang
(Réseau de matériaux de construction et de décoration de Tian Yi)
Shanghai Tian Yi Image Planning Co. Ltd.
Bureaux 406-408, Édifice Zhi Yuan, 401 Zhiyuan
Shanghai 200071 Chine
Tél. : (86-21) 5670-2319
Téléc. : (86-21) 5663-6452
Personne-ressource : Guo Chunying, directeur général
Courriel : mailto :tyxx@public.sta.net.cn
Internet :
http://www.sh.com/built/chbuild/chbuild.htm

Shanghai Jianzhu Zhaotoubia Xinxi (Shanghai Construction Project
(Invitation à soumissionner et appels d'offres, publiés tous les 15 jours)
1407, ch. Xizang
Shanghai 200011 Chine
Tél. : (86-21) 6312-2491, 6312-1800, poste 3111
Téléc. : (86-21) 6312-3661
Internet : http://www.construction.online.sg.sh.cn

Shanghai Huaxue Jiancai Shichang Xinxi
(Renseignements sur le marché des produits chimiques pour la construction à Shanghai, publiés tous les 15 jours)
75, ch. Wanping
Shanghai 200032 Chine
Tél. : (86-21) 6439-0809, poste 343
Téléc. : (86-21) 6464-0714, 6468-9193

World Architecture (publication trimestrielle)
Département du génie de la construction
Université de Quinghua
Beijing 100084 Chine
Tél. : (86-10) 6259-5799
Revue technique. Contenu : nouvelles idées en architecture puisées outre-mer, conception, technologies, matériaux de construction, etc.

Zhongguo Jianshe Bao (Publication sur les matériaux de construction en Chine, publiée quatre fois par semaine)
Ministère de la Construction
Baiwanzhuang, District de Haidian
Beijing 100831 Chine
Tél. : 8610-6831-1144
Téléc. :8610-6839-4537

Zhongguo Jiancai
(Publication sur les matériaux de construction en Chine)
Ministère de la Construction, Baiwanzhuang
Beijing 100835 Chine
Tél. : (86-10) 6831-1144, poste 3705 ou 3710
Téléc. : (86-10) 6831-1497
Personne-ressource : Wang Shoumin, rédacteur en chef

Guides et ouvrages de référence

A guide to Building Materials and Equipment Annual
Éditeurs : Pace Publishing Company Limited
Bloc B, Bureaux 607-608 Mingbao
Industrial Centre
18, rue Jiaye
Chaiwan, Hong Kong
Tél. : (852) 2897-1688
Téléc. : (852) 2897-2888

Hong Kong Builder Directory China Edition
(publication annuelle)
Éditeur : Far East Trade Press Limited
10e étage, Bloc C, Édifice Haijing
2-8, ch. Watson, North Point
Hong Kong
Tél. : (852) 2566-8381
Téléc. : (852) 2508-0603
Personne-ressource : Kenneth Ho, éditeur
Cet ouvrage de référence regorge de publicités de distributeurs et de producteurs de matériaux de construction. On y trouve également une liste des architectes de Hong Kong et des sociétés de construction ainsi que des bureaux techniques chinois.

Sites Internet utiles

Gouvernement du Canada en Chine: **http://www.canada.org.cn/**

China Council for the Promotion of International Trade (CCPIT) : **http://www.ccpit.org** (information sur la réglementation, les tarifs douaniers, le contexte des affaires et beaucoup plus)

Chinamarket : **http://www.chinamarket.com.cn** (affiche les avis et les préavis d'appels d'offres et les renseignements sur les sociétés)

ChinaSite : **http://chinasite.com** (portail complet Internet sur la Chine avec des liens vers une large gamme de secteurs d'activités)

Asia Pacific Foundation : **http://www.apfnet.org**

Banque de développement du Canada : **http://www.bdc.ca**

China Economy : **http://chinaeco.com/index.htm**

China InTelligent Building Service Network : **http://www.chnibs.com/english**

China Daily : **http://www.chinadaily.com**

China Perspectives : **http://www.dfait-m aeci.gc.ca/china**

China Today : **http://www.chinstoday.com**

China – Window : Page d'accueil : **http://china-window.com/window.html**

China Trading : **http://www.chinatrading.com**

ChinaMet : **http://www.ChinaMet.com/** (renseignements sur la législation et la politique, possibilités d'appels d'offres et de soumissions)

ChinaPages - China Business Information Resources : **http://www.chinapages.com**

Construction online (Chine-Hong Kong) : **http://www.proweb.com.hk**

InfoExport : **http://www.infoexport.gc.ca**

La Fenêtre du Canada sur la Chine : **http://www.canada.org.hk**

La Chine et l'OMC : **http://www.chinacanada.com/NL-Nov-99.htm**

Liste de sociétés chinoises de construction : **http://www.sh.com/c hbuild/namelist.htm**

Ministère de la Construction en Chine : **http://www.cin.gov.cn**

Renseignements détaillés sur les systèmes juridiques et législatifs de la Chine : **http://www.qis.net/chinalaw**

SinoProjects : **http://www.sinoprojects.com/english/index.htm**

Sinosource–Annuaire d'entreprises chinoises : **http://www.sinosource.com**

South China Morning Post : **http://www.scmp.com/news**

Annexe A. Valeur totale des constructions par région, 1994-1998 (en milliards de dollars)

Région	1994	1995	1996	1997	1998
China	***74,03***	***95,19***	***135,83***	***152,41***	***180,31***
Beijing	4,80	6,09	7,68	8,67	11,16
Tianjin	1,97	2,60	2,76	3,19	3,78
Hebei	3,40	4,29	5,52	6,28	7,05
Shanxi	2,11	2,41	2,57	3,21	3,90
Mongolie intérieure	1,27	1,36	1,44	1,61	1,82
Liaoning	6,13	6,69	6,52	7,17	7,51
Jilin	1,85	2,10	2,23	2,29	2,62
Heilongjiang	2,87	3,38	3,66	4,07	4,91
Shanghai	4,93	6,43	7,23	9,23	10,50
Jiangsu	5,74	8,83	16,63	17,90	21,44
Zhejiang	3,52	5,81	13,71	14,65	16,89
Anhui	1,82	2,30	3,94	3,94	4,22
Fujian	2,08	2,73	3,42	3,79	4,38
Jiangxi	1,07	1,25	1,60	1,43	1,60
Shandong	3,28	4,24	9,48	10,82	12,55
Henan	2,32	2,99	4,45	4,92	5,46
Hubei	2,69	3,74	4,66	5,11	6,16
Hunan	1,84	2,44	4,57	4,95	5,87
Guangdong	7,78	10,45	10,23	11,27	14,13
Guangxi	1,35	1,53	2,02	2,13	2,41
Hainan	0,35	0,29	0,25	0,47	0,55
Chongqing	0,00	0,00	0,00	4,08	5,19
Sichuan	4,59	5,89	11,01	8,69	10,71
Guizhou	0,77	0,89	1,08	1,28	1,49
Yunnan	1,34	1,56	2,84	3,66	4,51
Tibet	0,04	0,06	0,11	0,13	0,17
Shaanxi	1,56	1,75	2,12	2,74	3,37
Gansu	0,82	1,00	1,70	1,76	2,03
Qinghai	0,26	0,34	0,46	0,52	0,64
Ningxia	0,30	0,33	0,42	0,56	0,71
Xinjiang	1,18	1,44	1,52	1,91	2,57

Source : China Statistical Informaiton Network, http://www.stats.gov.cn/yearbook/1999.

Annexe B : Profils des provinces et des régions de Chine, 1998

Provinces et régions	Superficie (10 000 km²)	Population (millions de personnes)	Nombre total de ménages	Revenu par habitant (milieu urbain) ($)	Revenu par habitant (régions rurales) ($)
Chine	***960***	***1248***	***3 411 190***	***978,13***	***387,43***
Région autonome de Ningxia	5	5	1 312	743,03	308,43
Shaanxi	21	36	9 287	760,48	251,88
Shanxi	16	32	8 735	737,91	333,06
Beijing	2	12	4 002	1526,89	708,26
Mongolie intérieure	118	23	6 759	786,59	355,08
Jilin	19	26	7 796	756,92	427,14
Heilongjiang	45	38	11 124	769,08	403,76
Tianjin	1	10	2 868	1277,02	608,51
Liaoning	15	42	12 824	832,64	462,30
Hebei	19	66	18 197	916,81	431,03
Shandong	16	88	27 327	970,22	439,55
Henan	17	93	24 313	759,54	334,04
Jiangsu	10	72	21 087	1086,75	605,12
Anhui	14	62	17 043	859,94	333,86
Shanghai	1	15	4 785	1581,49	968,91
Zhejiang	10	45	14 095	1412,77	683,57
Fujian	12	33	8 867	1172,83	527,99
Jiangxi	17	42	10 956	765,96	367,00
Hubei	19	59	16 438	869,02	389,27
Guangdong	18	71	16 899	1595,75	632,06
Hainan	3	8	1 660	877,25	361,68
Hunan	21	65	24 313	981,04	370,02
Guangxi	24	47	11 221	974,95	353,36
Guizhou	18	37	8 863	820,82	239,14
Chongqing	49	85	9 214	983,36	308,31
Yunnan	39	41	10 511	1093,17	248,60
Sichuan	8	31	24 572	924,67	320,62
Qinghai	72	5	1 166	762,94	255,32
Tibet	123	3	480	0,00	220,68
Xinjiang	165	17	4 267	903,47	286,75
Gansu	45	25	6 131	722,94	249,63

Source : http://www.StatChina.com, 2000.

Annexe C : Quelques fabricants chinois de produits de construction

Peintures :

Xiamen Lianxing Chemical Industrial Co. Ltd.
Shunde Baisefu Paint Co. Ltd., Guangdong
Fuzhou Fuchuan Chemical Co. Ltd.
Shanghai Feihu Construction Paint Co. Ltd.
Shanghai Huili Building Materials Co. Ltd. Chemical Building Materials General Factory
Shanghai Huasheng Chemical Co. Ltd. Shanghai Huasheng Chemical Factory

Papiers peints :

Beijing N° 4 Chemical Factory
Shanghai N° 1 Plastic Factory
Shanghai Shuguang Furniture Plastic Factory
Shanghai Jiefang Plastic Products Factory
Yichang N° 10 Plastic Factory
Zhengzhou N° 3 Plastic Factory
Pingdingshan Municipal Resin Factory
Tianjin Saili Plastic Products Co. Ltd.
Deyin Interior Design Materials Co. Ltd., Tianjin (Joint Venture)
Xinzhou New Type of Building Materials Factory
Shijiazhuang Xinzhong Interior Design Materials Co. Ltd.
Hebei Boya Light Industry & Texcarreau Industry Company
Fulida Interior Design Materials Co. Ltd., Hebei Province
Anshu Interior Design Materials Co. Ltd., Anshan, Liaoning Province
Daqing N° 1 Plastic Factory, Helongjiang Province
China New Type of Building Materials Co. Tajing Wall Paper Factory
Ganzhou Wall Paper Factory, Ganzhou, Jiangxi Province
Fujian Fubei Interior Design Materials Co. Ltd. (Joint Venture)
Kaifeng Longfeng Plastic Co. Ltd. (Joint Venture)
Chongqing Chemical Factory

Isolants :

Beijing Danling Fine Chemical Co. Ltd.
Shanghai Hangao Chemical Products Co. Ltd.
Shanghai Petrochemical Sealant Factory
Liaoning Haicheng Municipal Construction Materials & Chemical Factory
Jiansu Fuli Chemical Group Corp.
Lianyungang Municipal Sealant Factory
Shangdong Chemical Factory
Zibo Jincheng Duoli Sealant Co. Ltd.
Hangzhou Guosen Chemical Industrial Co. Ltd.
Ganxi Chemical Factory
Jiangxi Jingwei Chemical Factory
Guangzhou Construction Materials Factory
Chengdu N° 2 Chemical Factory

Plastiques :

Beijing Chemical Building Materials Factory
Beijing Yongxing Plastic Factory
Beijing N° 10 Plastic Factory
Shanghai Bolu Chemical Building Materials Co. Ltd.
Shanghai Nanfang Chemical Building Materials Co. Ltd.
Shanghai Nanhui Plastic Products Factory
Hanglu Special Plastic Co. Ltd., Xiaoshan City, Zhejiang Province
Xiamen Lulu Special Plastic Materials Co. Ltd.
Zhongshan Weili Plastic Factory
Zhengzhou Plastic Panel Factory
Xingning N° 3 Plastic Factory

Annexe D : Quelques sociétés et promoteurs immobiliers

Beijing Housing Construction Equipment & Materials Company
30, Hetaoyuan, rue Guandongdian Nord
District de Chaoyang
Beijing Chine
Tél. : (86-10) 6501-4178
Téléc. : (86-10) 6501-9654
Personne-ressource : Li Shuanzhuang, directeur général

Beijing General Corporation of Building Materials Group
2, rue Huaibaishu, District de Xuanwu
Beijing 100053 Chine
Tél. : (86-10) 6301-6814
Téléc. : (86-10) 6302-1148
Personne-ressource : Yao Liwei, chef de division du Service économique étranger

Beijing Urban Construction Group
62, ch. Xueyuan Nord, District de Haidian
Beijing Chine
Tél. : (86-10) 6225-5511, poste 6522
Téléc. : (86-10) 6221-5934
Personne-ressource : Li Xu, Service de coopération internationale

Beijing Rongquan Industrial & Commercial Co. Ltd.
11, ch. Yuquan
Beijing Chine
Tél. : (86-10) 6815-2117
Téléc. : (86-10) 6815-2997
Personne-ressource : Li Jinfeng, directeur général

Shanghai Housing Corp.
246, Jiangxi Zhonglu
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6323-5321
Téléc. : (86-21) 6329-1849
Personne-ressource : Qian Pei, directeur

Shanghai Construction Engineering Corp.
406, Jiangxi Zhonglu
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6329-8630
Téléc. : (86-21) 6321-0500
Personne-ressource : Jiang Zhiquan, directeur

China Building Material Industry Construction Corporation
11, rue Beishuncheng, Xizhimennei
Beijing Chine
Tél. : (86-10) 6225-4477
Téléc. : (86-10) 6225-3829
Personne-ressource : Xue Tongzu, directeur général

Changchun Zhongdong Group
14, ch. Yongchang, District de Nanguan
Changchun
Jilin Province Chine
Tél. : (86-43) 1284-3619
Téléc. : (86-43) 1284-3620
Personne-ressource : Shi Lianfa, président et directeur général

China National New Building Materials Corporation
2, Zizuyuan Nanlu
Beijing 100044 Chine
Tél. : (86-10) 6841-5577
Téléc. : (86-10) 6842-8350
Personne-ressource : Zhang Guodong, directeur du Service des importations et des exportations

Beijing Residential Building Construction Corporation
25, Dongsanhuan Zhonglu, District de Chaoyang
Beijing 100020 Chine
Tél. : (86-10) 6500-5533
Téléc. : (86-10) 6500-6028
Personne-ressource : Shao Huoding, directeur général

Shanghai Municipal Construction Corp.
654, ch. Mengzi
Shanghai 200023 Chine
Tél. : (86-21) 6304-6309
Téléc. : (86-21) 6301-8425
Personne-ressource : Zhu Jiaxiang, directeur

Shanghai International Tendering Company
1400 F Mei Li Yuan Building
Shanghai 200040 Chine
Tél. : (86-21) 6279-0102, poste 19, 6279-0520
Téléc. : (86-21) 6258-8203
Personne-ressources : Jiang Zhiquan, directeur
Yang Daiwei, directeur général
Zhu Ting, chef de projet

Shanghai Jing Shen Industrial Company
21, ch. Caoxi
Shanghai 200020 Chine
Tél. : (86-21) 6415-3512
Téléc. : (86-21) 6415-3512
Personne-ressource : Ma Chunchao, directeur général

Shanghai Municipal Civil Defence Engineering Company
1000, ch. Panyu
Shanghai 200030 Chine
Tél. : (86-21) 9468-8645
Téléc. : (86-21) 6468-1174
Personne-ressource : Wang Jian Zhong, directeur, Bureau des directeurs généraux

Beijing Construction Engineering Group Corporation
19, ch. Nanlishi
Beijing 100045 Chine
Tél. : (86-10) 6851-3706
Téléc. : (86-10) 6853-3561
Personne-ressource : Zhang Ruqin, chef de la division, Bureau des affaires étrangères

Beijing Building Materials Supply Company
10, Xibianmen Xili, District de Xuanwu
Beijing 100053 Chine
Tél. : (86-10) 6302-3322, poste
Téléc. : (86-10) 6302-1172
Personne-ressource : Dong Shuqi, vice-directeur général

Shanghai Infrastructure Engineering Company
110, ch. Yan'an Dong
Shanghai 200002 Chine
Tél. : (86-21) 6321-6377,6323-4241, 6329-0196
Téléc. : (86-21) 6323-3908
Personne-ressource : Lin Hui Xue, directeur général

Chengdu Wuhai Real Estate Co. Ltd.
66 Section 4, ch. Renmin S., Chengdu
Sichuan Chine
Tél. : (86-28) 518-0188
Téléc. : (86-28) 515-0819
Personne-ressource : Che Yong, président

Chengdu Zhiye Housing & Real Estate Development Co. Ltd.
Beiyiduan, ch. Erhuan, Chengdu
Sichuan Chine
Tél. : (86-28) 764-4743, 764-5908
Téléc. : (86-28) 764-6511
Personne-ressource : Zhou Zhengzhi, président et directeur général

Chengdu Zhongda Real Estate Co. Ltd.
5/F Édifice 5, ch. Shaocheng
Shudu Dadao, Chengdu,
Sichuan 6120101 Chine
Tél. : (86-28) 669-8172, 669-8173
Téléc. : (86-28) 669-4823
Personne-ressource : Sai-Laung Lau, directeur et directeur général

Sichuan Baishijia International Real Estate Corp.
80, Section 2, ch. Renmin S.
Chengdu
Sichuan 610012 Chine
Tél. : (86-28) 558-2222, poste 251, 6138666
Téléc. : (86-28) 558-8777
Personne-ressource : Xiong Xiaofeng, directeur général

Chengdu Yindu Development Co. Ltd.
3e étage, Wanke Xingye Mansion
1, ch. Lingshiguan
Sichuan 610041 Chine
Tél. : (86-28) 5172562
Téléc. : (86-28) 5214360
Personne-ressource : Zheng Qi, Service des ventes

Annexe E : Nombre de sociétés de construction par type de société* et par région, 1998

Région	Financement local	Appartenant à l'État	Coopérative	Financé par des entrepreneurs de Hong Kong, de Macao et de Taïwan	Financement étranger	Propriétaire unique
Chine	44668	9458	26970	703	337	23
Beijing	1351	413	692	80	50	0
Tianjin	471	158	282	19	11	0
Hebei	1722	458	1085	4	4	1
Shanxi	822	217	494	8	1	0
Mongolie intérieure	808	172	312	6	1	0
Liaoning	2299	564	1451	39	29	0
Jilin	744	359	315	7	2	0
Heilongjiang	1665	527	777	9	8	2
Shanghai	1292	290	491	123	70	0
Jiangsu	3383	559	2285	48	27	0
Zhejiang	3485	351	1583	39	19	2
Anhui	1454	239	970	6	3	0
Fujian	1562	260	937	78	24	8
Jiangxi	1062	237	780	0	1	0
Shandong	4155	714	2718	72	24	4
Henan	1987	461	1313	14	9	1
Hubei	1771	418	1167	17	7	0
Hunan	1798	315	1374	2	1	0
Guangdong	2424	651	1463	62	27	0
Guangxi	924	235	621	4	1	0
Hainan	243	155	72	3	2	1
Chongqing	1633	169	954	17	8	2
Sichuan	2972	417	2056	13	0	0
Guizhou	584	159	370	4	0	0
Yunnan	1209	156	838	7	1	0
Tibet	86	40	42	0	0	0
Shaanxi	896	173	556	2	0	0
Gansu	549	105	352	9	3	1
Qinghai	212	79	98	3	1	0
Ningxia	428	147	174	3	3	1
Xinjiang	677	260	348	5	0	0

* Les sociétés peuvent être inscrites dans plusieurs catégories.
Source : China Statistical Information Network, http://www.stats.gov.cn/yearbook/1999.

Annexe F : Distributeurs et détaillants de produits de construction

China National Building Materials & Equipment Import/Export Corporation
Baiwanzhuang
Beijing 100831 Chine
Tél. : (86-10) 6830-0071
Téléc. : (86-10) 6831-1380
Personne-ressource : Li Baohong, directeur du Service des importations

China National Bois d'œuvre Corporation
Import/Export Department
17 et 18es étages Édifice Timber Trade
Xizhimenbei
Beijing 100088 China
Tél. : (86-10) 6225-1425
Téléc. : (86-10) 6225-1195
Personne-ressource : Geng Fengying, directeur adjoint

China National Building Material Technology and Equipment Corporation
Baiwanzhuang
Beijing 100831 Chine
Tél. : (86-10) 6224-5477
Téléc. : (86-10) 6224-1797
Personne-ressource : Lian Jisan, directeur général

China Building Material Industrial Corporation
for Foreign Economic & Technical Co-operation
9, ch. Sanlihe, District de Haiden
Beijing 100831 Chine
Tél. : (86-10) 6833-5635
Téléc. : (86-10) 6831-3945
Personne-ressource : Sun Yuhai, directeur général

Bi-Hope International Trade (Shanghai) Ltd.
16/E Édifice 4, Zhujiang Garden
1097, av. Pudong
Shanghai 200135 Chine
Tél. : (86-21) 5821-9466, 5821-9337
Téléc. : (86-21) 5821-8313
Personne-ressource : Jennifer Dong, directeur général

ACS Company
Literature Information Centre, bureau 116
319, ch. Yueyang
Shanghai 200031 Chine
Tél. : (86-21) 6431-9539
Téléc. : (86-21) 6437-5762
Personne-ressource : George Wei, directeur général

China Building Equipment & Materials Corp.
Shanghai Branch
18/F Édifice Jingde, 319, ch. Changle
Shanghai 200040 Chine
Tél. : (86-21) 6267-6248, 6267-6478
Téléc. : (86-21) 6267-6477
Personne-ressource : Wang Chen, directeur des Ventes

Shenyang Xing Guang Building Materials Group
94, Heping Beidajie, District de Heping
Shenyang 110001 Chine
Tél. : (86-24) 2323-4722, 2323-4859, 2326-4722
Téléc. : (86-24) 2323-9171
Personne-ressource : Zhang Liwen, directeur général adjoint

Shenyang Chia Tai Group
Shenyang Chia Tai Land and Property Development Co. Ltd.
Bureau 1011, Édifice Golden Cup
57, ch. Zhongshan, District de Heping
Shenyang 110001 Liaoning Chine
Tél. : (86-412) 2323-9499
Téléc. : (86-412) 2323-3779
Personne-ressource : Alan Tang, directeur général

Beijing Rongquan Building Material Supermarket
Beijing Rongquan Commercial & Trade Co. Ltd.
11, ch. Yuquan
Beijing 100039 Chine
Tél. : (86-10) 6815-2117, 6815-2119
Téléc. : (86-10) 6815-2997
Personne-ressource : Li Jinfeng, directeur général

Shanghai Xinping Building Material Super Market
1288, ch. Caobao
Shanghai 200233 Chine
Tél. : (86-21) 6480-1898
Téléc. : (86-21) 6480-9243
Personne-ressource : Timothy Zhou, directeur général

Prima Decoration Ltd.
Bureau 2307, Édifice Liangyou
1455, ch. Suzhou S.
Shanghai 200041 Chine
Tél. : (86-21) 6253-3663, poste 2307
Personne-ressource : Junyan Lu, directeur

Shanghai Building Material Commercial City
Business Development Department
407, ch. Yishan
Shanghai 200030 Chine
Tél. : (86-21) 6469-3328
Téléc. : (86-21) 6469-3388
Personne-ressources : Shen Cai Hong, directeur général

Shanghai Decoration Centre
3158-3188 Huyi Highway, District de Jiading South Gate
Shanghai 201821 Chine
Tél. : (86-21) 5916-2486, 5916-2339, 5916-1739
Téléc. : (86-21) 5916-1739
Personne-ressource : Xu Cheng, directeur général

Shanghai Waterproof Building Materials Co.
407, ch. Yishan
Shanghai 200030 Chine
Tél. : (86-21) 6438-7777
Téléc. : (86-21) 6438-3622
Personne-ressource : Chen Yun Zhou, directeur général

Shanghai Lujiazui Import & Export Co. Ltd.
4/F 1193, ch. Dongfang
Shanghai 200122 Chine
Tél. : (86-21) 5876-9018
Téléc. : (86-21) 5879-1363
Personne-ressource : Chen Xiaomei, vice-directeur général

The Home Way (China) Inc.
1, ch. Erjing
Tianjin Economic Development Zone
Tianjin 300300 Chine
Tél. : (86-22) 2499-0606, poste 2403, 2402
Téléc. : (86-22) 2499-4567
Courriel : mailto :homeway@public.tpt.tj.cn
Personne-ressource : Mason Ludlow, directeur général

Shanghai Building Materials Group General Corporation
Investment and Development Division
21/F, ch. Yan'an
Shanghai 200040 Chine
Tél. : (86-21) 6279-0520, poste 2105
Téléc. : (86-21) 6279-1918
Personne-ressource : Liu Liangli, chef

Shanghai Huili Corp., Overseas Business Dept.
100, ch. New, Zhoupu
Shanghai 201318 Chine
Tél. : (86-21) 5811-2877
Téléc. : (86-21) 5811-3449
Personne-ressource : Yao He Lang, vice-chef

Shanghai Zhule Construction Development Company
650, ch. Tianshan
Shanghai 200051 Chine
Tél. : (86-21) 6233-1918
Téléc. : (86-21) 6233-3320
Personne-ressource : Wang Yuan Shen, directeur général

Xinya Edifice Co. Ltd.
74, rue Erdao, District de Tiedong, Anshan
Liaoning 114002 Chine
Tél. : (86-412) 2231029
Téléc. : (86-412) 2225228
Personne-ressource : Yu Shencheng, président et directeur général

Shanghai Lujiazui Engineering Materials Equipment Supply Co.
4/F 1193, ch. Dongfang
Shanghai 200122 Chine
Tél. : (86-21) 5879-0743
Téléc. : (86-21) 5879-1363
Personne-ressource : Wu Xiao Rong, vice-directeur général

Shanghai Dalu Friendship Int'l HoTél. Equipment and Facilities
Trading Centre, 1063, ch. Kongjiang
Shanghai 200093 Chine
Tél. : (86-21) 6570-2166, poste 618
Téléc. : (86-21) 6570-4035
Courriel : dalunet@public.sta.net.cn
Personne-ressource : Sheng Qiang, directeur, Service de commercialisation

Shanghai First Choice Construction Materials Market
House 10, Lane 53, ch. Jingxian
Shanghai 200020 Chine
Tél. : (86-21) 6255-0840
Téléc. : (86-21) 6253-5703
Personne-ressource : Gu Xiao Xing, directeur, Service de commerce extérieur

Shanghai Bangtai Decoration Materials Co. Ltd.
2828, ch. Yanggao (Sud)
Nouveau district de Pudong
Shanghai 200125 Chine
Tél. : (86-21) 5881-0330, 5870-0148
Téléc. : (86-21) 5870-0148
Personne-ressource : Bao Zhang Tai, président et directeur général

Annexe G : Tarifs douaniers appliqués à l'importation de certains produits

Code fiscal	Article	Droit de douane en 1999
25151100	Marbre et travertins, buttes/dégrossis	4
25151200	Marbre et travertins, simplement débités, par sciage	4
25152000	Écaussines et autres pierres calcaire de taille ou de construction; albâtre	4
25161100	Granite, brut ou dégrossi	4
25161200	Granite, simplement débité, par sciage ou autrement, en blocs, etc.	4
25162100	Grès brut ou dégrossi	3
25169000	Pierres de taille ou de construction, nda	4
25201000	Gypse, anhydrite	6
39252000	Portes fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils en matière plastiques	20
39253000	Volets, stores (y compris les stores vénitiens) et articles similaires	20
39259000	Articles d'équipements pour la construction, en matière plastique	20
44081010	Feuilles de placage, de sapin de Douglas, d'une épaisseur n'excédant pas 10 mm	10
44081020	Feuilles pour contreplaqué	6
44081090	Feuilles de placage, conifères (bois tendre), nda, épaisseur n'excédant pas 6mm	8
44120000	Contreplaqué, panneaux plaqués et bois laminé comparable	15
44181000	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois	18
44182000	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils en bois	18
44183000	Panneaux pour parquets (y compris carreau en bois)	18
44184000	Coffrage pour le bétonnage, en bois	20
44185000	Bardeaux (shingles) en thuya géant	18
44189000	Autres produits du bois pour la construction	18
48142000	Papiers peints enduits ou recouverts sur l'endroit d'une couche	25
49060000	Plans et dessins d'architecte, etc., plans, etc. obtenus à la main et leurs copies	0
68061000	Laines et laitier, de scorie de roche et laines minérales similaires, en masse, feuille/rouleau	11
69049000	Hourdis, cache-poutrelles et articles similaires en céramique	25
69051000	Tuiles en céramique	25
69059000	Éléments de cheminée, conduits de fumée, ornements architectoniques céramique, etc.	25
69071000	Carreaux, etc. rectangulaires ou non de moins de 7 cm et non vernissés, en céramique	25
69079000	Carreaux, etc., nda, non vernissés, en céramique	25
69101000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabo, etc. et appareils fixes sanitaires, porcelaine	45
69109000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabo, etc. et appareils fixes sanitaires, nda/porcelaine	45
69111020	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en porcelaine	30
69119000	Articles de ménage ou d'économie domestique ou d'hygiène/toilette, porcelaine	30
69120090	Autres articles ménagers, en céramique, excluant art. de toil., a/q porcelaine, nda	30

Code fiscal	Article	Droit de douane en 1999
70161000	Cubes, dés et autres verreries, même sur support pour	22
70169010	mosaïque/décorations similaires	25
70169090	Verre ou équivalent pour vitraux décoratifs	25
73081000	Pavé, etc., pour bâtiment par construction, etc. verre (mousse) en blocs,	12
73082000	etc.	15
73083000	Ponts et éléments de ponts en fer ou en acier	25
73084000	Tours et pylônes en fer ou en acier	15
	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en fer ou en acier	
73221100	Mât d'échafaudage, de coffrage, d'étançonnement/d'étayage, en fer ou en	23
73221900	acier	23
73241000	Radiateurs en fonte, et leurs parties	20
73242100	Radiateurs en fer ou acier, a/q fonte, et leurs parties	30
73242900	Éviers et lavabos en aciers inoxydables	30
73249000	Baignoires en fonte même émaillées	30
	???	
74182000	Articles d'hygiène et leurs parties, nda en fer ou en acier, p. ex., bassins	20
76090000	de lit, etc.	14
	Articles d'hygiène ou de toilette, en cuivre et leurs parties	
76101000	Accessoires de tuyauterie en aluminium, p. ex., raccords, coudes,	30
76109000	manchons, etc.	15
	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium	
76152000	Construction et parties de construction, p. ex., tôles, barres, etc., sauf pour constructions préfabriquées	20
84151000	Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties en aluminium, économie domestique	25
84158110	Machinerie et appareil pour le conditionnement de l'air du type mural ou pour fenêtre formant un seul corps	25
84158120	- machinerie pour le conditionnement de l'air avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique ne dépassant pas 400 cal. par heure	35
84191100	- machinerie pour le conditionnement de l'air avec dispositif de	35
84031000	réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique dépassant 400 cal.	18
85161000	par heure	35
	Chauffe-eau à gaz, à chauffage instantané	
	Chaudières pour le chauffage central, nda	
	Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques	

Nota : Les chiffres annuels de 1999 correspondent à un taux spécial, plus faible que le taux général. En pratique, un nouveau taux est fixé chaque année en fonction du développement économique de la Chine.
Source : Building Materials in China Icon Group International, février 1999.

Annexe H : À faire et à ne pas faire en affaires

À FAIRE :

- Familiarisez-vous avec la culture, la politique, les affaires et la vie sociale en Chine;
- sachez bien que le respect, amplement assaisonné de connaissance et de compréhension de la culture chinoise, sera un élément essentiel de la base des relations commerciales;
- comprenez bien la signification de guanxi, ainsi que la philosophie chinoise de « l'amitié d'abord, les affaires en second »;
- demandez l'aide des divers ministères, bureaux, consulats généraux du gouvernement du Canada et de l'ambassade du Canada à Beijing;
- prenez partie des initiatives commerciales bénéficiant de l'appui du gouvernement, par exemple, des visites d'Équipe Canada;
- prenez connaissance des politiques publiques du Canada et des initiatives du secteur public et privé destinées à fournir un avantage concurrentiel aux sociétés canadiennes;
- sachez, si votre société est une PME, que vous accéderez probablement plus rapidement au marché si vous faites partie d'un consortium;
- notez les avantages inhérents à l'offre de solutions financières attrayantes;
- familiarisez-vous avec les avantages et les inconvénients des coentreprises avec des sociétés chinoises. Les autres solutions qui méritent d'être étudiées sont la mise en place de sociétés appartenant en totalité à des intérêts étrangers, les accords de transfert de technologie, les maisons de commerce et l'ouverture de bureaux locaux des ventes;
- ayez bien conscience de l'intérêt des visites rapides et fréquentes sur les sites des projets afin de rencontrer les principales parties au contrat et d'entretenir des relations avec elles;
- adoptez des outils de commercialisation et de promotion visibles, en chinois, qui informent bien vos clients éventuels de qui vous êtes, de ce que vous faites et de la façon de vous rejoindre;
- sachez bien qu'une commercialisation bien réfléchie et ciblée peut permettre à votre produit de devenir un produit privilégié;
- sachez que dans la plupart des marchés importants, il sera nécessaire d'obtenir la qualification préalable de votre produit;
- ayez confiance de l'augmentation et débouchés qui peuvent apparaître à la suite de votre implantation en Chine, de la pratique du *guanxi* et de l'élargissement de votre cercle d'associés d'affaires;
- demandez à votre agent ou à votre conseiller de chercher les aspects des débouchés qui vous concernent et prenez Personne-ressource avec les principaux dirigeants de la gestion du projet, ainsi qu'avec les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et centraux;

- permettez à votre agent ou à votre conseiller de vous tenir informé des réunions et des négociations ultérieures, et de les faciliter;

- donnez pour instruction à votre agent ou à votre conseiller de vous tenir informé des pratiques commerciales en Chine des autres exportateurs étrangers;

- sachez bien que les contrats importants sont souvent perdus à cause d'incompréhensions mineures. Fiez-vous aux connaissances de votre agent ou de votre conseiller et ne faites jamais d'hypothèse sur la signification des termes ou sur le type de réponse à donner à une communication.

À NE PAS FAIRE :

- visitez la Chine avec un point de vue de spéculateur et sans aide;

- n'essayez pas de faire concurrence aux fabricants locaux de produits de faible technologie; et

- ne faites pas l'hypothèse que des dirigeants corrompus contrôlent les marchés régionaux tout simplement parce que les nouvelles lois ne sont pas appliquées. Une nouvelle législation ne se met pas en oeuvre au cours de la nuit, mais les changements se font cependant.

APPRÉCIATION DU LECTEUR

Veuillez aider le Centre des études de marché à produire des rapports qui répondent à vos besoins en remplissant le formulaire d'évaluation ci-joint et en nous le retournant par télécopieur, au (613) 943-1103. Merci de votre précieuse collaboration.

1. Comment avez-vous obtenu un exemplaire de ce rapport de marché?
   - ☐ FaxLink de l'InfoCentre
   - ☐ Site Internet du gouvernement
   - ☐ Service de renseignements de l'InfoCentre
   - ☐ Bureau régional du gouvernement
   - ☐ Autre : _____

2. Comment décririez-vous le présent rapport de marché?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'opinion	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Utile	☐	☐	☐	☐	☐
Complet	☐	☐	☐	☐	☐
Bien présenté	☐	☐	☐	☐	☐
Bien rédigé	☐	☐	☐	☐	☐
Longueur idéale	☐	☐	☐	☐	☐

3. Sous quelle forme préférez-vous recevoir ces rapports?
   - ☐ Imprimé
   - ☐ Version électronique

4. En se fondant sur les renseignements contenus dans le présent rapport, quelles mesures particulières votre entreprise ou organisation prévoit-elle de prendre en ce qui concerne ce marché? Cochez toutes les rubriques qui s'appliquent.
   - ☐ Chercher un agent/distributeur
   - ☐ Visiter le marché
   - ☐ Faire plus de recherche
   - ☐ Autre : _____
   - ☐ Contacter un bureau commercial du Canada à l'étranger
   - ☐ Participer à un salon commercial à l'étranger
   - ☐ Aucune mesure

5. Quels autres rapports de marché seraient utiles à votre entreprise ou organisation? Veuillez énumérer les produits et les pays sur lesquels vous aimeriez qu'ils portent. _____

6. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre entreprise ou organisation? Cochez une case seulement.
   - ☐ Fabrication/transformation
   - ☐ Maison de commerce
   - ☐ Fournisseur de services d'exportation
   - ☐ Association industrielle/commerciale
   - ☐ Organisme gouvernemental
   - ☐ Collège/université
   - ☐ Firme d'experts-conseils
   - ☐ Autre :

7. Quel était le chiffre d'affaires de votre entreprise ou organisation l'an dernier, en dollars canadiens?
   - ☐ Moins de 10 millions de dollars
   - ☐ Plus de 50 millions de dollars
   - ☐ De 10 millions à 50 millions de dollars
   - ☐ Sans objet

Autres commentaires/suggestions : _____

Nom de votre entreprise ou organisation (facultatif) : _____